

# JOURNAL DE MONACO

## Bulletin Officiel de la Principauté

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

DIRECTION - REDACTION - ADMINISTRATION MINISTÈRE D'ÉTAT - Place de la Visitation - B.P. 522 - MC 98015 MONACO CEDEX

Téléphone : 98.98.80.00 - Compte Chèque Postal 30 1947 T Marseille

### ABONNEMENT

1 an (à compter du 1 <sup>er</sup> Janvier)	
tarifs toutes taxes comprises :	
Monaco, France métropolitaine	
sans la propriété industrielle .....	66,00 €
avec la propriété industrielle .....	109,00 €
Etranger	
sans la propriété industrielle .....	79,00 €
avec la propriété industrielle .....	130,00 €
Etranger par avion	
sans la propriété industrielle .....	97,00 €
avec la propriété industrielle .....	159,00 €
Annexe de la "Propriété industrielle", seule.....	50,70 €

### INSERTIONS LEGALES

la ligne hors taxes :	
Greffé Général - Parquet Général, Associations	
(constitutions, modifications, dissolutions) .....	7,40 €
Gérançes libres, locations gérançes .....	7,90 €
Commerces (cessions, etc...).....	8,25 €
Sociétés (Statuts, convocation aux assemblées,	
avis financiers, etc...).....	8,60 €

### SOMMAIRE

#### ORDONNANCE SOUVERAINE

Ordonnance Souveraine n° 1.722 du 9 juillet 2008 portant nomination d'un Attaché Principal au Contrôle Général des Dépenses (p. 1618).

#### ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Arrêté Ministériel n° 2008-400 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant le Zimbabwe (p. 1618).

Arrêté Ministériel n° 2008-401 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant les autorités illégales d'Anjouan (p. 1627).

Arrêté Ministériel n° 2008-402 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la Biélorussie (p. 1628).

Arrêté Ministériel n° 2008-403 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la Birmanie / le Myanmar (p. 1632).

Arrêté Ministériel n° 2008-404 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la République Démocratique du Congo (p. 1645).

Arrêté Ministériel n° 2008-405 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la Côte d'Ivoire (p. 1647).

Arrêté Ministériel n° 2008-406 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant l'ancien régime iraquien (p. 1647).

Arrêté Ministériel n° 2008-407 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant l'Iran (p. 1656).

Arrêté Ministériel n° 2008-408 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques visant le Libéria (p. 1663).

Arrêté Ministériel n° 2008-409 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant Monsieur Milosevic et les personnes de son entourage (p. 1666).

Arrêté Ministériel n° 2008-410 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant le conflit de la région du Darfour au Soudan (p. 1666).

Arrêté Ministériel n° 2008-411 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant à permettre une mise en œuvre effective du mandat du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (p. 1667).

Arrêté Ministériel n° 2008-412 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «CHEYNE CAPITAL MANAGEMENT (MONACO) S.A.M.», au capital de 300.000 € (p. 1668).

Arrêté Ministériel n° 2008-413 du 30 juillet 2008 autorisation la modification des statuts de la société anonyme MONÉGASQUE DÉNOMMÉE S.A.M. «FLOATING Production Services», au capital de 225.000 € (p. 1668).

Arrêté Ministériel n° 2008-414 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée S.A.M. «IDICE MC», au capital de 250.000 € (p. 1668).

Arrêté Ministériel n° 2008-415 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «L'EDELWEISS» S.A.M., au capital de 341.700 € (p. 1669).

Arrêté Ministériel n° 2008-416 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «MERRILL LYNCH S.A.M.», au capital de 305.000 € (p. 1669).

Arrêté Ministériel n° 2008-417 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée S.A.M. «OFFSHORE ENERGY DEVELOPMENT CORPORATION», au capital de 225.000 € (p. 1670).

Arrêté Ministériel n° 2008-418 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «S.A.M. DFM MANAGEMENT», au capital de 150.000 € (p. 1670).

Arrêté Ministériel n° 2008-419 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée S.A.M. «SINGLE BUOY MOORINGS BUREAU D'ETUDES», au capital de 300.000 € (p. 1671).

Arrêté Ministériel n° 2008-420 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée S.A.M. «SINGLE BUOY MOORINGS TEMPOWER», en abrégée «SBM TEMPOWER», au capital de 250.000 € (p. 1671).

Arrêté Ministériel n° 2008-421 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque S.A.M. «SBM OFFSHORE CONTRACTORS BUREAU D'ETUDES», au capital de 300.000 € (p. 1671).

Arrêté Ministériel n° 2008-422 du 30 juillet 2008 portant confirmation de l'autorisation de l'approbation des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «ENDEAVOUR INTERNATIONAL MANAGEMENT SERVICES S.A.M.» (p. 1672).

Arrêté Ministériel n° 2008-423 du 31 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «MONACO TELEMATIQUE S.A.M.», en abrégé «MC-TEL», au capital de 150.000 € (p. 1672).

Arrêté Ministériel n° 2008-424 du 4 août 2008 réglementant la circulation et le stationnement des véhicules à l'occasion du 18<sup>ème</sup> Monaco Yacht Show (p. 1673).

Arrêté Ministériel n° 2008-425 du 4 août 2008 maintenant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de disponibilité (p. 1674).

Arrêté Ministériel n° 2008-426 du 4 août 2008 portant ouverture d'un concours en vue du recrutement de cinq Elèves fonctionnaires stagiaires (p. 1674).

Arrêté Ministériel n° 2008-427 du 4 août 2008 fixant les tarifs applicables aux taxis (p. 1675).

## ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Arrêté Municipal n° 2008-2.398 du 1<sup>er</sup> août 2008 portant fixation des tarifs 2009 de l'Affichage et Publicité gérés par la Commune (p. 1676).

Arrêté Municipal n° 2008-2.399 du 1<sup>er</sup> août 2008 portant fixation des droits d'entrée au Jardin Exotique (p. 1678).

Arrêté Municipal n° 2008-2.400 du 1<sup>er</sup> août 2008 portant fixation des droits d'introduction des viandes pour l'année 2009 (p. 1678).

Arrêté Municipal n° 2008-2.401 du 1<sup>er</sup> août 2008 fixant les tarifs des occupations de la voie publique et de ses dépendances pour l'année 2009 (p. 1679).

Arrêté Municipal n° 2008-2.402 du 1<sup>er</sup> août 2008 relatif à la vérification des instruments de poids et mesures (p. 1680).

Arrêté Municipal n° 2008-2.403 du 1<sup>er</sup> août 2008 relatif au stationnement des véhicules de transport en commun des voyageurs (p. 1681).

Arrêté Municipal n° 2008-2.404 du 1<sup>er</sup> août 2008 fixant le prix des concessions trentenaires et renouvelables dans le Cimetière de Monaco (p. 1682).

Arrêté Municipal n° 2008-2.405 du 1<sup>er</sup> août 2008 portant fixation des tarifs 2009 des concessions du cimetière animalier (p. 1682).

---

#### AVIS ET COMMUNIQUÉS

---

#### MINISTÈRE D'ÉTAT

Journal de Monaco.

Mise en vente de l'ouvrage «La Principauté de Monaco - L'Etat - Son Statut international - Ses Institutions» et en langue anglaise «The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions» (p. 1683).

Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Avis de recrutement n° 2008-137 d'un Opérateur au Centre de Régulation du Trafic du Service des Titres de Circulation (p. 1683).

Avis de recrutement n° 2008-138 d'un Chef de bureau à la Direction des Affaires Culturelles (p. 1683).

---

#### DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Avis de recrutement d'un Chef du Groupe enregistrement et validation des données, Grade P.3 au sein de l'Organisation Internationale des Télécommunications (UIT) Bureau des Radiocommunications, Département des services de Terre (TSD) (p. 1684).

---

#### DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

Commission de Contrôle des Activités Financières.

Erratum à la publication de Commission de Contrôle des Activités Financières, publiée au Journal de Monaco du 25 juillet 2008 (p. 1684).

Direction de l'Habitat.

Offre de location en application de la loi n° 1.291 du 21 décembre 2004 relative aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation construits ou achevés avant le 1<sup>er</sup> septembre 1947 (p. 1684).

---

#### DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Centre Hospitalier Princesse Grace

Tarifs - Modifications (p. 1685).

Avis de recrutement d'un Psychologue (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) (p. 1685).

---

#### MAIRIE

Avis de vacance d'emploi n° 2008-079 d'un poste de Maître-nageur sauveteur à la Piscine Saint Charles au Service Municipal des Sports et des Etablissements Sportifs (p. 1685).

Avis de vacance d'emploi n° 2008-085 de postes au Mini-Club de la Plage du Larvotto pour l'année 2008/2009 (p. 1685).

Avis de vacance d'emploi n° 2008-086 d'un poste de Sténodactylographe à l'Ecole Supérieure d'Arts Plastiques de la Ville de Monaco (p. 1685).

---

#### INFORMATIONS (p. 1686).

---

INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES (p. 1687 à 1698).

---

**ORDONNANCE SOUVERAINE**

*Ordonnance Souveraine n° 1.722 du 9 juillet 2008 portant nomination d'un Attaché Principal au Contrôle Général des Dépenses.*

ALBERT II  
PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, modifiée, susvisée ;

Vu Notre ordonnance n° 939 du 23 janvier 2007 portant titularisation et nomination d'un Contrôleur à l'Administration des Domaines ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 25 juin 2008 qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'Etat ;

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

M. Yann BERTRAND, Contrôleur à l'Administration des Domaines, est nommé en qualité d'Attaché Principal au Contrôle Général des Dépenses, à compter du 9 août 2008.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le neuf juillet deux mille huit.

ALBERT.

*Par le Prince,  
Le Secrétaire d'Etat :*  
R. NOVELLA.

**ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

*Arrêté Ministériel n° 2008-400 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant le Zimbabwe.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

## ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, les établissements de crédit et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par des membres du gouvernement du Zimbabwe et à toute personne physique ou morale, toute entité ou organisme associé à ces derniers, énumérés dans l'annexe au présent arrêté.

## ART. 2.

La liste figurant dans l'annexe au présent arrêté pourra être modifiée ou complétée.

## ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,  
J.-P. PROUST.*

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-400 DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008 RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des personnes physiques et morales, des entités ou des organismes visés à l'article premier

Nom	Fonction - Autres informations	Raison de leur présence sur la liste
1. Mugabe, Robert Gabriel	Président, né le 21.2.1924	Chef du Gouvernement et responsable en tant que tel d'activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
2. Bonyongwe, Happyton	Directeur général des services centraux de renseignement, né le 6.11.1960	Est lié au Gouvernement et complice de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État.
3. Buka (alias Bhuka), Flora	Cabinet du Président et anciennement: Ministre d'État chargée des affaires spéciales, responsable de la question agraire et de la redistribution des terres (anciennement: Ministre d'État au cabinet du Vice-Président et Ministre d'État chargée du programme de réforme agraire au cabinet du Président), née le 25.2.1968	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
4. Bvudzijena, Wayne	"Assistant Police Commissioner", porte-parole de la police	Membre des forces de sécurité et portant une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
5. Chapfika, David	Vice-Ministre de l'agriculture (anciennement: Vice-Ministre des finances), né le 7.4.1957	Membre du gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
6. Charamba, George	Secrétaire permanent, département de l'information et de la communication, né le 4.4.1963	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
7. Charumbira, Fortune Zefanaya	Anciennement : Vice-Ministre de l'administration locale, des travaux publics et du logement, né le 10.6.1962	Ancien membre du Gouvernement ayant gardé des liens avec ce dernier
8. Chigudu, Tinaye	Gouverneur de la province du Manicaland	Est lié au Gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
9. Chigwedere, Aeneas Soko	Ministre de l'éducation, des sports et de la culture, né le 25.11.1939	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
10. Chihota, Phineas	Vice-Ministre de l'industrie et du commerce international	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
11. Chihuri, Augustine	"Police Commissioner", née le 10.3.1953	Membre des forces de sécurité et portant une large responsabilité dans les graves violations de la liberté de réunion pacifique.
12. Chimbudzi, Alice	Membre du comité du Politburo de la ZANU-PF	Membre du Politburo et étroitement liée, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
13. Chimutengwende, Chen	Ministre d'État aux affaires publiques et interactives (anciennement: Ministre de la poste et des télécommunications), né le 28.8.1943	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
14. Chinamasa, Patrick Anthony	Ministre de la justice, des affaires juridiques et parlementaires, né le 25.1.1947	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
15. Chindori-Chininga, Edward Takaruzo	Anciennement : Ministre des mines et du développement minier, né le 14.3.1955	Ancien membre du gouvernement ayant gardé des liens avec ce dernier.
16. Chipanga, Tongesai Shadreck	Anciennement : Vice-Ministre de l'intérieur, né le 10.10.1946	Ancien membre du Gouvernement ayant gardé des liens avec ce dernier.
17. Chitepo, Victoria	Membre du comité du Politburo de la ZANU-PF, née le 27.3.1928	Membre du Politburo et étroitement liée, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.

Nom	Fonction - Autres informations	Raison de leur présence sur la liste
18. Chiwenga, Constantine	Commandant des forces de défense zimbabwéennes, général (anciennement: général de corps d'armée, armée de terre), né le 25.8.1956	Membre des forces de sécurité et complice de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État
19. Chiweshe, George	Président, commission électorale du Zimbabwe (juge à la Cour suprême et Président du comité chargé des délimitations controversées), né le 4.6.1953	Est lié au Gouvernement et complice de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État.
20. Chiwewe, Willard	Gouverneur de la province de Masvingo (anciennement: secrétaire principal chargé des affaires spéciales au cabinet du Président), né le 19.3.1949	Ancien membre du Gouvernement ayant gardé des liens avec ce dernier et portant une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
21. Chombo, Ignatius Morgan Chininya	Ministre de l'administration locale, des travaux publics et du développement urbain, né le 1.8.1952	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
22. Dabengwa, Dumiso	Cadre du comité du Politburo de la ZANU-PF, né en 1939	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
23. Damasane, Abigail	Vice-Ministre de la condition féminine, de la parité et du développement communautaire	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
24. Dokora, Lazarus	Vice-Ministre de l'enseignement supérieur, né le 3.11.1957	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
25. Georgias, Aguy	Vice-Ministre du développement économique, né le 22.6.1935	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
26. Goche, Nicholas Tasunungurwa	Ministre de la fonction publique, du travail et des affaires sociales (anciennement: Ministre d'État chargé de la sécurité nationale au cabinet du Président), né le 1.8.1946	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
27. Gombe, G	Président de la Commission de surveillance électorale	Partage la responsabilité des élections frauduleuses de 2005.
28. Gula-Ndebele, Sobuza	Anciennement: Président de la Commission de surveillance électorale	Est lié au Gouvernement et complice de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État.
29. Gumbo, Rugare Eleck Ngidi	Ministre de l'agriculture (anciennement: Ministre du développement économique), né le 8.3.1940	Membre du gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
30. Hove, Richard	Secrétaire du Politburo de la ZANU-PF, chargé des affaires économiques, né en 1935	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
31. Hungwe, Josaya (alias Josiah) Dunira	Anciennement: Gouverneur de la province de Masvingo, né le 7.11.1935	Est lié au Gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
32. Kangai, Kumbirai	Membre du comité du Politburo de la ZANU-PF, né le 17.2.1938	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
33. Karimanzira, David Ishemunyoro Godi	Gouverneur de la province de Harare et secrétaire du Politburo de la ZANU-PF, chargé des finances, né le 25.5.1947	Est lié au Gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
34. Kasukuwere, Saviour	Vice-Ministre de la jeunesse et de la création d'emplois et secrétaire adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargé de la jeunesse, né le 23.10.1970	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.

Nom	Fonction - Autres informations	Raison de leur présence sur la liste
35. Kaukonde, Ray	Gouverneur de la province du Mashonaland oriental, né le 4.3.1963	Est lié au Gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
36. Kuruneri, Christopher Tichaona	Anciennement : Ministre des finances et du développement économique, né le 4.4.1949. NB: actuellement en détention	Ancien membre du Gouvernement ayant gardé des liens avec ce dernier.
37. Langa, Andrew	Vice-Ministre de l'environnement et du tourisme; anciennement : Vice-Ministre des transports et des communications	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
38. Lesabe, Thenjiwe V.	Membre du comité du Politburo de la ZANU-PF, née en 1933	Membre du Politburo et étroitement liée, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique
39. Mabunda, Musarahana	"Assistant Police Commissioner"	Membre des forces de sécurité et portant une large responsabilité dans les graves violations de la liberté de réunion pacifique.
40. Machaya, Jason (alias Jaison) Max Kokerai	Anciennement : Vice-Ministre des mines et du développement minier, né le 13.6.1952	Ancien membre du Gouvernement ayant gardé des liens avec ce dernier.
41. Made, Joseph Mtakwese	Ministre d'État chargé de l'ingénierie agricole et de la mécanisation (anciennement : Ministre de l'agriculture et du développement rural), né le 21.11.1954	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
42. Madzongwe, Edna (alias Edina)	Présidente ZANU-PF du Sénat, née le 11.7.1943	Membre du Politburo et étroitement liée, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
43. Mahofa, Shuvai Ben	Anciennement : Vice-Ministre de la jeunesse, de la parité et de la création d'emplois, née le 4.4.1941	Ancien membre du Gouvernement ayant gardé des liens avec ce dernier.
44. Mahoso, Tafataona	Président de la Commission des médias et de l'information	Est lié au Gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations de la liberté d'expression et de l'indépendance des médias.
45. Makoni, Simbarashe	Secrétaire général adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargé des affaires économiques (anciennement : Ministre des finances), né le 22.3.1950	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
46. Makwavarara, Sekesai.	Maire ad interim de Harare	Est lié au Gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
47. Malinga, Joshua	Secrétaire adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargé des personnes handicapées et défavorisées, né le 28.4.1944	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
48. Maluleke, Titus	Vice-Ministre de l'éducation, des sports et de la culture	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
49. Mangwana, Paul Munyaradzi	Ministre d'État chargé de l'indigénisation et de l'émancipation, né le 10.8.1961	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
50. Manyika, Elliot Tapfumanei	Ministre sans portefeuille (anciennement: Ministre de la jeunesse, de la parité et de la création d'emplois), né le 30.7.1955	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
51. Manyonda, Kenneth Vhudukai	Anciennement : Vice-Ministre de l'industrie et du commerce international, né le 10.8.1934	Ancien membre du Gouvernement ayant gardé des liens avec ce dernier.

Nom	Fonction - Autres informations	Raison de leur présence sur la liste
52. Marumahoko, Reuben	Vice-Ministre des affaires étrangères (anciennement : Vice-Ministre de l'intérieur), né le 4.4.1948	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
53. Masawi, Ephraïm Sango	Gouverneur de la province du Mashonaland central	Est lié au gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
54. Masuku, Angeline	Gouverneur de la province du Matabeleland sud (secrétaire du Politburo de la ZANU-PF, chargée des personnes handicapées et défavorisées), née le 14.10.1936	Est liée au Gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
55. Mathema, Cain	Gouverneur de la province de Bulawayo	Est lié au Gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
56. Mathuthu, Thokozile	Gouverneur de la province du Matabeleland nord et secrétaire adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargée des transports et des services sociaux	Est lié au Gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
57. Matiza, Joel Biggie	Vice-Ministre du logement rural et des équipements sociaux, né le 17.8.1960	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
58. Matonga, Brighton	Vice-Ministre de l'information et de la communication, né en 1969	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
59. Matshalaga, Obert	Vice-Ministre de l'intérieur (anciennement: Vice-Ministre des affaires étrangères), né le 21.4.1951 à Mhute Kraal - Zvishavane	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
60. Matshiya, Melusi (Mike)	Secrétaire permanent, Ministère de l'intérieur	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
61. Mavhaire, Dzikaïmai	Membre du comité du Politburo de la ZANU-PF	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
62. Mbiriri, Partson	Secrétaire permanent, Ministère de l'administration locale, des travaux publics et du développement urbain	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
63. Midzi, Amos Bernard (Mugenva)	Ministre des mines et du développement minier (anciennement: Ministre de l'énergie et de l'électricité), né le 4.7.1952	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
64. Mngangwa, Emmerson Dambudzo	Ministre du logement rural et des équipements sociaux (anciennement: Président du parlement), né le 15.9.1946	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
65. Mohadi, Kembo Campbell Dugishi	Ministre de l'intérieur (anciennement : Vice-Ministre de l'administration locale, des travaux publics et du logement), né le 15.11.1949	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
66. Moyo, Jonathan	Anciennement : Ministre d'État chargé de l'information et de la communication au cabinet du président, né le 12.1.1957	Ancien membre du Gouvernement participant à des activités portant gravement atteinte aux libertés fondamentales.

Nom	Fonction - Autres informations	Raison de leur présence sur la liste
67. Moyo, July Gabarari	Ancien Ministre de l'énergie et de l'électricité (anciennement : Ministre de la fonction publique, du travail et des affaires sociales), né le 7.5.1950	Ancien membre du Gouvernement ayant gardé des liens avec ce dernier.
68. Moyo, Simon Khaya	Secrétaire adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargé des affaires juridiques, né en 1945. NB : Ambassadeur en Afrique du Sud	Ancien membre du Politburo ayant gardé des liens avec le gouvernement et sa politique.
69. Mpofu, Obert Moses	Ministre de l'industrie et du commerce international (anciennement : Gouverneur de la province du Matabeleland nord) (Secrétaire adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargé de la sécurité nationale), né le 12.10.1951	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
70. Msika, Joseph W.	Vice-Président, né le 6.12.1923	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
71. Msipa, Cephas George	Gouverneur de la province du Mashonaland oriental, né le 7.7.1931	Est lié au Gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
72. Muchena, Olivia Nyembesi	Ministre d'État chargé des sciences et de la technologie (alias Nyembezi) au cabinet du président (anciennement : Ministre d'État au cabinet du Vice-Président Msika), né le 18.8.1946	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
73. Muchinguri, Oppah Chamu Zvipange	Ministre de la condition féminine, de la parité et du développement communautaire, secrétaire du Politburo de la ZANU-PF, chargée de la parité et de la culture, née le 14.12.1958	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
74. Mudede, Tobaiwa (Tonnet)	"Registrar General", né le 22.12.1942	Est lié au Gouvernement et complice de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la politique menée par l'État.
75. Mudenge, Isack Stanilaus Goreraivo	Ministre de l'enseignement supérieur (anciennement : Ministre des affaires étrangères), né le 17.12.1941	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
76. Mugabe, Grace	Née le 23.7.1965	Épouse du chef du Gouvernement et participant, en tant que telle, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
77. Mugabe, Sabina	Cadre du comité du Politburo de la ZANU-PF, née le 14.10.1934	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au gouvernement et à sa politique.
78. Mugariri, Bothwell	"Senior Assistant Police Commissioner"	Membre des forces de sécurité et portant une large responsabilité dans les graves violations de la liberté de réunion pacifique.
79. Muguti, Edwin	Vice-Ministre de la santé et de la protection de l'enfance, né en 1965	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
80. Mujuru, Joyce Teurai Ropa	Vice-Président (anciennement: ministre des ressources en eau et du développement des infrastructures), né le 15.4.1955	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
81. Mujuru, Solomon T.R.	Cadre du comité du Politburo de la ZANU-PF, née le 1.5.1949	Membre du Politburo et étroitement liée, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
82. Mumbengegwi, Samuel Creighton	Ministre des finances (anciennement: Ministre d'État chargé de l'indigénisation et de l'émancipation), né le 23.10.1942	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.

Nom	Fonction - Autres informations	Raison de leur présence sur la liste
83. Mumbengegwi, Simbarashe	Ministre des affaires étrangères, né le 20.7.1945	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
84. Murerwa, Herbert Muchemwa	Anciennement : Ministre des finances, né le 31.7.1941	Ancien membre du Gouvernement ayant gardé des liens avec ce dernier.
85. Musariri, Munyaradzi	"Assistant Police Commissioner"	Membre des forces de sécurité et portant une large responsabilité dans les graves violations de la liberté de réunion pacifique.
86. Mushohwe, Christopher Chindoti	Ministre des transports et des communications (anciennement: vice-ministre des transports et des communications), né le 6.2.1954	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
87. Mutasa, Didymus Noel Edwin	Ministre d'État chargé de la sécurité nationale, de la réforme agraire et de la redistribution des terres au cabinet du président, et secrétaire de la ZANU-PF, chargé de l'administration, né le 27.7.1935	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
88. Mutezo, Munacho	Ministre des ressources en eau et du développement des infrastructures	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
89. Mutinhiri, Ambros (alias Ambrose)	Ministre de la jeunesse, de la parité et de la création d'emplois, général de brigade à la retraite	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
90. Mutinhiri, Tracey	Vice-Ministre de l'indigénisation et de l'émancipation (anciennement : Vice-Présidente du Sénat)	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
91. Mutiwekuziva, Kenneth Kaparadza	Vice-Ministre du développement des petites et moyennes entreprises et de la création d'emplois, né le 27.5.1948	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
92. Muzenda, Tsitsi V	Cadre du comité du Politburo de la ZANU-PF, née le 28.10.1922	Membre du Politburo et étroitement liée, en tant que tel, au gouvernement et à sa politique.
93. Muzonzini, Elisha	Général de brigade (anciennement: Directeur Général des services de renseignement), né le 24.6.1957	Ancien membre des forces de sécurité et portant une large responsabilité dans les graves violations de la liberté de réunion pacifique.
94. Mzembi, Walter	Vice-Ministre des ressources hydriques et du développement des infrastructures, né le 16.3.1964	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
95. Ncube, Abedinico	Vice-Ministre de la fonction publique, du travail et des affaires sociales (anciennement: vice-ministre des affaires étrangères), né le 13.10.1954	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
96. Ndlovu, Naison K.	Secrétaire du Politburo de la ZANU-PF, chargé de la production et du travail, né le 22.10.1930	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
97. Ndlovu, Richard	Adjoint au Politburo de la ZANU-PF pour l'intendance, né le 26.6.1942	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
98. Ndlovu, Sikhanyiso	Ministre de l'information et de la communication (anciennement : Vice-Ministre de l'enseignement supérieur), né le 20.9.1949	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.

Nom	Fonction - Autres informations	Raison de leur présence sur la liste
99. Nguni, Sylvester	Ministre du développement économique (anciennement : Vice-Ministre de l'agriculture), né le 4.8.1955	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
100. Nhema, Francis	Ministre de l'environnement et du tourisme, né le 7.4.1959	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
101. Nkomo, John Landa	Président du parlement (anciennement: Ministre au cabinet du Président, chargé des affaires spéciales), né le 22.8.1934	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
102. Nyambuya, Michael Reuben	Ministre de l'énergie et de l'électricité (anciennement : Général de Corps d'Armée, Gouverneur de la province du Manicaland), né le 23.7.1955	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
103. Nyanhongo, Magadzire Hubert	Vice-Ministre des transports et des communications	Membre du gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
104. Nyathi, George	Secrétaire adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargé des sciences et de la technologie	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
105. Nyoni, Sithembiso Gile Glad	Ministre du développement des petites et moyennes entreprises et de la création d'emploi, né le 20.9.1949	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
106. Parirenyatwa, David Pagwese	Ministre de la santé et de la protection de l'enfance (anciennement : Vice-Ministre), né le 2.8.1950	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
107. Patel, Khantibhal	Secrétaire adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargé des finances, né le 28.10.1928	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
108. Pote, Selina M	Secrétaire adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargée de l'égalité entre les sexes et de la culture	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
109. Sakabuya, Morris	Vice-Ministre de l'administration locale, des travaux publics et du développement urbain	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
110. Sakupwanya, Stanley	Secrétaire adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargé de la santé et de la protection de l'enfance	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
111. Samkange, Nelson Taperu Crispin	Gouverneur de la province du Mashonaland occidental	Est lié au Gouvernement et porte une large responsabilité dans les graves violations des droits de l'homme.
112. Sandi or Sachi, E. (?)	Secrétaire adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargée de la condition féminine	Membre du Politburo et étroitement liée, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
113. Savanhu, Tendai	Secrétaire adjoint de la ZANU-PF, chargé des transports et de la protection sociale, né le 21.3.1968	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
114. Sekeramayi, Sydney (alias Sidney) Tigere	Ministre de la défense, né le 30.3.1944	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
115. Sekeramayi, Lovemore	Responsable en chef des élections	Est lié au Gouvernement et complice de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État.

Nom	Fonction - Autres informations	Raison de leur présence sur la liste
116. Shamu, Webster	Ministre d'État chargé de la mise en œuvre des politiques (anciennement: ministre d'État chargé de la mise en œuvre des politiques au cabinet du Président), né le 6.6.1945	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
117. Shamuyarira, Nathan Marwirakuwa	Secrétaire du Politburo de la ZANUPF, chargé de l'information et de la communication, né le 29.9.1928	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
118. Shiri, Perence	Général de corps aérien (armée de l'air), né le 1.11.1955	Membre des forces de sécurité et complice de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État.
119. Shumba, Isaiah Masvayamwando	Vice-Ministre de l'éducation, des sports et de la culture, né le 3.1.1949	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
120. Sibanda, Jabulani	Anciennement : Président de l'association nationale des anciens combattants, né le 31.12.1970	Est lié au Gouvernement et complice de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État.
121. Sibanda, Misheck Julius Mpande	Chef de cabinet (successeur de Charles Utete), né le 3.5.1949	Membre du gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
122. Sibanda, Phillip Valerio (alias Valentine)	Commandant de l'armée nationale du Zimbabwe, Général de Corps d'Armée, né le 25.8.1956	Membre des forces de sécurité et complice de l'élaboration ou la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État.
123. Sikosana, Absolom	Secrétaire du Politburo de la ZANU-PF, chargé de la jeunesse	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
124. Stamps, Timothy	Conseiller pour la santé au cabinet du Président, né le 15.10.1936	Est lié au gouvernement et complice de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État.
125. Tawengwa, Solomon Chirume	Secrétaire adjoint du Politburo de la ZANU-PF, chargé des finances, né le 15.6.1940	Membre du Politburo et étroitement lié, en tant que tel, au Gouvernement et à sa politique.
126. Udenge, Samuel	Ministre d'État chargé des entreprises publiques (anciennement : Vice-Ministre du développement économique)	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
127. Utete, Charles	Président du comité présidentiel de révision foncière (anciennement : Chef de cabinet), né le 30.10.1938	Est lié au Gouvernement et complice de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État.
128. Veterai, Edmore	"Senior Assistant Police Commissioner", commandant des forces de police de Harare	Membre des forces de sécurité et portant une large responsabilité dans les graves violations de la liberté de réunion pacifique.
129. Zimonte, Paradzai	Directeur de l'administration pénitentiaire, né le 4.3.1947	Membre des forces de sécurité et complice de l'élaboration ou la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État.
130. Zhuwao, Patrick	Vice-Ministre des sciences et de la technologie (NB: neveu de Mugabe)	Membre du Gouvernement et participant, en tant que tel, à des activités portant gravement atteinte à la démocratie, au respect des droits de l'homme et à l'État de droit.
131. Zvinavashe, Vitalis	Politburo de la ZANU-PF, comité chargé de l'indigénisation et de l'émancipation, né le 27.9.1943	Ancien membre des forces de sécurité et complice de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la politique de répression menée par l'État et membre du Politburo.

*Arrêté Ministériel n° 2008-401 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant les autorités illégales d'Anjouan.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, les établissements de crédit, et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par des personnes physiques ou morales, entités ou organismes, en relation avec les autorités illégales d'Anjouan, énumérés dans l'annexe au présent arrêté.

ART. 2.

La liste figurant dans l'annexe au présent arrêté pourra être modifiée ou complétée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-401  
DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des membres du gouvernement illégal d'Anjouan et des personnes physiques ou morales, des entités ou des organismes associés à ces derniers, visés à l'article premier

Nom : Mohamed Bacar  
Sexe : M  
Fonction : Président autoproclamé, Colonel Barakani  
Lieu de naissance : Barakani  
Date de naissance : 5.5.1962  
Numéro du passeport : 01AB01951/06/160,  
date de délivrance : 1.12.2006

Nom : Jaffar Salim  
Sexe : M  
Fonction : «Ministre de l'Intérieur»  
Lieu de naissance : Mutsamudu  
Date de naissance : 26.6.1962  
Numéro du passeport : 06BB50485/20 950,  
date de délivrance : 1.2.2007

Nom : Mohamed Abdou Madi  
Sexe : M  
Fonction : «Ministre de la Coopération»  
Lieu de naissance : Mjamaoué  
Date de naissance : 1956  
Numéro du passeport : 05BB39478,  
date de délivrance : 1.8.2006

Nom : Ali Mchindra  
Sexe : M  
Fonction : «Ministre de l'Éducation»  
Lieu de naissance : Cuvette  
Date de naissance : 20.11.1958  
Numéro du passeport : 03819,  
date de délivrance : 3.7.2004

Nom : Houmadi Souf  
Sexe : M  
Fonction : «Ministre de la Fonction Publique»  
Lieu de naissance : Sima  
Date de naissance : 1963  
Numéro du passeport : 51427,  
date de délivrance : 4.3.2007

Nom : Rehema Boinali  
Sexe : M  
Fonction : «Ministre de l'Énergie»  
Lieu de naissance :  
Date de naissance : 1967  
Numéro du passeport : 540355,  
date de délivrance : 7.4.2007

Nom : Dhoihirou Halidi  
Sexe : M  
Titre : Directeur de Cabinet  
Fonction : Haut fonctionnaire, étroitement associé au Gouvernement illégal d'Anjouan  
Lieu de naissance : Bambao Msanga  
Date de naissance : 8.3.1965  
Numéro du passeport : 64528,  
date de délivrance : 19.9.2007

Nom : Abdou Bacar  
Sexe : M  
Titre : Lieutenant-Colonel  
Fonction : Militaire de haut rang, contribuant au soutien du Gouvernement illégal d'Anjouan  
Lieu de naissance : Barakani  
Date de naissance : 2.5.1954  
Numéro du passeport : 54621,  
date de délivrance : 23.4.2007

*Arrêté Ministériel n° 2008-402 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la Biélorussie.*

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, et afin de prendre des mesures à l'encontre du Président Lukashenko et de certains

fonctionnaires de Biélorussie, les établissements de crédit et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par des personnes physiques ou morales, entités ou organismes, énumérés dans l'annexe au présent arrêté.

ART. 2.

La liste figurant dans l'annexe au présent arrêté pourra être modifiée ou complétée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-402 DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008 RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des personnes visées à l'article premier

Nom (transcription française)	Nom (transcription biélorusse)	Nom (transcription russe)	Date de naissance	Lieu de naissance	Fonction	Adresse	Numéro de Passeport	Nationalité
Lukashenko Aleksandr Grigorievich (Lukashenka Alaksandr Rychoravich)	Лукашенка Аляксандр Рыгоравіч	ЛУКАШЕНКО Александр Григорьевич	30.8.1954	Kopys, région de Vitebsk	Président			
Nevyglas Gennady Nikolaevich (Nievvyhlas Hienadz Mikalaevich)	Невыглас Геннадзь Мкалаевіч	НЕВЫГЛАС Геннадий Николаевич	11.2.1954	Parakhonsk, district de Pinsk	Chef de l'Administration de la Présidence			
Petkevich Natalya Vladimirovna (Piatkevich Natallia Uladzimiraua)	Пяткевіч Наталля Уладзіміраўна	ПЕТКЕВИЧ Наталья Владимировна	24.10.1972	Minsk	Chef Adjoint de l'Administration de la Présidence			
Rubinov Anatoly Nikolaevich (Rubinau Anatol Mikalaevich)	Рубінаў Анатоль Мкалаевіч	РУБИНОВ Анатолий Николаевич	15.4.1939	Mogulev	Chef Adjoint Responsable des Médias et de l'Idéologie, Administration de la Présidence			
Proleskovsky Oleg Vitoldovich (Pralaskouski Aleh Vitoldavich)	Праляскоўскі Олег Вітольдавіч	ПРОЛЕСКОВСКИЙ Олег Витольдович	1.10.1963	Zagorsk (Russie, aujourd'hui: Serguiev Possad)	Assistant et chef du Principal Département Idéologique, Administration de la Présidence			

Nom (transcription française)	Nom (transcription biélorusse)	Nom (transcription russe)	Date de naissance	Lieu de naissance	Fonction	Adresse	Numéro de Passeport	Natio- nalité
Radkov Aleksandr Mikhailovich (Radzkou Alaksandr Mikhailavich)	Радзькоў Аляксандр Мкайлавіч	РАДЬКОВ Александр Михайлович	1.7.1951	Votnia, Вотня Быховского района Могилевской области (région de Mogulev district de Bykhov)	Ministre de l'Education			
Rusakevich Vladimir Vasilyevich (Rusakevich Uladzimir Vasilievich)	Русакевіч Уладзімр Васільевіч	РУСАКЕВИЧ Владимир Васильевич	13.9.1947	Vygonochtchi, région de Brest Вьгоноцци, Брестская область	Ministre de l'Information			
Golovanov Viktor Grigoryevich (Halavanau Viktar Ryhoravich)	Галаванаў Віктар Рыгоравіч	ГОЛОВАНОВ Виктор Григорьевич	1952	Borissov	Ministre de la Justice			
Zimovsky Alexander Leonidovich (Zimouski Alaksandr Lieanidavich)	Зімоўскі Аляксандр Леанідавіч	ЗИМОВСКИЙ Александр Леонидович	10.1.1961	Allemagne	Membre de la Chambre Haute du Parlement; Chef de la société Nationale Publique de Radio et Télédiffusion			
Konoplyev Vladimir Nikolaevich (Kanapliou Uladzimir Mikalaevich)	Канаплёў Уладзімр Мікалаевіч	КОНОПЛЕВ Владимир Николаевич	3.1.1954	Akoulintsy région de Mogulev Акулинцы Могилевского Района	Président de la Chambre Basse du Parlement			
Cherginets Nikolai Ivanovich (Charhiniets Mikalai Ivanavich)	Чаргінец Мікалай Іванавіч	ЧЕРГИНЕЦ Николай Иванович	17.10.1937	Minsk	Président de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre Haute			
Kostyan Sergei Ivanovich (Kastsian Siarhieï Ivanavich)	Касцянь Сяргей Іванавіч	КОСТЯН Сергей Иванович	15.1.1941	Oussokhi, district de Klitchev, région de Mogulev Усохи Кличевского района Могилевской Области	Président de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre Basse			
Orda Mikhail Sergeevich (Orda Mikhail Siarhieevich)	Орда Міхаіл Сяргеевіч	ОРДА Михаил Сергеевич	28.9.1966	Diatlovo, région de Grodno, Дятлово Гродненской Области	Membre de la Chambre Haute, Président du BRSM			
Lozovik Nikolai Ivanovich (Lazavik Mikalai Ivanavich)	Лазавік Мкалай Іванавіч	ЛОЗОВИК Николай Иванович	18.1.1951	Neviniani, district de Vileika, région de Minsk, Невиняны Вилейс- кого р-на Минской обл	Secrétaire de la Commission Electorale Centrale (CEC)			
Miklashevich Petr Petrovich (Miklashevich Piotr Piatrovich)	Міклашэвіч Пётр Пятровіч	МИКЛАШЕВИЧ Петр Петрович	1954	Kossouta, région de Minsk, Косуца Минской области	Procureur Général			

Nom (transcription française)	Nom (transcription biélorusse)	Nom (transcription russe)	Date de naissance	Lieu de naissance	Fonction	Adresse	Numéro de Passeport	Nationalité
Slizhevsky Oleg Leonidovich (Slizheuski Aleh Leanidavich)	Сліжэўскі Олег Леанідавіч	СЛИЖЕВСКИЙ Олег Леонидович			Chef de la Division des Organisations Sociales, des Partis et des ONG, Ministère de la Justice			
Khariton Aleksandr (Kharyton Alaksandr)	Харытон Аляксандр	ХАРИТОН Александр			Conseiller de la Division des Organisations Sociales, des Partis et des ONG du Ministère de la Justice			
Smirnov Evgeny Aleksandrovich (Smirnou Yauhien Alaksandravich)	Смірноў Яўген Аляксандравіч	СМИРНОВЕвгений Александрович	15.3.1949	Région de Riazan, Russie	Premier Adjoint du Président de la Cour Economique			
Reutskaya Nadezhda Zalovna (Ravutskaya Nadzieja Zalauna)	Раўцкая Надзея Залаўна	РЕУТСКАЯ Надежда Заловна			Juge du District de Moscou de Minsk			
Trubnikov Nikolai Alekseevich (Trubnikau Mikalai Alakseevich)	Трубнікаў Мікалай Аляксеевіч	ТРУБНИКОВ Николай Алексеевич			Juge du district de Partizanski de Minsk			
Kupriyanov Nikolai Mikhailovich (Kupryianau Mikalai Mikhailavich)	Купрыянаў Мікалай Міхайлавіч	КУПРИЯНОВ Николай Михайлович			Procureur Général Adjoint			
Sukhorenko Stepan Nikolaevich (Sukharenka Stsiapan Mikalaevich)	Сухарэнка Сцяпан Мкалаевіч	СУХОРЕНКО Степан Николаевич	27.1.1957	Zdouditchi, district de Svetlogorsk, région de Gomel Здудичи Светлогорского района Гомельской области	Président du KGB			
Dementei Vasily Ivanovich (Dzemiantsei Vasil Ivanavich)	Дземянецей Васіль Іванавіч	ДЕМЕНТЕЙ Василий Иванович			Premier Adjoint, KGB			
Kozik Leonid Petrovich (Kozik Leanid Piatrovich)	Козік Леанід Пятровіч	КОЗИК Леонид Петрович	13.7.1948	Borissov	Chef de la Fédération des Syndicats			
Koleda Alexandr Mikhailovich (Kalada Alaksandr Mikhailavich)	Каляда Аляксандр Міхайлавіч	КОЛЕДА Александр Михайлович			Président de la Commission Electorale de la Région de Brest			

Nom (transcription française)	Nom (transcription biélorusse)	Nom (transcription russe)	Date de naissance	Lieu de naissance	Fonction	Adresse	Numéro de Passeport	Natio- nalité
Mikhasev Vladimir Ilyich (Mikhasiou Uladzimir Iliich)	Міхасеў Уладзімір Ільіч	МИХАСЕВ Владимир Ильич			Président de la Commission Electorale de la Région de Gomel			
Luchina Leonid Aleksandrovich	Лучына Леанід Аляксандравіч	ЛУЧИНА Леонид Александрович	18.11.1947	Région de Minsk	Président de la Commission Electorale de la Région de Grodno			
Karpenko Igor Vasilievich (Karpenka Ihar Vasilievich)	Карпенка Ігар Васільевіч	КАРПЕНКО Игорь Васильевич	28.4.1964	Novokouznetsk, Russie, Région de Kemerovo Новокузнецк Кемеровской области, Россия	Président de la commission électorale de la ville de Minsk			
Kurlovich Vladimir Anatolievich (Kurlovich Uladzimir Anatolievich)	Курловіч Уладзімір Анатольевіч	КУРЛОВИЧ Владимир Анатольевич			Président de la Commission Electorale de la Région de Minsk			
Metelitsa Nikolai Timofeevich (Miatsielitsa Mikalai Tsimafeevich)	Мяцеліца Мікалай Цімафеевіч	МЕТЕЛИЦА Николай Тимофеевич			Président de la Commission Electorale de la Région de Moguilév			
Pishchulenok Mikhail Vasilievich (Pishchulenak Mikhail Vasilievich)	Пішчулёнак Міхаіл Васільевіч	ПИЩУЛЕНОК Михаил Васильевич			Président de la Commission Electorale de la Région de Vitebsk			
Sheyman (Sheiman), Victor Vladimirovich			26.5.1958	Région de Grodno	Secrétaire d'État au Conseil de Sécurité			
Pavlichenko (Pavliuchenko), Dmitri (Dmitry) Valeriyevich			1966	Vitebsk	Chef du Groupe Spécial d'Intervention du Ministère de l'Intérieur (SOBR)			
Naumov, Vladimir Vladimirovich			7.2.1956		Ministre de l'Intérieur			
Yermoshina Lydia Mihajlovna			29.1.1953	Sloutsk (Région de Minsk)	Présidente de la Commission Electorale Centrale			
Podobed Yuri Nikolaevich			5.3.1962	Sloutsk (Région de Minsk)	Lieutenant- Colonel de la Milice, unité chargée des Missions Spéciales (OMON), du Ministère des Affaires Intérieures			

Nom (transcription française)	Nom (transcription biélorusse)	Nom (transcription russe)	Date de naissance	Lieu de naissance	Fonction	Adresse	Numéro de Passeport	Nationalité
Bortnik, Sergei	БОРТНИК Сяргей	БОРТНИК Сергей	28.5.1953	Minsk	Procureur Général	Ul. Surganovo 80-263, Minsk, Biélorussie	MP 0469554	
Migun, Andrei	МИГУН Андрэй	МИГУН Андрей	5.2.1978	Minsk	Procureur Général	Ul. Goretskovo 53-16, Minsk, Biélorussie	MP 1313262	
Rybakov, Alexei	РЫБАКОЎ Аляксей	РЫБАКОВ Алексей			Juge au Tribunal d'arrondissement de Minsk (Moskovsky)	Ul. Jesenina 31-1-104, Minsk, Biélorussie		
Yasinovich, Leonid Stanislavovich	ЯСІНОВІЧ Леанід Станіслававіч	ЯСИНОВИЧ Леонид Станиславович	26.11.1961	Buchany, district de Vitebsk, Biélorussie	Juge au Tribunal d'arrondissement de Minsk (Tsentralny).	Ul. Gorovtsa 4-104, Minsk, Biélorussie	MP 0515811	

*Arrêté Ministériel n° 2008-403 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la Birmanie / le Myanmar.*

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, les établissements de crédit et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par des membres du Gouvernement de la Birmanie / du Myanmar et des personnes qui leur sont associées, énumérés dans l'annexe au présent arrêté ou détenus par eux.

ART. 2.

La liste figurant dans l'annexe au présent arrêté pourra être modifiée ou complétée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-403  
DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des membres du Gouvernement de la Birmanie / du Myanmar et des personnes physiques ou morales, des entités ou des organismes associés à ces derniers, visés à l'article premier

*Remarques:*

1. Les alias ou les variations orthographiques sont indiqués par la mention «alias».

2. d.d.n. signifie date de naissance.

3. l.d.n. signifie lieu de naissance.

4. Sauf indication contraire, tous les passeports et cartes d'identité ont été délivrés par la Birmanie/le Myanmar.

5. Les numéros indiqués dans la colonne de gauche n'ont d'autre but que de faciliter la consultation des tableaux.

## A. CONSEIL D'ÉTAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT (CEPD)

	Nom (et date et lieu de alias éventuels)	Informations d'identification (fonction/titre, naissance (d.d.n. et l.d.n.), numéro de passeport/carte d'identité, époux/épouse ou fils/fille de ...)	Sexe (M/F)
A1a	Généralissime Than Shwe	Président, d.d.n. 2.2.1933	M
A1b	Kyaing Kyaing	Épouse du Généralissime Than Shwe	F
A1c	Thandar Shwe	Fille du Généralissime Than Shwe	F
A1ci	Commandant Zaw Phyo Win	Époux de Thandar Shwe Directeur adjoint, Section exportations, ministère du commerce	M
A1d	Khin Pyone Shwe	Fille du Généralissime Than Shwe	F
A1e	Aye Aye Thit Shwe	Fille du Généralissime Than Shwe	F
A1f	Tun Naing Shwe alias Tun Tun Naing	Fils du Généralissime Than Shwe	M
A1g	Khin Thanda	Épouse de Tun Naing Shwe	F
A1h	Kyaing San Shwe	Fils du Généralissime Than Shwe, propriétaire de J's Donuts	M
A1i	Dr Khin Win Sein	Épouse de Kyaing San Shwe	F
A1j	Thant Zaw Shwe alias Maung Maung	Fils du Généralissime Than Shwe	M
A1k	Dewar Shwe	Fille du Généralissime Than Shwe	F
A1l	Kyi Kyi Shwe	Fille du Généralissime Than Shwe	F
A2a	Vice-Généralissime Maung Aye	Vice-Président, d.d.n. 25.12.1937	M
A2b	Mya Mya San	Épouse du Vice-Généralissime Maung Aye	F
A2c	Nandar Aye	Fille du Vice-Généralissime Maung Aye, épouse du capitaine Pye Aung (D17g)	F
A3a	Général Thura Shwe Mann	Chef d'Etat-Major, Coordonnateur des opérations spéciales (Armée, forces navales et aériennes), d.d.n. 11.7.1947	M
A3b	Khin Lay Thet	Épouse du Général Thura Shwe Mann d.d.n. 19.6.1947	F
A3c	Aung Thet Mann alias Shwe Mann Ko Ko	Fils du Général Thura Shwe Mann, Ayeya Shwe Wa (Wah) Company, d.d.n. 19.6.1977, passeport n° CM102233	M
A3d	Khin Hnin Thandar	Épouse de Aung Thet Mann	F
A3e	Toe Naing Mann	Fils du Général Thura Shwe Mann, d.d.n. 29.6.1978	M
A3f	Zay Zin Latt	Épouse de Toe Naing Mann; Fille de Khin Shwe (réf J5a), d.d.n. 24.3.1981	F
A5a	LTL-Gén. Thein Sein	«Premier Ministre», d.d.n. 20.4.1945	M
A5b	Khin Khin Win	Épouse du LTL-Gén. Thein Sein	F
A6a	LTL-Gén. (Thiha Thura) Tin Aung Myint Oo	(Thiha Thura est un titre) «Premier Secrétaire», d.d.n. 29.5.1950	M
A6b	Khin Saw Hnin	Épouse du LTL-Gén. Thiha Thura Tin Aung Myint Oo	F
A6c	Capitaine Naing Lin Oo	Fils du Général de corps d'armée Thiha Thura Tin Aung Myint Oo	M
A6d	Hnin Yee Mon	Épouse du Capitaine Naing Lin Oo	F
A7a	LTL-Gén. Kyaw Win	Responsable du Bureau des opérations spéciales 2 (États Kayah, Shan), Membre de l'USDA, d.d.n. 3.1.1944	M
A7b	San San Yee alias San San Yi	Épouse du LTL-Gén. Kyaw Win	F
A7c	Nyi Nyi Aung	Fils du LTL-Gén. Kyaw Win	M
A7d	San Thida Win	Épouse de Nyi Nyi Aung	F
A7e	Min Nay Kyaw Win	Fils du LTL-Gén. Kyaw Win	M
A7f	Dr Phone Myint Htun	Fils du LTL-Gén. Kyaw Win	M
A7g	San Sabai Win	Épouse du Dr Phone Myint Htun	F
A8a	LTL-Gén. Tin Aye	Responsable des services du matériel militaire, président de l'UMEHL	M
A8b	Kyi Kyi Ohn	Épouse du LTL-Gén. Tin Aye	F
A8c	Zaw Min Aye	Fils du LTL-Gén. Tin Aye	M

	Nom (et date et lieu de alias éventuels)	Informations d'identification (fonction/titre, naissance (d.d.n. et l.d.n.), numéro de passeport/carte d'identité, époux/épouse ou fils/fille de ...)	Sexe (M/F)
A9a	LTL-Gén. Ye Myint	Responsable du bureau des opérations spéciales 1 (Kachin, Chin, Sagaing, Magwe, Mandalay), d.d.n. 21.10.1943	M
A9b	Tin Lin Myint	Épouse du LTL-Gén. Ye Myint, d.d.n. 25.1.1947	F
A9c	Theingi Ye Myint	Fille du LTL-Gén. Ye Myint	F
A9d	Aung Zaw Ye Myint	Fils du LTL-Gén. Ye Myint, Yetagun Construction Co.	M
A9e	Kay Khaing Ye Myint	Fille du LTL-Gén. Ye Myint	F
A10a	LTL-Gén. Aung Htwe	Commandant de l'entraînement des forces armées, d.d.n. 1.2.1943	M
A10b	Khin Hnin Wai	Épouse du LTL-Gén. Aung Htwe	F
A11a	LTL-Gén. Khin Maung Than	Responsable du bureau des opérations spéciales 3 (Pegu, Irrawaddy, Arakan)	M
A11b	Marlar Tint	Épouse du LTL-Gén. Khin Maung Than	F
A13a	LTL-Gén. Myint Swe	Responsable du bureau des opérations spéciales 5 (Naypyidaw, Rangoon/Yangon)	M
A13b	Khin Thet Htay	Épouse du LTL-Gén. Myint Swe	F
A14a	Arnt Maung	Directeur Général à la retraite, Direction des Affaires Religieuses	M
A15a	Général de division Thar Aye alias Tha Aye	Responsable du bureau des opérations spéciales 4 (Karen, Mon, Tenasserim), d.d.n. 16.2.1945 (précédemment B3a)	M
A15b	Wai Wai Khaing alias Wei Wei Khaing	Épouse du Général de division Thar Aye (précédemment B3b)	F

## B. COMMANDANTS RÉGIONAUX

	Nom	Informations d'identification (y compris région militaire)	Sexe (M/F)
B1a	Gén. de division Hla Htay Win	Rangoon (Yangon)	M
B1b	Mar Mar Wai	Épouse du Gén. de division Hla Htay Win	F
B2a	Gén. de division Thaug Aye	État de l'est Chan (sud)	M
B2b	Thin Myo Myo Aung	Épouse du Gén. de division Thaug Aye	F
B4a	Gén. de brigade Khin Zaw Oo	Division côtière - Tanintharyi, d.d.n. 24.6.1951	M
B5a	Gén. de brigade Aung Than Htut	État du nord-est Chan (nord)	M
B7a	Gén. de brigade Maung Shein	État de l'ouest - Rakhine	M
B7b	Kyawt Kyawt San	Épouse du Général de brigade Maung Shein	F
B8a	Général de brigade Kyaw Swe	Division du sud-ouest - Irrawaddy	M
B9a	Gén. de division Ohn Myint	État du nord Kachin	M
B9b	Nu Nu Swe	Épouse du Gén. de division Ohn Myint	F
B9c	Kyaw Thiha	Fils du Gén. de division Ohn Myint	M
B9d	Nwe Ei Ei Zin	Épouse de Kyaw Thiha	F
B10a	Gén. de division Ko Ko	Division sud - Pegu	M
B10b	Sao Nwan Khun Sum	Épouse du Gén. de division Ko Ko	F
B11a	Gén. de brigade Thet Naing Win	État du sud-est - Mon	M
B12a	Gén. de division Min Aung Hlaing	État du Triangle - Chan (est)	M
B13a	Gén. de brigade Wai Lwin	Naypyidaw	M
B13b	Swe Swe Oo	Épouse du Gén. de brigade Wai Lwin	F
B13c	Wai Phyoo	Fils du Gén. de brigade Wai Lwin	M
B13d	Lwin Yamin	Fille du Gén. de brigade Wai Lwin	F
B13e	Wai Phyoo Aung	Fils du Général de brigade Wai Lwin	M
B13f	Oanmar (Ohnmar) Kyaw Tun	Épouse de Wai Phyoo Aung	F

## C. COMMANDANTS RÉGIONAUX ADJOINTS

	Nom	Informations d'identification (y compris région militaire)	Sexe (M/F)
C1a	Général de Brigade Kyaw Kyaw Tun	Rangoon (Yangon)	M

	Nom	Informations d'identification (y compris région militaire)	Sexe (M/F)
C1b	Khin May Latt	Épouse du Général de Brigade Kyaw Kyaw Tun	F
C2a	Gén. de brigade Nay Win	Centre	M
C2b	Nan Aye Mya	Épouse du Gén. de brigade Nay Win	F
C3a	Gén. de brigade Tin Maung Ohn	Nord-ouest	M
C4a	Gén. de brigade San Tun	Nord	M
C4b	Tin Sein	Épouse du Gén. de brigade San Tun	F
C5a	Gén. de brigade Hla Myint	Nord-est	M
C5b	Su Su Hlaing	Épouse du Gén. de brigade Hla Myint	F
C6a	Gén. de brigade Wai Lin	Triangle	M
C7a	Gén. de brigade Win Myint	Est	M
C8a	Gén. de brigade Zaw Min	Sud-est	M
C8b	Nyunt Nyunt Wai	Épouse du Colonel Zaw Min	F
C9a	Gén. de brigade Hone Ngaing alias Hon Ngai	Côte	M
C10a	Gén. de brigade Thura Maung Ni	Sud	M
C10b	Nan Myint Sein	Épouse of Gén. de brigade Thura Maung Ni	F
C11a	Gén. de brigade Tint Swe	Sud-ouest	M
C11b	Khin Thaug	Épouse du Gén. de brigade Tint Swe	F
C11c	Ye Min alias: Ye Kyaw Swar Swe	Fils du Gén. de brigade Tint Swe	M
C11d	Su Mon Swe	Épouse de Ye Min	F
C12a	Gén. de brigade Tin Hlaing	Ouest	M
C12b	Hla Than Htay	Épouse du Général de brigade Tin Hlaing	F

## D. MINISTRES

	Nom	Informations d'identification (y compris Ministère)	Sexe (M/F)
D3a	Gén. de division Htay Oo	Agriculture et irrigation depuis le 18.9.2004 (auparavant : Coopératives depuis le 25.8.2003); secrétaire général de l'USDA	M
D3b	Ni Ni Win	Épouse du Gén. de division Htay Oo	F
D3c	Thein Zaw Nyo	Élève officier. Fils du Gén. de division Htay Oo	M
D4a	Gén. de brigade Tin Naing Thein	Commerce (depuis le 18.9.2004), auparavant : Ministre Adjoint aux forêts, d.d.n. 1955	M
D4b	Aye Aye	Épouse du Gén. de brigade Tin Naing Thein	F
D5a	Gén. de division Saw Tun	Construction, d.d.n. 8.5.1935 (depuis le 15.6.1995)	M
D5b	Myint Myint Ko	Épouse du Gén. de division Saw Tun d.d.n. 11.1.1945	F
D5c	Me Me Tun	Fille du Gén. de division Saw Tun d.d.n. 26.10.1967, passeport n° 415194	F
D5d	Maung Maung Lwin	Époux de Me Me Tun, d.d.n. 2.1.1969	M
D6a	Gén. de division Tin Htut	Coopératives (depuis le 15.5.2006)	M
D6b	Tin Tin Nyunt	Épouse du Gén. de division Tin Htut	F
D7a	Gén. de division Khin Aung Myint	Culture (depuis le 15.5.2006)	M
D7b	Khin Phyone	Épouse du Gén. de division Khin Aung Myint	F
D8a	Dr. Chan Nyein	Éducation. (depuis le 10.8.2005) auparavant : Ministre Adjoint aux sciences & technologies, membre du comité exécutif de l'USDA, d.d.n. 1944	M
D8b	Sandar Aung	Épouse du Dr. Chan Nyein	F
D9a	Colonel Zaw Min	Énergie électrique (1) (depuis le 15.5.2006), d.d.n. 10.1.1949	M
D9b	Khin Mi Mi	Épouse du Colonel Zaw Min	F
D10a	Gén. de brigade Lun Thi	Énergie (depuis le 20.12.1997), d.d.n. 18.7.1940	M
D10b	Khin Mar Aye	Épouse du Gén. de brigade Lun Thi	F
D10c	Mya Sein Aye	Fille du Gén. de brigade Lun Thi	F
D10d	Zin Maung Lun	Fils du Gén. de brigade Lun Thi	M
D10e	Zar Chi Ko	Épouse de Zin Maung Lun	F

	Nom	Informations d'identification (y compris Ministère)	Sexe (M/F)
D11a	Gén. de division Hla Tun	Finances et recettes fiscales (depuis le 1.2.2003), d.d.n. 11.7.1951	M
D11b	Khin Than Win	Épouse du Gén. de division Hla Tun	F
D12a	Nyan Win	Affaires étrangères (depuis le 18.9.2004), ancien Commandant Adjoint de l'entraînement des forces armées, d.d.n. 22.1.1953	M
D12b	Myint Myint Soe	Épouse de Nyan Win, d.d.n. 15.1.1953	F
D13a	Gén. de brigade Thein Aung	Forêts (depuis le 25.8.2003)	M
D13b	Khin Htay Myint	Épouse du Gén. de brigade Thein Aung	F
D14a	Prof. Dr. Kyaw Myint	Santé (depuis le 1.2.2003), d.d.n. 1940	M
D14b	Nilar Thaw	Épouse du Prof. Dr. Kyaw Myint	F
D15a	Gén. de division Maung Oo	Affaires intérieures (depuis le 5.11.2004), d.d.n. 1952.	M
D15b	Nyunt Nyunt Oo	Épouse du Gén. de division Maung Oo	F
D16a	Gén. de division Maung Maung Swe	Ministère de l'immigration et de la population et ministère de la protection sociale, du secours et de la réinstallation (depuis le 15.5.2006)	M
D16b	Tin Tin Nwe	Épouse du Gén. de division Maung Maung Swe	F
D16c	Ei Thet Thet Swe	Fille du Gén. de division Maung Maung Swe	F
D16d	Kaung Kyaw Swe	Fils du Gén. de division Maung Maung Swe	M
D17a	Aung Thaug	Industrie 1 (depuis le 15.11.1997)	M
D17b	Khin Khin Yi	Épouse de Aung Thaug	F
D17c	Commandant Moe Aung	Fils de Aung Thaug	M
D17d	Dr Aye Khaing Nyunt	Épouse du Commandant Moe Aung	F
D17e	Nay Aung	Fils de Aung Thaug, homme d'affaires, directeur exécutif, Aung Yee Phyo Co. Ltd	M
D17f	Khin Moe Nyunt	Épouse de Nay Aung	F
D17g	Commandant Pyi Aung alias Pye Aung	Fils de Aung Thaug (marié à A2c)	M
D17h	Khin Ngu Yi Phyo	Fille de Aung Thaug	F
D17i	Dr Thu Nanda Aung	Fille de Aung Thaug	F
D17j	Aye Myat Po Aung	Fille de Aung Thaug	F
D18a	Gén. de division Saw Lwin	Industrie 2 (depuis le 14.11.1998), d.d.n. 1939	M
D18b	Moe Moe Myint	Épouse du Gén. de division Saw Lwin	F
D19a	Gén. de brigade Kyaw Hsan	Information (depuis le 13.9.2002)	M
D19b	Kyi Kyi Win	Épouse du Gén. de brigade Kyaw Hsan	F
D20a	Gén. de brigade Maung Maung Thein	Élevage et pêche	M
D20b	Myint Myint Aye	Épouse du Gén. de brigade Maung Maung Thein	F
D20c	Min Thein alias Ko Pauk	Fils du Gén. de brigade Maung Maung Thein	M
D21a	Gén. De brigade Ohn Myint	Mines (depuis le 15.11.1997)	M
D21b	San San	Épouse du Gén. de brigade Ohn Myint	F
D21c	Thet Naing Oo	Fils du Gén. de brigade Ohn Myint	M
D21d	Min Thet Oo	Fils du Gén. de brigade Ohn Myint	M
D22a	Soe Tha	Planification nationale et développement économique (depuis le 20.12.1997), d.d.n. 1945	M
D22b	Kyu Kyu Win	Épouse de Soe Tha	F
D22c	Kyaw Myat Soe	Fils de Soe Tha	M
D22d	Wei Wei Lay	Épouse de Kyaw Myat Soe	F
D22e	Aung Soe Tha	Fils de Soe Tha	M
D23a	Colonel Thein Nyunt	Promotion des zones frontalières, des ethnies nationales et des questions de développement (depuis le 15.11.1997), et Maire de Naypyidaw	M
D23b	Kyin Khaing	Épouse du Colonel Thein Nyunt	F
D24a	Gén. de division Aung Min	Transports ferroviaires (depuis le 1.2.2003)	M
D24b	Wai Wai Thar alias Wai Wai Tha	Épouse du Gén. de division Aung Min	F
D25a	Gén. de brigade Thura Myint Maung	Affaires religieuses (depuis le 25.8.2003)	M
D25b	Aung Kyaw Soe	Fils du Gén. de brigade Thura Myint Maung	M

	Nom	Informations d'identification (y compris Ministère)	Sexe (M/F)
D25c	Su Su Sandi	Épouse de Aung Kyaw Soe	F
D25d	Zin Myint Maung	Fille du Gén. de brigade Thura Myint Maung	F
D26a	Thaung	Sciences et technologies (depuis le 11.1998), d.d.n. 6.7.1937	M
D26b	May Kyi Sein	Épouse de Thaung	F
D26c	Aung Kyi	Fils de Thaung, d.d.n. 1971	M
D27a	Gén. de brigade Thura Aye Myint	Sports (depuis le 29.10.1999)	M
D27b	Aye Aye	Épouse du Gén. de brigade Thura Aye Myint	F
D27c	Nay Linn	Fils du Gén. de brigade Thura Aye Myint	M
D28a	Gén. de brigade Thein Zaw	Ministère des télécommunications, des postes et des télégraphes (depuis le 10.5.2001)	M
D28b	Mu Mu Win	Épouse du Gén. de brigade Thein Zaw	F
D29a	Gén. de division Thein Swe	Transports, depuis le 18.9.2004 (auparavant: cabinet du Premier Ministre depuis le 25.8.2003)	M
D29b	Mya Theingi	Épouse du Gén. de division Thein Swe	F
D30a	Gén. de division Soe Naing	Ministre de l'hôtellerie et du tourisme (depuis le 15.5.2006)	M
D30b	Tin Tin Latt	Épouse du Gén. de division Soe Naing	F
D30c	Wut Yi Oo	Fille du Gén. de division Soe Naing	F
D30d	Capitaine Htun Zaw Win	Époux de Wut Yi Oo	M
D30e	Yin Thu Aye	Fille du Gén. de division Soe Naing	F
D30f	Yi Phone Zaw	Fils du Gén. de division Soe Naing	M
D31a	Gén. de division Khin Maung Myint	Énergie électrique (2) (nouveau ministère) (depuis le 15.5.2006)	M
D31b	Win Win Nu	Épouse du Gén. de division Khin Maung Myint	F
D32a	Aung Kyi	Emploi/ travail (nommé ministre des relations le 8.10.2007 chargé des relations avec Aung San Suu Kyi)	M
D32b	Thet Thet Swe	Épouse de Aung Kyi	F

## E. MINISTRES ADJOINTS

	Nom	Informations d'identification (y compris Ministère)	Sexe (M/F)
E1a	Ohn Myint	Agriculture et Irrigation (depuis le 15.11.1997)	M
E1b	Thet War	Épouse de Ohn Myint	F
E2a	Gén. de brigade Aung Tun	Commerce (depuis le 13.9.2003)	M
E3a	Gén. de brigade Myint Thein	Construction (depuis le 5.1.2000)	M
E3b	Mya Than	Épouse du Gén. de brigade Myint Thein	F
E4a	U Tint Swe	Construction (depuis le 7.5.1998)	M
E5a	Gén. de division Aye Myint (depuis le 15.5.2006)	Défense	M
E6a	Myo Nyunt	Éducation (depuis le 8.7.1999)	M
E6b	Marlar Thein	Épouse de Myo Nyunt	F
E7a	Gén. de brigade Aung Myo Min	Éducation (depuis le 19.11.2003)	M
E7b	Thazin Nwe	Épouse du Gén. de brigade Aung Myo Min	F
E8a	Myo Myint	Énergie électrique 1 (depuis le 29.10.1999)	M
E8b	Tin Tin Myint	Épouse de Myo Myint	F
E8c	Aung Khaing Moe	Fils de Myo Myint, d.d.n. 25.6.1967 (présumé être au Royaume-Uni, où il s'est rendu avant d'être inscrit sur la liste)	M
E9a	Gén. de brigade Than Htay	Énergie (depuis le 25.8.2003)	M
E9b	Soe Wut Yi	Épouse du Gén. de brigade Than Htay	F
E10a	Colonel Hla Thein Swe	Finances et recettes fiscales (depuis le 25.8.2003)	M
E10b	Thida Win	Épouse du Colonel Hla Thein Swe	F
E11a	Kyaw Thu	Affaires étrangères (depuis le 25.8.2003), d.d.n. 15.8.1949	M
E11b	Lei Lei Kyi	Épouse de Kyaw Thu	F
E12a	Maung Myint	Affaires étrangères (depuis le 18.9.2004)	M

	Nom	Informations d'identification (y compris Ministère)	Sexe (M/F)
E12b	Dr Khin Mya Win	Épouse de Maung Myint	F
E13a	Prof. Dr. Mya Oo	Santé (depuis le 16.11.1997), d.d.n. 25.1.1940	M
E13b	Tin Tin Mya	Épouse du Prof. Dr. Mya Oo	F
E13c	Dr. Tun Tun Oo	Fils du Prof. Dr. Mya Oo, d.d.n. 26.7.1965	M
E13d	Dr. Mya Thuzar	Fille du Prof. Dr. Mya Oo, d.d.n. 23.9.1971	F
E13e	Mya Thidar	Fille du Prof. Dr. Mya Oo, d.d.n. 10.6.1973	F
E13f	Mya Nandar	Fille du Prof. Dr. Mya Oo, d.d.n. 29.5.1976	F
E14a	Gén. de brigade Phone Swe	Affaires Intérieures (depuis le 25.8.2003)	M
E14b	San San Wai	Épouse du Gén. de Brigade Phone Swe	F
E15a	Gén. de brigade Aye Myint Kyu	Hôtellerie et Tourisme (depuis le 16.11.1997)	M
E15b	Khin Swe Myint	Épouse du Gén. de Brigade Aye Myint Kyu	F
E16a	Gén. de brigade Win Sein	Immigration et Population (depuis novembre 2006)	M
E16b	Wai Wai Linn	Épouse du Gén. de brigade Win Sein	F
E17a	Lieutenant-colonel Khin Maung Kyaw	Industrie 2 (depuis le 5.1.2000)	M
E17b	Mi Mi Wai	Épouse du Lieutenant-Colonel Khin Maung Kyaw	F
E19a	Colonel Tin Ngwe	Promotion des zones frontalières, des ethnies nationales et des questions de développement (depuis le 25.8.2003)	M
E19b	Khin Mya Chit	Épouse du Colonel Tin Ngwe	F
E20a	Thura Thaug Lwin (Thura est un titre),	Transports ferroviaires (depuis le 16.11.1997)	M
E20b	Dr Yi Yi Htwe	Épouse du Thura Thaug Lwin	F
E21a	Gén. de brigade Thura Aung Ko (Thura est un titre),	Affaires Religieuses, membre de la CEC de l'USDA (depuis le 17.11.1997)	M
E21b	Myint Myint Yee alias Yi Yi Myint	Épouse du Gén. De Brigade Thura Aung Ko	F
E22a	Kyaw Soe	Science et Technologie (depuis le 15.11.2004)	M
E23a	Colonel Thurein Zaw	Planification nationale et Développement Economique (depuis le 10.8.2005)	M
E23b	Tin Ohn Myint	Épouse du Colonel Thurein Zaw	F
E24a	Gén. de brigade Kyaw Myint	Protection sociale, secours et réinstallation (depuis le 25.8.2003)	M
E24b	Khin Nwe Nwe	Épouse du Gén. de Brigade Kyaw Myint	F
E25a	Pe Than	Transports ferroviaires (depuis le 14.11.1998)	M
E25b	Cho Cho Tun	Épouse de Pe Than	F
E26a	Colonel Nyan Tun Aung	Transports (depuis le 25.8.2003)	M
E26b	Wai Wai	Épouse du Colonel Nyan Tun Aung	F
E27a	Dr Paing Soe	Santé (Ministre Adjoint supplémentaire) (depuis le 15.5.2006)	M
E27b	Khin Mar Swe	Épouse du Dr. Paing Soe	F
E28a	Gén. de division Thein Tun	Ministre Adjoint des postes et des télécommunications	M
E28b	Mya Mya Win	Épouse de Thein Tun	F
E29a	Gén. de division Kyaw Swa Khaing	Ministre Adjoint de l'industrie	M
E29b	Khin Phyu Mar	Épouse de Kyaw Swa Khaing	F
E30a	Gén. de division Thein Htay	Ministre adjoint de la défense	M
E30b	Myint Myint Khine	Épouse du Général de division Thein Htay	F
E31a	Général de brigade Tin Tun Aung	Ministre adjoint du travail (depuis le 7.11.2007)	M
E32a	Général de brigade Win Myint	Ministre adjoint de l'énergie électrique 2 ou de l'industrie 2 (depuis le 7.11.2007)	M

## F. AUTRES AUTORITES LIEES AU SECTEUR DU TOURISME

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
F1a	Capitaine (retraité) Htay Aung	Directeur Général à la Direction de l'Hôtellerie et du Tourisme (Directeur exécutif des services d'Hôtellerie et de Tourisme du Myanmar jusqu'en août 2004)	M
F2a	Tin Maung Shwe	Directeur Général Adjoint, direction de l'Hôtellerie et du Tourisme	M

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
F3a	Soe Thein	Directeur exécutif des services d'Hôtellerie et de Tourisme du Myanmar depuis octobre 2004 (précédemment Responsable général)	M
F4a	Khin Maung Soe	Directeur	M
F5a	Tint Swe	Directeur	M
F6a	Lieutenant-colonel Yan Naing	Directeur, Ministère de l'Hôtellerie et du Tourisme	M
F7a	Kyi Kyi Aye	Directeur de la promotion du Tourisme, Ministère de l'Hôtellerie et du Tourisme	F

## G. HAUTS RESPONSABLES MILITAIRES

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
G1a	Gén. de division Hla Shwe	«Adjutant General» Adjoint	M
G2a	Gén. de division Soe Maung	Juge-Avocat Général	M
G2b	Nang Phyu Phyu Aye	Épouse du Général de division Soe Maung	F
G3a	Gén. de division Thein Htaik alias Hteik	Inspecteur Général	M
G4a	Gén. de division Saw Hla	«Provost Marshal»	M
G4b	Cho Cho Maw	Épouse du Gén. de division Saw Hla	F
G5a	Gén. de division Htin Aung Kyaw	Intendant Général Adjoint	M
G5b	Khin Khin Maw	Épouse du Gén. de division Htin Aung Kyaw	F
G6a	Gén. de division Lun Maung	Auditeur Général	M
G6b	May Mya Sein	Épouse du Général de division Lun Maung	F
G7a	Gén. de division Nay Win	Assistant Militaire du Président du CEPD	M
G8a	Gén. de division Hsan Hsint	Général chargé des recrutements; d.d.n. 1951	M
G8b	Khin Ma Lay	Épouse du Gén. de division Hsan Hsint	F
G8c	Okkar San Sint	Fils du Gén. de division Hsan Hsint	M
G9a	Gén. de division Hla Aung Thein	Commandant de Camp, Rangoon	M
G9b	Amy Khaing	Épouse de Hla Aung Thein	F
G10a	Gén. de division Ye Myint	Chef de la Sécurité des Affaires Militaires	M
G10b	Myat Ngwe	Épouse du Gén. de division Ye Myint	F
G11a	Gén. de brigade Mya Win	Commandant, Collège National de la Défense	M
G12a	Gén. de brigade Tun Tun Oo	Directeur des Relations Publiques et de la Guerre Psychologique	M
G13a	Gén. de division Thein Tun	Directeur des transmissions; membre du Comité de Gestion convoquant la Convention Nationale	M
G14a	Gén. de division Than Htay	Directeur des approvisionnements et des transports	M
G14b	Nwe Nwe Win	Épouse du Général de division Than Htay	F
G15a	Gén. de division Khin Maung Tint	Directeur des imprimeries de sécurité	M
G16a	Gén. de division Sein Lin	Directeur, Ministère de la Défense (Fonction précise non connue. Auparavant : Directeur du matériel)	M
G17a	Gén. de division Kyi Win	Directeur de l'artillerie et des blindés, Administrateur de L'UMEHL	M
G17b	Khin Mya Mon	Épouse du Général de division Kyi Win	F
G18a	Gén. de division Tin Tun	Directeur du Génie Militaire	M
G18b	Khin Myint Wai	Épouse du Général de division Tin Tun	F
G19a	Gén. de division Aung Thein	Directeur de la réinstallation	M
G19b	Htwe Yi alias Htwe Htwe Yi	Épouse du Gén. de division Aung Thein	F
G20a	Gén. de brigade Zaw Win	Commandant Adjoint de l'entraînement des forces armées	M
G21a	Gén. de brigade Than Maung	Commandant Adjoint, Collège National de la Défense	M
G22a	Gén. de brigade Win Myint	Recteur de la DSTA	M
G23a	Gén. de brigade Yar Pyae	Recteur; Académie Médicale des Services de la Défense	M
G24a	Gén. de brigade Than Sein	Commandant de l'Hôpital des Services de la Défense, Mingaladon, d.d.n. 1.2.1946, l.d.n. Bago	M
G24b	Rosy Mya Than	Épouse du Gén. de Brigade Than Sein	F

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
G25a	Gén. de brigade Win Than	Directeur des achats et Directeur exécutif de Union of Myanmar Economic Holdings (auparavant : Gén. De Division Win Hlaing, K1a)	M
G26a	Gén. de brigade Than Maung	Directeur des Milices Populaires et des Forces Frontalières	M
G27a	Gén. de division Khin Maung Win	Directeur de l'Industrie de la Défense	M
G28a	Gén. de brigade Kyaw Swa Khine	Directeur de l'Industrie de la Défense	M
G29a g	Gén. de brigade Win Aung	Membre du Conseil de Sélection et de Formation de la Fonction Publique	M
G30a	Gén. de brigade Soe Oo	Membre du Conseil de Sélection et de Formation de la Fonction Publique	M
G31a	Gén. de brigade Nyi Tun alias Nyi Htun	Membre du Conseil de Sélection et de Formation de la Fonction Publique	M
G32a	Gén. de brigade Kyaw Aung	Membre du Conseil de Sélection et de Formation de la Fonction Publique	M
G33a	Gén. de division Myint Hlaing	Chef d'Etat-major (Défense aérienne)	M
G33b	Khin Thant Sin	Épouse du Gén. de division Myint Hlaing	F
G33c	Hnin Nandar Hlaing	Fille du Gén. de division Myint Hlaing	F
G33d	Thant Sin Hlaing	Fils du Gén. de division Myint Hlaing	M
G34a	Gén. de division Mya Win	Directeur, Ministère de la Défense	M
G35a	Gén. de division Tin Soe	Directeur, Ministère de la Défense	M
G36a	Gén. de division Than Aung	Directeur, Ministère de la Défense	M
G37a	Gén. de division Ngwe Thein	Ministère de la Défense	M
G78a	Col Thant Shin	Secrétaire, Gouvernement de l'Union du Myanmar	M

*Forces navales*

G38a	Vice-Amiral Soe Thein	Commandant en Chef (Forces navales)	M
G38b	Khin Aye Kyin	Épouse du Vice-Amiral Soe Thein	F
G38c	Yimon Aye	Fille du Vice-Amiral Soe Thein, d.d.n. 12.7.1980	F
G38d	Aye Chan	Fils du Vice-Amiral Soe Thein, d.d.n. 23.9.1973	M
G38e	Thida Aye	Fille du Vice-Amiral Soe Thein, d.d.n. 23.3.1979	F
G39a	Commodore Nyan Tun	Chef d'Etat-Major (Forces navales), administrateur de l'UMEHL	M
G39b	Khin Aye Myint	Épouse de Nyan Tun	F
G40a	Commodore Win Shein	Commandant, Quartier général de la formation navale	M
G99a	Commodore Thura Thet Swe	Responsable du commandement naval régional - Taninthayi	M

*Forces aériennes*

G41a	LTL-Gén. Myat Hein	Commandant en Chef (Forces aériennes)	M
G41b	Htwe Htwe Nyunt	Épouse du LTL-Gén. Myat Hein	F
G42a	Gén. de Brigade Ye Chit Pe	Personnel du Commandant en chef des Forces aériennes, Mingaladon	M
G43a	Gén. de Brigade Khin Maung Tin	Commandant de l'École de formation aérienne de Shande, Meiktila	M
G44a	Gén. de Brigade Zin Yaw	Chef d'Etat-major (Forces aériennes), administrateur de l'UMEHL	M
G44b	Khin Thiri	Épouse du Gén. de Brigade Zin Yaw	F

*Divisions d'infanterie légère*

G45a	Gén. de Brigade Hla Min	11 LID	M
G46a	Gén. de Brigade Tun Nay Lin	22 LID	M
G47a	Gén. de Brigade Tin Tun Aung	33 LID, Sagaing	M
G48a	Gén. de Brigade Hla Myint Shwe	44 LID	M
G49a	Gén. de Brigade Win Myint	77 LID, Bago	M
G50a	Gén. de Brigade Tin Oo Lwin	99 LID, Meiktila	M
G79a	Gén. de Brigade Maung Maung Aye	Commandant, brigade 66	M
G79b	San San Yee	Épouse du Général de Brigade Maung Maung Aye	F
G80a	Colonel Than Han	Division d'infanterie légère 66	M

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
G81a	Lieutenant-Colonel Htwe Hla	Division d'infanterie légère 66	M
G82a	Lieutenant-Colonel Han Nyunt	Division d'infanterie légère 66	M
G83a	Colonel Ohn Myint	Division d'infanterie légère 77	M
G84a	Lieutenant-Colonel Aung Kyaw Zaw	Division d'infanterie légère 77	M
G85a	Major Hla Phyo	Division d'infanterie légère 77	M
G86a	Général de division Thura Myint Aung	«Adjutant-Général» (précédemment B8a, promu du Commandement Régional du Sud-Ouest)	M
G87a	Général de corps d'armée Maung Bo	Chef de l'Inspection Générale (précédemment A12a)	M
G87b	Khin Lay Myint	Épouse du Général de Corps d'Armée Maung Bo (précédemment A12b)	F
G87c	Kyaw Swa Myint	Fils du Général de Corps d'Armée Maung Bo, Homme d'Affaires (précédemment A12c)	M
G88a	Général de division Khin Zaw	Responsable du Bureau des Opérations Spéciales 6 (Naypidaw, Mandalay), promu du commandement central	M
G88b	Khin Pyone Win	Épouse du Général de division Khin Zaw	F
G88c	Kyi Tha Khin Zaw	Fils du Général de division Khin Zaw	M
G88d	Su Khin Zaw	Fille du Général de division Khin Zaw	F
G89a	Général de division Tha Aye	Ministère de la Défense	M
G90a	Colonel Myat Thu	Commandant de la Région Militaire 1 (Yangon nord)	M
G91a	Colonel Nay Myo	Commandant de la Région Militaire 2 (Yangon est)	M
G92a	Colonel Tin Hsan	Commandant de la Région Militaire 3 (Yangon ouest)	M
G93a	Colonel Khin MaungHtun	Commandant de la Région Militaire 4 (Yangon sud)	M
G94a	Colonel Tint Wai	Responsable du Commandement du Contrôle des Opérations 4 (Mawbi)	M
G95a	San Nyunt	Commandant de l'Unité de Soutien Militaire 2 de la Force de Sécurité Militaire	M
G96a	Lieutenant-Colonel Zaw Win	Commandant de la base 3 du bataillon Lon Htein à Shwemyayar	M
G97a	Major Mya Thuang	Commandant de la base 5 du bataillon Lon Htein à Mawbi	M
G98a	Major Aung San Win	Commandant de la base 7 du bataillon Lon Htein dans l'arrondissement urbain de Thanlin	M
G100a	Colonel Myat Thu	Commandement tactique 11e LID	M
G101a	Colonel Htein Lin	Commandement tactique 11e LID	M
G102a	Lieutenant-Colonel Tun Hla Aung	Commandement tactique 11e LID	M
G103a	Colonel Aung Tun	66e Brigade	M
G104a	Capitaine Thein Han	66e Brigade	M
G104b	Hnin Wutyi Aung	Épouse du Capitaine Thein Han	F
G105a	Lieutenant-Colonel Mya Win	Commandement tactique 77e LID	M
G106a	Colonel Win Te	Commandement tactique 77e LID	M
G107a	Colonel Soe Htway	Commandement tactique 77e LID	M
G108a	Lieutenant-Colonel Tun Aye	Commandement du 702e bataillon d'infanterie légère	M

*Autres généraux de Brigade*

G51a	Gén. de Brigade Htein Win	Poste de Taikkyi	M
G52a	Gén. de Brigade Khin Maung Aye	Commandant du poste de Meiktila	M
G53a	Gén. de Brigade Kyaw Oo Lwin	Commandant du poste de Kalay	M
G54a	Gén. de Brigade Khin Zaw Win	Poste de Khamaukgyi	M
G55a	Gén. de Brigade Kyaw Aung	MR sud, Commandant du poste de Toungoo	M
G56a	Gén. de Brigade Thet Oo	Commandant, Commandement des Opérations Militaires (MOC) - 16	M
G57a	Gén. de Brigade Myint Hein	MOC - 3, poste de Mogaung	M
G58a	Gén. de Brigade Tin Ngwe	Ministère de la Défense	M
G59a	Gén. de Brigade Myo Lwin	MOC - 7, poste de Pekon	M
G60a	Gén. de Brigade Myint Soe	MOC - 5, poste de Taungup	M
G61a	Gén. de Brigade Myint Aye	MOC - 9, poste de Kyauktaw	M

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
G62a	Gén. de Brigade Nyunt Hlaing	MOC - 17, poste de Mong Pan	M
G63a	Gén. de Brigade Ohn Myint	État de Mon, membre de la CEC de l'USDA	M
G64a	Gén. de Brigade Soe Nwe	MOC - 21, poste de Bhamo	M
G65a	Gén. de Brigade Than Tun	Commandant du poste de Kyaukpadaung	M
G66a	Gén. de Brigade hanT un Aung	Commandement régional des opérations (ROC) - Sittwe	M
G67a	Gén. de Brigade Thaug Htaik	Commandant du poste de Aungban	M
G68a	Gén. de Brigade Thein Hteik	MOC - 13, poste de Bokpyin	M
G69a	Gén. de Brigade Thura Myint Thein	Commandement des opérations tactiques de Namhsan	M
G70a	Gén. de Brigade Win Aung	Commandant du poste de Mong Hsat	M
G71a	Gén. de Brigade Myo Tint	Officier en service spécial, Ministère des transports	M
G72a	Gén. de Brigade Thura Sein Thaug	Officier en service spécial, ministère de la protection sociale	M
G73a	Gén. de Brigade Phone Zaw Han	Maire de Mandalay depuis février 2005, anciennement Commandant de Kyaukme	M
G73b	Moe Thidar	Épouse du Général de brigade Phone Zaw Han	F
G74a	Gén. de Brigade Win Myint	Commandant du poste de Pyinmana	M
G75a	Gén. de Brigade Kyaw Swe	Commandant du poste de Pyin Oo Lwin	M
G76a	Gén. de Brigade Soe Win	Commandant du poste de Bahtoo	M
G77a	Gén. de Brigade Thein Htay	Ministère de la Défense	M
G110a	Général de Brigade MyintSoe	Responsable du Commandement du poste de Yangon	M
G111a	Général de Brigade MyoMyint Thein	Commandant de l'Hôpital Militaire de Pyin Oo Lwin	M
G112a	Général de Brigade SeinMyint	Vice-Président du Conseil pour la paix et le développement de la division de Bago	M
G113a	Général de Brigade HongNgai (Ngaing)	Président du Conseil pour la paix et le développement de l'État Chin	M

## H. OFFICIERS MILITAIRES DIRIGEANT DES PRISONS ET LA POLICE

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
H1a	Gén. de division Khin Yi	Directeur Général de la police de Myanmar	M
H1b	Khin May Soe	Épouse du Gén. de division Khin Yi	F
H2a	Zaw Win	Directeur Général du Département des Prisons (Ministère de l'Intérieur) depuis août 2004, anciennement DG Adjoint de la police de Myanmar, et Ancien Général de Brigade. Ancien militaire	M
H2b	Nwe Ni San	Épouse de Zaw Win	F
H3a	Aung Saw Win	Directeur Général, Bureau des enquêtes spéciales	M
H4a	Police Gén. de Brigade Khin Maung Si	Chef d'Etat-major de la police	M
H5a	Lieutenant-Colonel Tin Thaw	Responsable de l'Institut Technique Gouvernemental	M
H6a	Maung Maung Oo	Responsable de l'Equipe d'Interrogatoire de la Force de Sécurité Militaire à la Prison d'Insein	M
H7a	Myo Aung	Directeur des centres de détention de Yangon	M
H8a	Général de Brigade de police Zaw Win	Directeur Adjoint de la police	M

## I. UNION SOLIDARITY AND DEVELOPMENT ASSOCIATION (USDA)

(Hauts responsables de l'USDA qui ne sont mentionnés nulle part ailleurs)

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
I1a	Gén. de brigade Aung Thein Lin	Maire et Président du Comité du Développement de la Ville de Yangon (Secrétaire), d.d.n. 1952	M
I1b	Khin San Nwe	Épouse du Gén. de Brigade Aung Thein Lin	F
I1b	Thidar Myo	Fille du Gén. de Brigade Aung Thein Lin	F
I2a	Colonel Maung Par	Vice-Maire de YCDC (membre de la CEC)	M
I2b	Khin Nyunt Myaing	Épouse du Colonel Maung Par	F
I2c	Naing Win Par	Fils du Colonel Maung Par	M
I3a	Nyan Tun Aung	Membre du Comité Exécutif Central	M
I4a	Aye Myint	Membre du Comité Exécutif de la Ville de Rangoon	M
I5a	Tin Hlaing	Membre du Comité Exécutif de la Ville de Rangoon	M

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
I7a	Soe Nyunt	Officier d'État major, Yangon est	M
I8a	Chit Ko Ko	Président du Conseil pour la paix et le développement - arrondissement urbain de Mingala Taungnyunt	M
I9a	Soe Hlaing Oo	Secrétaire du Conseil pour la paix et le développement - arrondissement urbain de Mingala Taungnyunt	M
I10a	Capitaine Kan Win	Responsable des Forces de police de l'arrondissement urbain de Mingala Taungnyunt	M
I11a	That Zin Thein	Responsable du Comité de développement - arrondissement urbain de Mingala Taungnyunt	M
I12a	Khin Maung Myint	Responsable des services de l'immigration et de la population -arrondissement urbain de Mingala Taungnyunt	M
I13a	Zaw Lin	Secrétaire de l'USDA - arrondissement urbain de Mingala Taungnyunt	M
I14a	Win Hlaing	Secrétaire adjoint de l'USDA - arrondissement urbain de Mingala Taungnyunt	M
I15a	San San Kyaw	Chef du Service de l'Information et des Relations Publiques du Ministère de l'Information - arrondissement urbain de Mingala Taungnyunt	F
I16a	Général de corps d'armée Myint Hlaing	Ministère de la Défense et membre de l'USDA	M

## J. PERSONNES TIRANT PROFIT DES POLITIQUES ECONOMIQUES DU GOUVERNEMENT

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
J1a	Tay Za	Directeur exécutif, Htoo Trading Co., Htoo Construction Co., d.d.n. 18.7.1964; carte d'identité n° MYGN 006415. Père: U Myint Swe (6.11.1924), mère : Mme Ohn (12.8.1934)	M
J1b	Thidar Zaw	Épouse de Tay Za ; d.d.n. 24.2.1964, carte d'identité n° KMYT 006865, Parents : M. Zaw Nyunt (décédé), Mme Htoo (décédée)	F
J1c	Pye Phyo Tay Za	Fils de Tay Za (J1a), d.d.n. 29.1.1987	M
J1e	Ohn	Mère de Tay Za, d.d.n. 12.8.1934	F
J2a	Thiha	Frère de Tay Za (J1a), d.d.n. 24.6.1960. Directeur de Htoo Trading. Distributeur de London cigarettes (Myawadi Trading)	M
J2b	Shwe Shwe Lin	Épouse de Thiha	F
J3a	Aung Ko Win alias Saya Kyaung	Kanbawza Bank, Myanmar Billion Group, Nilayoma Co. Ltd et East Yoma Co. Ltd. Représentant de London Cigarettes dans les États Shan et Kayah	M
J3b	Nan Than Htwe	Épouse de Aung Ko Win	F
J3c	Nang Lang Kham	Fille de Aung Ko Win (J3a) et Nan Than Htwe (J3b), d.d.n. 1.6.1988	F
J4a	Tun Myint Naing alias Steven Law	Asia World Co.	M
J4b	(Ng) Seng Hong, dite Cecilia Ng	Épouse de Tun Myint Naing	F
J4c	Lo Hsing-han	Père de Tun Myint Naing alias Steven Law d'Asia World	M
J5a	Khin Shwe	Zaykabar Co.; d.d.n. 21.1.1952. Voir également A3f	M
J5b	San San Kywe	Épouse de Khin Shwe	F
J5c	Zay Thiha	Fils de Khin Shwe, d.d.n. 1.1.1977	M
J6a	Htay Myint	Yuzana Co., Yuzana Supermarket et Yuzana Hotel, d.d.n. 6.2.1955	M
J6b	Aye Aye Maw	Épouse de Htay Myint, d.d.n. 17.11.1957	F
J6c	Win Myint	Frère de Htay Myint, d.d.n. 29.5.1952	M
J6d	Lay Myint	Frère de Htay Myint, d.d.n. 6.2.1955	M
J6e	Kyin Toe	Frère de Htay Myint, d.d.n. 29.4.1957	M
J6f	Zar Chi Htay	Fille de Htay Myint	F
J6g	Khin Htay Lin	Directeur Yuzana Co.; d.d.n. 14.4.1969	M
J7a	Kyaw Win	Shwe Thanlwin Trading Co. (distributeurs exclusifs de Thaton Tires via le ministère de l'industrie 2)	M
J7b	Nan Mauk Loung Sai alias Nang Mauk Lao Hsai	Épouse de Kyaw Win	F

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
J10a	Gén. de division (retraité) Nyunt Tin	Ancien Ministre de l'agriculture et de l'irrigation, retraité depuis septembre 2004	M
J10b	Khin Myo Oo	Épouse du Gén. de division (retraité) Nyunt Tin	F
J10c	Kyaw Myo Nyunt	Fils du Gén. de division (retraité) Nyunt Tin	M
J10d	Thu Thu Ei Han	Fille du Gén. de division (retraité) Nyunt Tin	F
J11a	Than Than Nwe	Épouse du Gén. Soe Win, Ancien Premier Ministre (décédé)	F
J11b	Nay Soe	Fils du Gén. Soe Win, Ancien Premier Ministre (décédé)	M
J11c	Theint Theint Soe	Fille du Gén. Soe Win, Ancien Premier Ministre (décédé)	F
J11d	Sabai Myaing	Épouse de Nay Soe	F
J11e	Htin Htut	Époux de Theint Theint Soe	M
J12a	Maung Maung Myint	Directeur Général de Myangon Myint Co. Ltd	M
J13a	Maung Ko	Directeur, Htarwara Mining Company	M
J14a	Zaw Zaw	Directeur Général de Max Myanmar	M
J14b	Htay Htay Khine	Épouse de Zaw Zaw	F
J15a	Chit Khaing	Eden group of companies	M
J16a	Maung Weik	Maung Weik & Co. Ltd	M
J17a	Aung Htwe	Directeur général Golden Flower company	M
J18a	Kyaw Thein	Homme de paille financier de Tay Za's Htoo Trading, d.d.n. 25.10.1947	M
J19a	Kyaw Myint	Propriétaire, Golden Flower Company	M
J20a	Nay Win Tun	PDG de Ruby Dragon Jade and Gems Co. Ltd	M
J21a	Win Myint	Président de la Fédération des Chambres de Commerce et de l'Industrie de l'Union du Myanmar et propriétaire de Shwe Nagar Min Co	M
J22a	Eike Htun alias Ayke Htun	Directeur Général d'Olympic Construction Co. et d'Asia Wealth Bank	M
J23a	"Dagon" Win Aung	Dagon International Co. Ltd, d.d.n. 30.9.1953, p. o.b Pyay, carte d'identité n° PRE 127435	M
J23b	Moe Mya Mya	Épouse de "Dagon" Win Aung, d.d.n. 28.8.1958, carte d'identité n° B/RGN 021998	F
J23c	Ei Hnin Pwint alias Christabelle Aung	Fille de "Dagon" Win Aung, d.d.n. 22.2.1981, directrice du Palm Beach Resort à Ngwe Saung	F
J23d	Thurane (Thurein) Aung alias Christopher Aung	Fils de "Dagon" Win Aung, d.d.n. 23.7.1982	M
J23e	Ei Hnin Khine alias Christina Aung	Fille de "Dagon" Win Aung, d.d.n. 18.12.1983	F
J24a	Aung Myat	Mother Trading	M
J25a	Win Lwin	Kyaw Tha Company	M
J26a	Dr. Sai Sam Tun	Loi Hein Co., qui collabore avec le ministère de l'industrie 1	M
J27a	San San Yee (Yi)	Groupe Super One	F
J28a	Aung Toe	Président de la Cour suprême	M
J29a	Aye Maung	Procureur Général	M
J30a	Thaung Nyunt	Conseiller Juridique	M
J31a	Dr. Tun Shin	Procureur Général Adjoint	M
J32a	Tun Tun Oo	Procureur Général Adjoint	M
J33a	Tun Tun Oo	Vice-Président de la Cour suprême	M
J34a	Thein Soe	Vice-Président de la Cour suprême	M
J35a	Tin Aung Aye	Juge à la Cour suprême	M
J36a	Tin Aye	Juge à la Cour suprême	M
J37a	Myint Thein	Juge à la Cour suprême	M
J38a	Chit Lwin	Juge à la Cour suprême	M
J39a	Juge Thaung Lwin	Juge au Tribunal de l'arrondissement urbain de Kyauktada	M

## K. ENTREPRISES DETENUES PAR DES MILITAIRES

	Nom	Informations d'identification (y compris fonction)	Sexe (M/F)
K1a	Gén. de division (retraité) Win Hlaing	Ancien DG, Union of Myanmar Economic Holdings, Myawaddy Bank	M
K1b	Ma Ngeh	Fille du Gén. de division (retraité) Win Hlaing	F
K1c	Zaw Win Naing	Directeur Général de la Kambawza Bank. Époux de Ma Ngeh (K1b), et neveu d'Aung Ko Win (J3a)	M
K1d	Win Htway Hlaing	Fils du Gén. de division (retraité) Win Hlaing, représentant pour la société KESCO	M
K2	Colonel Ye Htut	Myanmar Economic Corporation	M
K3a	Colonel Myint Aung	DG, Myawaddy Trading Co., d.d.n. 11.8.1949	M
K3b	Nu Nu Yee	Épouse de Myint Aung, technicienne de laboratoire, d.d.n. 11.11.1954	F
K3c	Thiha Aung	Fils de Myint Aung, employé par Schlumberger, d.d.n. 11.6.1982, passeport n° 795543	M
K3d	Nay Linn Aung	Fils de Myint Aung, marin, d.d.n. 11.4.1981	M
K4a	Colonel Myo Myint	DG, Bandoola Transportation Co.	M
K5a	Colonel (retraité) Thant Zin	DG, Myanmar Land and Development	M
K6a	Lieutenant-colonel (retraité) Maung Maung Aye	UMEHL, Président de Myanmar Breweries	M
K7a	Colonel Aung San	DG, Hsinmin Cement Plant Construction Project	M
K8a	Gén. de division Mg Nyo	Conseil d'Administration, Union of Myanmar Economic Holdings Ltd	M
K9a	Gén. de division Kyaw Win	Conseil d'Administration, Union of Myanmar Economic Holdings Ltd	M
K10a	Gén. de brigade Khin Aung Myint	Conseil d'Administration, Union of Myanmar Economic Holdings Ltd	M
K11a	Col. Nyun Tun (marine)	Conseil d'Administration, Union of Myanmar Economic Holdings Ltd	M
K12a	Thein Htay (retraité)	Conseil d'Administration, Union of Myanmar Economic Holdings Ltd	M
K13a	Lieutenant-colonel Chit Swe (retraité)	Conseil d'Administration, Union of Myanmar Economic Holdings Ltd	M
K14a	Myo Nyunt	Conseil d'Administration, Union of Myanmar Economic Holdings Ltd	M
K15a	Myint Kyine	Conseil d'Administration, Union of Myanmar Economic Holdings Ltd	M
K16a	Lieutenant-colonel Nay Wynn	Directeur Général département, Myawaddy Trading	M

*Arrêté Ministériel n° 2008-404 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la République Démocratique du Congo.*

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

## ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, les établissements de crédit et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par des personnes agissant en violation de l'embargo sur les armes imposé à l'encontre de la République Démocratique du Congo, énumérées dans l'annexe au présent arrêté.

## ART. 2.

La liste figurant dans l'annexe au présent arrêté pourra être modifiée ou complétée.

## ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-404  
DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDOS  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des personnes physiques et morales, des entités ou des organismes visés à l'article premier

1) Frank Kakolele **Bwambale** [*alias* a) Frank Kakorere, b) Frank Kakorere Bwambale]. Autres informations : ancien leader du RCD-ML.

2) Jérôme **Kakwavu Bukande** [*alias* a) Jérôme Kakwavu, b) Commandant Jérôme]. Nationalité: congolaise. Autres informations: ancien Président de l'UCD/FAPC. Nommé Général des FARDC en décembre 2004.

3) Germain **Katanga**. Nationalité : congolaise. Autres informations : assigné à résidence à Kinshasa depuis mars 2005. Chef du FRPI. Nommé Général des FARDC en décembre 2004.

4) Thomas **Lubanga**. Né en Iturie, République démocratique du Congo. Nationalité: congolaise. Autres informations: Président de l'UPC/L. Arrêté à Kinshasa en mars 2005.

5) Khawa Panga **Mandro** [*alias* a) Kawa Panga, b) Kawa Panga Mandro, c) Kawa Mandro, d) Yves Andoul Karim, e) Chief Kahwa, f) Kawa, g) Mandro Panga Kahwa, h) Yves Khawa Panga Mandro]. Né le 20.8.1973 à Bunia, République démocratique du Congo. Nationalité: congolaise. Autres renseignements: ex-Président du PUSIC, emprisonné à Bunia depuis avril 2005.

6) Iruta Douglas **Mpamo** [*alias* a) Mpano b) Douglas Iruta Mpamo]. Adresse: Bld Kanyamuhanga 52, Goma, RDC. Né le: a) 28.12.1965, b) 29.12.1965, à a) Bashali, Masisi [référence à la date de naissance a)], b) Goma, République démocratique du Congo (ancien Zaïre) [référence à la date de naissance b)]. Nationalité: congolaise. Autres renseignements: propriétaire/Directeur de la Compagnie aérienne des Grands Lacs et de la Great Lakes Business Company

7) Sylvestre **Mudacumura** [*alias* a) Radja, b) Mupenzi Bernard, c) Général Major Mupenzi]. Nationalité: rwandaise. Autres informations: Commandant des FDLR.

8) Dr Ignace **Murwanashyaka** (alias Ignace), né le 14 mai 1963, à a) Butera, Rwanda, b) **Ngoma, Butare, Rwanda**.

Nationalité: rwandaise. Autres renseignements: Président des FDLR. Réside en Allemagne.

9) Jules **Mutebutsi** [*alias* a) Jules Mutebusi, b) Jules Mutebuzi, c) Colonel Mutebutsi]. Né dans le Sud-Kivu, République démocratique du Congo. Nationalité: congolaise. Autres informations: ancien Commandant en second de la 10<sup>e</sup> région militaire des FARDC (limogé en avril 2004). Actuellement détenu au Rwanda.

10) Matthieu **Ngudjolo** (*alias* Cui Ngudjolo). Autres informations: "Colonel" ou "Général". Chef d'Etat-Major du FNI et ancien Chef d'Etat-Major du FRPI. Arrêté par la MONUC à Bunia en octobre 2003.

11) Floribert Ngabu **Njabu** [*alias* a) Floribert Njabu, b) Floribert Ndjabu, c) Floribert Ngabu, d) Ndjabu]. Autres informations : Président du FNI. Arrêté et détenu à Kinshasa depuis mars 2005.

12) Laurent **Nkunda** [*alias* a) Laurent Nkunda Bwatare, b) Laurent Nkundabatware, c) Laurent Nkunda Mahoro Bwatare, d) Laurent Nkunda Bwatare, e) General Nkunda]. Né le: a) 6.2.1967, b) 2.2.1967, à : North Kivu/Rutshuru, République démocratique du Congo [référence à la date de naissance a)]. Nationalité : congolaise. Autres renseignements : ancien général du RCD-G. Fondateur du Congrès national pour la défense du peuple, 2006; officier supérieur du Rassemblement congolais pour la Démocratie-Goma (RCD-G), 1998-2006; officier du Front patriotique rwandais (FPR), 1992- 1998. Actuellement non localisé. Aurait été vu au Rwanda et à Goma.

13) James **Nyakuni**. Nationalité: ougandaise. Autres informations : partenaire commercial du Commandant Jérôme (Jérôme Kakwavu Bukande).

14) Dieudonné **Ozia Mazio** [*alias* a) Ozia Mazio, b) Omari, c) M. Omari]. Né le 6.6.1949 à Ariwara, République démocratique du Congo. Nationalité : congolaise. Autres informations: Président de la FEC en territoire d'Aru. Actions financières avec le Commandant Jérôme (Jérôme Kakwavu Bukande) et les FAPC.

15) Bosco **Taganda** [*alias* a) Bosco Ntaganda, b) Bosco Ntagenda, c) Terminator, d) Major]. Nationalité: congolaise. Autres informations: commandant militaire de l'UPC/L.

16) Tous Pour la Paix et le Développement (*alias* TPD). Adresse: Goma, Nord-Kivu, République démocratique du Congo. Autres informations : organisation non gouvernementale qui a apporté son aide au RCD-G.».

17) Kisoni **Kambale** [*alias* a) Dr Kisoni, b) Kidubai, c) Kambale **Kisoni**]. Né le 24.5.1961 à Mulashe, République démocratique du Congo (RDC). Nationalité: congolaise. Passeport n° C0323172. Autres informations: a) négociant en or, propriétaire de Butembo Airlines et de Congocom Trading House à Butembo, b) décédé le 5.7.2007 à Butembo, RDC.

18) Straton **Musoni** (*alias* I.O. Musoni). Né le a) 6.4.1961 b) 4.6.1961 à Mugambazi, Kigali, Rwanda. Autres informations: a) Passeport rwandais arrivé à expiration le 10 septembre 2004, b) domicilié à Neuffen, Allemagne.

19) Uganda Commercial Impex (UCI) LTD. Adresse : a) Kajoka Street, Kisemente, Kampala, Ouganda. Téléphone: (+256) 41 533 578/9; b) PO Box 22709, Kampala, Ouganda. Autres informations: entreprise d'exportation d'or établie à Kampala.

20) Machanga. Adresse : Kampala, Ouganda. Autres informations : entreprise d'exportation d'or établie à Kampala (directeur: M. Rajua).

21) Butembo Airlines (BAL). Adresse : Butembo, RDC. Autres informations : compagnie aérienne privée opérant depuis Butembo.

22) Congocom Trading House. Adresse : Butembo, RDC. Téléphone : (+253) (0) 99 983 784. Autres informations : société de négoce de l'or établie à Butembo.

23) a) Compagnie aérienne des Grands Lacs (CAGL), b) Great Lakes Business Company (GLBC). Adresse : a) CAGL, avenue Président Mobutu, Goma, RDC (la CAGL possède également un bureau à Gisenyi, Rwanda) ;

b) GLBC, PO Box 315, Goma, RDC (la GLBC possède également un bureau à Gisenyi, Rwanda).

*Arrêté Ministériel n° 2008-405 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la Côte d'Ivoire.*

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, les établissements de crédit et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par des personnes ou entités au regard de la situation en Côte d'Ivoire, énumérées dans l'annexe au présent arrêté.

ART. 2.

La liste figurant dans l'annexe au présent arrêté pourra être modifiée ou complétée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-405 DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008 RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des personnes physiques et morales, des entités ou des organismes visés à l'article premier.

a) Charles Goudé **Blé** (*alias* Gbapé Zadi). Adresse : Bloc P 170, Yopougon Selmer, Côte d'Ivoire. Date de naissance : 1.1.1972. Lieu de naissance : Guibéroua (Gagnoa). Nationalité : ivoirienne. Passeport n° PD. AE/088 DH 12. Autres informations : 1) adresse en 2001, 2) nom d'emprunt ou titre possible : «Général» ou «Génie de kpo».

b) Djué Eugène Ngoran **Kouadio**. Date de naissance : 20.12.1969 ou 1.1.1966. Nationalité : ivoirienne. Passeport n° 04 LE 017521 (délivré le 10 février 2005 et valide jusqu'au 10 février 2008).

c) Martin Kouakou **Fofie**. Date de naissance : 1.1.1968. Nationalité : ivoirienne.

*Arrêté Ministériel n° 2008-406 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant l'ancien régime iraquien.*

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, les établissements de crédit et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par l'ancien Gouvernement iraquien ou tout organe, entreprise (y compris les sociétés de droit privé dans lesquelles les pouvoirs publics détiennent une participation majoritaire ou de contrôle) ou institution de ce gouvernement désignés par le comité des sanctions et énumérés dans l'annexe I, dès lors qu'ils se trouvaient hors d'Iraq à la date du 22 mai 2003. Ils sont également tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques de l'ancien Président Saddam Hussein, des hauts responsables de son régime, des membres de leur famille proche, ou des personnes morales, des organes ou des entités détenus ou contrôlés directement ou indirectement par eux, énumérés dans l'annexe II au présent arrêté.

## ART. 2.

Les listes figurant dans les annexes au présent arrêté pourront être modifiées ou complétées.

## ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

ANNEXE I À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-406  
DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des organes, entreprises et institutions publiques et des personnes physiques et morales, des organes et des entités du précédent Gouvernement iraquien désignés par le Comité des sanctions

- Central Bank of Iraq, Rashid Street, Baghdad, Iraq. Informations complémentaires: l'ancien gouverneur était M. Issam El Moulla HWEISH ; succursales à Mossoul et à Bassorah.

- Iraq Re-insurance Company, Al Khalani Square, Bagdad, Iraq.

- Rasheed Bank [*alias* a) Al-Rashid Bank; b) Al Rashid Bank ; c) Al-Rasheed Bank], PO Box 7177, Haifa Street, Bagdad, Iraq, ou Al Masarif Street, Bagdad, Iraq.

- Rafidain Bank (*alias* Al-Rafidain Bank), Rashid Street, Bagdad, Iraq. Informations complémentaires : bureaux de représentation en Iraq, au Royaume-Uni, en Jordanie, dans les Émirats arabes unis, au Yémen, au Soudan et en Égypte.

- Iraqi Airways Company [*alias* a) Iraq Airways Company; b) Iraqi Airways ; c) Iraq Airways ; d) IAC; e) I.A.C.]»

- AGRICULTURAL NATIONAL ESTABLISHMENT À ABU-GREIB. Adresse: Aéroport international de Bagdad, General Street, Bagdad, Iraq.

- AL HASSAKA SPINNING PROJECT. Adresse : PO Box 46, Al Hassaka Al Azizeh, Iraq.

- AL-HILAL INDUSTRIAL COMPANY. Adresse: PO Box 2147, Alwiya, Al-Za'Faraniya, Bagdad, Iraq.

- AMANAT AL-ASIMA. Adresse : PO Box 11151, Masarif, near Bagdad Muhafadha, Al-Kishia, Bagdad, Iraq.

- ANIMAL HEALTH DEPARTMENT. Adresse: PO Box 22055, Al-Shaikh Omar Street, Bagdad, Iraq.

- ARAB IRAQI COMPANY FOR LIVESTOCK DEVELOPMENT. Adresse : PO Box 29041, Bagdad, Iraq.

- ARAB WOOD MANUFACTURING COMPANY. Adresse : PO Box 293, Ninevah, Ninevah, Iraq.

- ATH THAWRA HOUSE FOR PRESS AND PUBLISHING. Adresse : PO Box 2009, Uqba Bin Nafia Square, Bagdad, Iraq.

- AUTOMOBILE STATE ENTERPRISE. Adresse: Near Andulus Square, off Nidal Street, PO Box 3270, Bagdad, Iraq.

- BABYLON PROJECT. Adresse : Hashmiya District, Babylon, Iraq.

- BAGHDAD MUNICIPALITY. Adresse : Khulafa Street, Khulafa Square, Bagdad, Iraq.

- BAGHDAD STOCK EXCHANGE. Adresse : The White Palace, Al Nidhal Street, PO Box 5157, Bagdad, Iraq.

- CENTRAL PETROLEUM ENTERPRISE. Adresse : PO Box 5271, Khulafa Street, Khuilani Square, Bagdad, Iraq.

- CHEMICAL, PETROCHEMICAL, MECHANICAL AND METALURGICAL TRAINING CENTRE. Adresse: PO Box 274, Ashar, Basrah, Iraq.

- DIRECTORATE GENERAL OF BAGHDAD ELECTRICITY DISTRIBUTION. Adresse : PO Box 24042, Al-Jumhuriya Street, Building 66, Bagdad, Iraq.

- DIRECTORATE GENERAL OF CONTRACTS AND PURCHASING. Adresse : PO Box 552, Bagdad, Iraq.

- DIRECTORATE GENERAL OF GENERATION AND TRANSMISSION OF ELECTRICITY. Adresse : PO Box 1058, Al-Masbah, Building 4/356, Bagdad, Iraq.

- DIRECTORATE GENERAL OF GEOLOGICAL SURVEY AND MINERAL INVESTIGATION. Adresse : PO Box 986, Alwiya, Al Sadoon Park Area, Bagdad, Iraq.

- DIRECTORATE GENERAL OF GOVERNORATE ELECTRICITY DISTRIBUTION. Adresse: PO Box 20107, New Bagdad Aqaba Bin Nafii Square, Bagdad, Iraq.

- DIRECTORATE GENERAL OF MEDICAL SUPPLIES (*alias* DIRECTORATE GENERAL OF MEDICAL APPLIANCES). Adresses : a) PO Box 17041, Bagdad, Iraq; b) PO Box 17014, Al-Hurriya, Bagdad, Iraq.

- DIRECTORATE GENERAL OF MINOR PROJECTS AND RURAL ELECTRIFICATION. Adresse : PO Box 788, Al-Karradah Al-Sharkiya, Arasat Al-Hindiya n° 81, Building n° 137/327, Bagdad, Iraq.

- DIRECTORATE OF TRAINING CENTRE FOR IRON AND STEEL. Adresse : PO Box 421, Basrah Khor Al-Zubair, Basrah, Iraq.

- DIRECTORATE OF TRANSFORMERS PROJECT. Adresse : PO Box 21, Baquba, Diala, Iraq.

- DIWANIYA STATE COTTON TEXTILE COMPANY (*alias* DIWANIYA COTTON STATE COMPANY). Adresses : a) PO Box 79, Diwaniya, Qadisiya, Iraq; b) PO Box 15, Diwaniyah, Iraq.

- ELECTRONIC INDUSTRIAL COMPANY. Adresse : PO Box 11359, Za'afaraniya, Bagdad, Iraq.

- FACTORY OF MANUFACTURING SPARE PARTS FOR AGRICULTURAL MACHINERY. Adresse : Karh — Otaefia, near Steel Bridge, Bagdad, Iraq.

- FINE TEXTILE STATE COMPANY. Adresse : PO Box 2, Hilla, Iraq.

- GENERAL AGRICULTURAL ESTABLISHMENT IN DALMAG. Adresse : Ahrar, Kut, Iraq.

- GENERAL AGRICULTURAL ORGANIZATION IN KHALIS. Adresse : PO Box 564, Al-Khalis, Diala Muhafadha, Al-Khalis, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR AGRICULTURAL ORGANIZATIONS. Adresse : PO Box 21015, Battawin, Baghdad, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR BAKERIES AND OVENS (*alias* GENERAL ESTABLISHMENT OF BAKERIES AND OVENS). Adresses : a) Al Nidhal Street, near Saddoun Park, PO Box 109, Baghdad, Iraq ; b) Milla, Iraq ; c) Basrah, Iraq ; d) Kerbala, Iraq ; e) Diwaniya, Iraq ; f) Najaf, Iraq ; g) Mosul, Iraq ; h) Arbil, Iraq ; i) Kirkuk, Iraq ; j) Nasiriya, Iraq ; k) Samawa, Iraq ; l) Baquba, Iraq ; m) Amara, Iraq ; n) Sulaimaniya, Iraq ; o) Dohuk, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR DESIGNS AND RESEARCH. Adresse : PO Box 6061, Aamiriya, 7 Nisan, Aamiriya, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR FLOUR MILLS (*alias* STATE ENTERPRISE OF FLOUR MILLS). Adresses : a) PO Box 170, entrance to Hurriyah City, Baghdad, Iraq ; b) PO Box 17011, entrance of Huriah City, Baghdad, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR GRAIN TRADING [*alias* a) GRAIN BOARD OF IRAQ; b) STATE ORGANIZATION OF GRAIN]. Adresses : a) PO Box 329, Bab Al Mouadham-Midan, Baghdad, Iraq ; b) PO Box 2261, Allque, Irkheta, Karada Al-Shakira, Baghdad, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR HOSPITALITY AFFAIRS. Adresse : PO Box 240, Hay Al-Wihda, Al-Wathik Square, Baghdad, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR MAIN OUT PALL DRAIN. Adresse : PO Box 113, Nassiriya, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR STATE FARMS. Adresse : PO Box 21035, General Ramadi Street, entrance of Agaruf Street, Baghdad, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR THARTHAR PROJECT. Adresse : PO Box 21, Fallouja, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR TRANSPORT OF GENERAL CARGO (*alias* STATE ENTERPRISE FOR GENERAL CARGO TRANSPORT). Adresses : a) A H Al Baghdadi Building, Jumhuriya St., near Khullani Square, PO Box 5745, Baghdad, Iraq ; b) PO Box 5745, Al Jumhurya, Building no 33, Baghdad, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR TRAVEL AND TOURIST SERVICES. Adresse : PO Box 10028, Karrada, n° 19, Hay Al-Wadha, Mahala (904), Baghdad, Iraq.

- GENERAL ESTABLISHMENT FOR WOOLLEN TEXTILE (*alias* WOOLLEN TEXTILE STATE COMPANY). Adresse: PO Box 9114, Khadhumiya, Baghdad, Iraq.

- GENERAL ORGANIZATION FOR AGRICULTURAL PRODUCE TRADING. Adresse : PO Box 1033, Al-Tahreer Square, South Gate, Baghdad, Iraq.

- IDLEB COMPANY FOR SPINNING. Adresse: PO Box 9, Idleb, Iraq.

- IDRISI CENTRE FOR ENGINEERING CONSULTANCY (ICEC). Adresse : Museum Square, Karkh, PO Box 14077, Baghdad, Iraq.

- INDUSTRIAL COMPLEX – DIALA. Adresse : PO Box 7, Baquba, Diala, Iraq.

- INDUSTRIAL COMPLEX IN BAQUBA. Adresse : Khan Al Pasha Building, Samawal Street, PO Box 5819, Baghdad, Iraq.

- IRAQI BICYCLES & METAL TUBINGS COMPANY. Adresse: PO Box 1176 Al-Mahmoudya, Al-Mamoudya, Baghdad, Iraq.

- IRAQI BROADCASTING AND TELEVISION ESTABLISHMENT. Adresse : Broadcasting & TV Building, Salihiya, Karkh, Baghdad, Iraq.

- IRAQI CEMENT STATE ENTERPRISE. Adresse: Muaskar Al Rashid Street, PO Box 2050, Alwiya, Baghdad, Iraq.

- IRAQI COMPANY FOR CARTON MANUFACTURIES. Adresse : PO Box 29029, Za'Faraniya, Baghdad, Iraq.

- IRAQI FAIRS ADMINISTRATION. Adresse: Baghdad International Fair, Al Mansour, PO Box 6188, Baghdad, Iraq.

- IRAQI LIFE INSURANCE COMPANY. Adresses : a) Aqaba Bin Nafie Square, PO Box 989, Baghdad, Iraq; b) PO Box 989, Karradah Al Sharkiya, Baghdad, Iraq.

- IRAQI NATIONAL OIL COMPANY (INOC), y compris ses filiales et ses sociétés associées: CENTRAL PETROLEUM ESTABLISHMENT, NORTHERN PETROLEUM ORGANIZATION, SOUTHERN PETROLEUM ORGANIZATION, STATE ESTABLISHMENT FOR EXPLORATION OF OIL AND GAS, GAS AND STATE ESTABLISHMENT OF OIL TANKERS. Adresses : a) Jumhuriya Street, Khullani Square, PO Box 476, Baghdad, Iraq ; b) PO Box 1, Kirkuk, Iraq ; c) PO Box 240, Basrah, Iraq.

- IRAQI NEWS AGENCY. Adresse : 28 Nissan Complex, Al Salihiya, Baghdad, Iraq.

- IRAQI OIL TANKERS COMPANY (*alias* IRAQI OIL TANKERS ENTERPRISE). Adresse: PO Box 37, Basrah, Iraq.

- IRAQI REFRESHMENT COMPANY. Adresse : PO Box 2339, Alwiya, Za'Faraniya, Industrial Area, Baghdad, Iraq.

- IRAQI STATE ENTERPRISE FOR FOODSTUFFS TRADING. Adresse : PO Box 548, Baghdad, Iraq.

- IRAQI STATE EXPORT ORGANIZATION. Adresse : PO Box 5670, Sadoon Street, Baghdad, Iraq.

- IRAQI STATE IMPORT ORGANIZATION (*alias* IRAQI STATE ORGANIZATION OF IMPORTS). Adresse: PO Box 5642, Al Masbah, Hay Babile Area, 29 Street 16 Building n° 5, Baghdad, Iraq.

- IRAQI TEXTILE STATE ESTABLISHMENT (*alias* IRAQI STATE TEXTILE COMPANY). Adresse : Al Nawab Street, Khadhumiya, PO Box 9106, Baghdad, Iraq.
- IRAQI TOBACCO STATE ESTABLISHMENT (*alias* IRAQI TOBACCO STATE ENTERPRISE). Adresses : a) Karrada Al Sharkiya, Nadhimiya, PO Box 10026, Baghdad, Iraq; b) PO Box 10026, Jumhuriya Street, Khallani Square, Baghdad, Iraq.
- IRAQI TRADING STATE COMPANY (*alias* IRAQI TRADING STATE ESTABLISHMENT). Adresse : PO Box 17, Al Masbah, Baghdad, Iraq.
- KUT COTTON TEXTILE STATE COMPANY [*alias* a) TRAINING CENTRE FOR TEXTILE INDUSTRIES/KUT; b) KUT INDUSTRIAL COMPANY]. Adresses : a) PO Box 25, Kut, Iraq; Kut Opp, Al-Zahra Town, Iraq; b) PO Box 5613, South Gate, Kut, Iraq.
- LIGHT INDUSTRIES COMPANY. Adresse : PO Box 164 Baghdad, Za'afaraniya, Baghdad, Iraq.
- MAYSAN SUGAR STATE ENTERPRISE. Adresses: a) PO Box 9, Amara, Maysan, Iraq; b) PO Box 3028, Maysan, Iraq.
- MECHANICAL TRAINING CENTRE/NASSIRIYA. Adresse : PO Box 65, Nassiriyah, Nassiriyah, Iraq.
- MEDICAL CITY ESTABLISHMENT. Adresse : Baghdad, Iraq.
- MINISTRY OF OIL [IRAQ]. Adresse : PO Box 6178, Baghdad, Iraq.
- MINISTRY OF YOUTH, DIRECTORATE GENERAL OF PLANNING AND FOLLOW UP, IMPORT SECTION. Adresse : PO Box 19055, Palestine Street, near Al-Shaab Stadium, Baghdad, Iraq.
- MISHRAQ SULPHUR STATE ENTERPRISE. Adresse : PO Box 54, Al Ishraq-Ninawa, Mosul, Iraq.
- MODERN PAINT INDUSTRIES COMPANY. Adresse : PO Box 2436, Alwiya, Baghdad, Iraq.
- MOSUL BUILDING MATERIALS STATE COMPANY. Adresse : PO Box 13, Mosul, Iraq.
- MOSUL STATE COMPANY FOR TEXTILE. Adresse : PO Box 18, Mosul, Iraq.
- MOSUL SUGAR STATE COMPANY (*alias* MOSUL SUGAR STATE ENTERPRISE). Adresse : PO Box 42, Gizlany Street, Mosul, Iraq.
- NAHRAWAN AGRICULTURAL ESTABLISHMENT. Adresse : PO Box 20195, New Baghdad, Nahrawan, Baghdad, Iraq.
- NASSIRIYAH THERMAL POWER STATION. Adresse : PO Box 31, Nassiriyah, Iraq.
- NATIONAL CENTRE FOR ENGINEERING AND ARCHITECTURAL CONSULTANCY. Adresse : Rashid Street, PO Box 11387, Baghdad, Iraq.
- NATIONAL CHEMICAL AND PLASTIC COMPANY. Adresse : PO Box 2302, Alwiya/Baghdad Za'afaraniya, Baghdad, Iraq.
- NATIONAL COMPANY FOR FOOD INDUSTRIES. Adresse: PO Box 3210 Baghdad, Za'afaraniya, Baghdad, Iraq.
- NATIONAL COMPUTER CENTRE. Adresse: PO Box 3267, Saadoun Nafoora Square, Baghdad, Iraq.
- NATIONAL ENTERPRISE FOR EQUIPMENT MARKETING AND MAINTENANCE. Adresse : PO Box 12014, Al-Daura, Bayaa, Baghdad, Iraq.
- NATIONAL HOUSE FOR PUBLISHING, DISTRIBUTING AND ADVERTISING. Adresse: Al Jamhuriya Street, Baghdad, Iraq.
- NATIONAL INSURANCE COMPANY [IRAQ]. Adresses : a) Khullani Street, PO Box 248, Baghdad, Iraq; b) Aman Building, Khullani Square, Baghdad, Iraq.
- NATIONAL STATE COMPANY FOR TEXTILE. Adresse : PO Box 5664, Kadhumia, Baghdad, Iraq.
- NATIONAL TOBACCO STATE COMPANY (*alias* NATIONAL TOBACCO STATE ENTERPRISE). Adresse : PO Box 6, Arbil, Iraq.
- NENAWA GENERAL STATE ENTERPRISE. Adresse : PO Box 13, Mosul, Iraq.
- NEW CONSTRUCTION MATERIALS INDUSTRIES COMPANY. Adresse : PO Box 5603 Baghdad, Tahreer Square, Baghdad, Iraq.
- NORTH REFINERIES COMPANY. Adresse : Baiji, Iraq.
- NORTHERN CEMENT PUBLIC ENTERPRISE. Adresse : PO Box 1, Sulaimaniya, Iraq.
- NORTHERN CEMENT STATE ENTERPRISE. Adresse : PO Box 1, Sulaimaniyah, Iraq.
- RAFIDAIN COMPANY FOR BUILDING DAMS (*alias* STATE ORGANIZATION FOR DAMS). Adresses : a) Saddoun St., Baghdad, Iraq; b) PO Box 5982, Al-Masbah, Baghdad, Iraq.
- RAFIDAIN STATE ORGANIZATION FOR IRRIGATION PROJECTS. Adresse : PO Box 14186, Baghdad-Bab-Al-Mu'adham, near Engineering College, Baghdad, Iraq.
- RAYON STATE ESTABLISHMENT (*alias* RAYON STATE COMPANY). Adresse : PO Box 11230, Hindiya, Babylon, Iraq.
- READY MADE CLOTHES Co. SA. Adresse : PO Box 5769, Baghdad, Masbah — Arasat Al-Hindiya, Baghdad, Iraq.
- SARCHINAR STATE CEMENT ENTERPRISE. Adresse : PO Box 1, Sarchina, Sulaimaniya, Iraq.
- SOUTH REFINERIES COMPANY. Adresse : Basra, Iraq.
- SOUTHERN CEMENT ENTERPRISE (*alias* SOUTHERN CEMENT STATE ENTERPRISE). Adresse : PO Box 5, Samawah, Iraq.
- SPECIALISED INSTITUTE FOR ENGINEERING INDUSTRIES. Adresse : PO Box 5798, South Gate, Al-Jumhuriyah St., Building n° 192, Baghdad, Iraq.
- STATE AGRICULTURAL ESTABLISHMENT IN ISHAQI. Adresse : Dujail — Salah Eldin, Iraq.

- STATE AGRICULTURAL ESTABLISHMENT IN MUSSAYIB. Adresse : Mussayib Establishment, Babylon, Iraq.

- STATE BATTERY MANUFACTURING ESTABLISHMENT (*alias* STATE BATTERY MANUFACTURING ENTERPRISE). Adresse : PO Box 190, Al-Waziriyah, Safi El-Din, Al-Hilli St., Baghdad, Iraq.

- STATE COMPANY FOR DRUGS AND MEDICAL APPLIANCES [*alias* a) GENERAL ESTABLISHMENT FOR DRUGS & MEDICAL APPLICANCES; b) KIMADIA], Adresse : Mansour City, PO Box 6138, Baghdad, Iraq.

- STATE COMPANY FOR ELECTRICAL INDUSTRIES [*alias* a) STATE ENTERPRISE FOR ELECTRICAL INDUSTRIES ; b) STATE ENTERPRISE FOR ELECTRICAL INDUSTRIES/ELECTRICAL LAMPS ; c) STATE ENTERPRISE FOR GENERATION AND TRANSMISSION OF ELECTRICITY]. Adresses : a) PO Box 1118, Waziria, Baghdad, Iraq; b) PO Box 9145, Al-Kadhmiyah, Al-Taji, Baghdad, Iraq; c) 4/356 Al Masbah Building, PO Box 1098, Baghdad, Iraq.

- STATE COMPANY FOR FAIRS AND COMMERCIAL SERVICES. Adresse : Baghdad Al Nidal Street, PO Box 5642-5760, Baghdad, Iraq.

- STATE COMPANY FOR MACHINERY (*alias* GENERAL ESTABLISHMENT FOR MACHINERY AND IMPLEMENT REPAIR). Adresses: a) Sara Camp, PO Box 2218, Baghdad, Iraq; b) PO Box 12050, Al-Doura, Baghdad, Iraq.

- STATE COMPANY FOR OIL PROJECTS (*alias* STATE ORGANIZATION FOR OIL PROJECTS). Adresses : a) Ministry of Oil Complex, Port Said St., PO Box 198, Baghdad, Iraq; b) PO Box 198, Sadoon St., Baghdad, Iraq.

- STATE COMPANY FOR PLASTIC BAGS INDUSTRIES IN TIKRIT. Adresse : PO Box 12, Muhafadha Salah Aldin, Tikrit, Iraq.

- STATE CONTRACTING BUILDINGS COMPANY (*alias* STATE COMPANY FOR BUILDING CONTRACTS). Adresse : PO Box 19036, Al Nahda Area, Baghdad, Iraq.

- STATE CONTRACTING INDUSTRIAL PROJECTS COMPANY. Adresse : PO Box 5784, Baghdad, Iraq.

- STATE CONTRACTING PILING AND FOUNDATIONS COMPANY (*alias* STATE CONTRACTING COMPANY FOR PILING AND FOUNDATIONS). Adresse : PO Box 22072, Al-Nahtha, near Sharki Baghdad Station, Baghdad, Iraq.

- STATE CONTRACTING WATER AND SEWAGE PROJECTS COMPANY [*alias* a) STATE ORGANIZATION FOR WATER AND SEWAGE; b) GENERAL ESTABLISHMENT FOR WATER AND SEWAGE PROJECTS; c) GENERAL ESTABLISHMENT FOR IMPLEMENTING WATER AND SEWERAGE PROJECTS; d) GENERAL ESTABLISHMENT FOR OPERATION WATER AND SEWERAGE PROJECTS]. Adresses: a) Street n° 52, Alwiya, PO Box 5738, Baghdad, Iraq ; b) PO Box 1011, Basil Square, Baghdad, Iraq ; c) PO Box 1011, Al Wathba Square, Baghdad, Iraq.

- STATE ENGINEERING COMPANY FOR INDUSTRIAL DESIGN AND CONSTRUCTION. Adresse : Nidhal St., PO Box 5614, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR ALUMINUM SEMI PRODUCTS. Adresse : PO Box 38, Nassiriyah, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR ASBESTOS AND PLASTIC (*alias* ASBESTOS AND PLASTIC INDUSTRIES STATE ENTERPRISE). Adresse : Zaafarana, Muasker Al-Rasheed, PO Box 2418, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR AUTOMOTIVE INDUSTRY (*alias* STATE ENTERPRISE FOR AUTOMOTIVE INDUSTRIES). Adresse: PO Box 138, Iskandariya-Babylon, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR BRICKS INDUSTRIES. Adresses: a) Khalid Bin Walid Street, Baghdad, Iraq ; b) PO Box 3007, St. 52, The Unity Square, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR CABLES AND WIRES (*alias* STATE CABLES AND WIRES ENTERPRISE). Adresse : PO Box 44, Nassiriyah, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR CONCRETE INDUSTRIES. Adresse : Abu Ghraib, PO Box 6188, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR DAIRY PRODUCTS. Adresse : PO Box 11183, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR DRINKS AND MINERAL WATER (*alias* STATE ENTERPRISE FOR SOFT & ALCOHOLIC DRINKS). Adresses : a) PO Box 5689, Sara Khatoon Camp, Baghdad, Iraq ; b) PO Box 2108, Al-Za'afaraniya, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR DRUG INDUSTRIES (*alias* STATE COMPANY FOR DRUG PRODUCTS). Adresse: PO Box 271, Samara, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR FERTILIZER INDUSTRIES. Adresse : PO Box 74, Basrah, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR GLASS AND CERAMIC INDUSTRIES. Adresse: Ramadi, Al Anbar, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR GYPSUM INDUSTRIES. Adresses : a) Nidhal Street, PO Box 3176, Baghdad, Iraq ; b) PO Box 3176, Sa'doon St., Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR HANDWOVEN CARPETS (*alias* HANDWOVEN CARPETS STATE COMPANY). Adresse: Al Nasir Square, Arbil, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR IRON AND STEEL INDUSTRIES. Adresses : a) Khor Al Zubair, PO Box 309, Basrah, Iraq ; b) PO Box 438, Khur Al-Zubair, Basrah, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR IRRIGATION PROJECTS. Adresse : Karantina, near Sarafiya Bridge, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR LEATHER INDUSTRIES (*alias* STATE LEATHER INDUSTRIES COMPANY). Adresse : Karrada Al Sharkiya, Hurriya Square, PO Box 3079, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR LIGHT WEIGHT CONCRETE AND SAND LIME BRICKS INDUSTRIES. Adresse : PO Box 416, Bashrah, Kerbala, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR MARKETING EQUIPMENT AND MAINTENANCE. Adresse : Daura, PO Box 12014, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR MECHANICAL INDUSTRIES. Adresses : a) PO Box 5763, Iskandariya, Iraq ; b) PO Box 367, Iskandariyah-Babylon Governate, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR PETROCHEMICAL INDUSTRIES. Adresse : Khor Al Zubair, PO Box 933, Basrah, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR PHOSPHATES. Adresses : a) PO Box 5954, East Gate, Sadoon St., Baghdad, Iraq; b) PO Box 5954, South Gate, Al-Kaim, Anbar, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR PULP AND PAPER INDUSTRIES. Adresse : PO Box 248, Hartha District, Basrah, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR RAW BUILDING MATERIALS. Adresse : PO Box 5890, Alwiya, near Unknown Soldier, Saadoun Street, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR RUBBER INDUSTRIES. Adresse: PO Box 71, Diwaniya, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR SALTS. Adresse: PO 2330 Aiwia, Unknown Soldier, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR SHOPPING CENTRES. Adresses : a) PO Box 3095, Al Wahda District, Khalid Bin Al Waleed St., Baghdad, Iraq; b) PO Box 3095, Andalus Square, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR TEXTILE AND SPINNING PRODUCTS IMPORTING AND DISTRIBUTION (*alias* STATE ORGANIZATION FOR TEXTILE INDUSTRIES). Adresses : a) Al Zawria Building, Al Hindiya, PO Box 5856, Baghdad, Iraq ; b) PO Box 5817, Al-Nidhal St., Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR VEGETABLE OILS. Adresse : PO Box 2379, Muaskar Al Rashid Road, Baghdad, Iraq.

- STATE ENTERPRISE FOR WOOD INDUSTRIES. Adresses : a) Abu Sukhair, PO Box 20, Najaf, Iraq ; b) Manadhira, Al-Najaf, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT OF AGRICULTURE IN DUJAILA / DUJAILA AGROINDUSTRIAL COMPLEX. Adresse : PO Box Aioroba, K 29 Oroba, Kut, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT FOR AGRICULTURAL MARKETING. Adresse : Eastern Karrda, Baghdad, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT FOR HOUSING IMPLEMENTATION OF SOUTHERN AREA. Adresse : PO Box 16, Misan, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT FOR IRAQI STORES. Adresse : PO Box 26, Rashid Street, Baghdad, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT FOR OIL REFINING AND GAS PROCESSING. Adresse : PO Box 3069, Sa'doon St., Baghdad, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT FOR OIL TRAINING. Adresse : PO Box, 6073, Al-Mansoor, Baghdad, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT FOR PREFABRICATED BUILDINGS. Adresse : PO Box 9129, Taji/Kadimiya, Baghdad, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT FOR SLAUGHTERING HOUSES. Adresse : Dora, Baghdad, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT FOR THE MANAGEMENT OF TOURIST UTILITIES. Adresse : PO Box 1113, Khalid Ibn Al-Waleed St., Baghdad, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT OF HADITHA DAM. Adresse : Haklanya, Haditha, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT OF HEMREEN DAM. Adresse : 6 Mukdadiya, Mukdadiya, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT OF HOUSING IMPLEMENTATION. Adresse: PO Box 7021, Karadt Mariam, Baghdad, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT OF HOUSING IMPLEMENTATION IN RURAL AREAS. Adresse : PO Box 7041, Uqba Bin Nafia Square, Baghdad, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT OF HOUSING IMPLEMENTATION OF NORTHERN AREA. Adresse : PO Box 265, Majzarah, Kirkuk, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT OF MOSUL DAM. Adresse : Ninewa Governorate, Mosul, Iraq.

- STATE ESTABLISHMENT OF SMALL DAMS AND REGULATORS. Adresse : Sinak, Baghdad, Iraq.

- STATE OIL MARKETING ORGANIZATION. Adresse : PO Box 5118, Khanat Al-Jaysh, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR AGRICULTURAL MARKETING. Adresse : Karkh, Nisoor Square, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR AGRICULTURAL MECHANIZATION AND AGRICULTURAL SUPPLIES [*alias* a) STATE ORGANIZATION FOR AGRICULTURAL MECHANIZATION; b) STATE ESTABLISHMENT FOR AGRICULTURAL MECHANIZATION; c) CENTRE FOR AGRICULTURAL MECHANIZATION; d) STATE ESTABLISHMENT FOR AGRICULTURAL SUPPLIES]. Adresses : a) PO Box 26028, Waziriya, opp Al Bakr University, Baghdad, Iraq ; b) PO Box 96101, Abu Nuvas St., Baghdad, Iraq ; c) PO Box 26061, Al Wazeria, Baghdad, Iraq; Swaira-Hafria, Wasst Muhafadha, Iraq ; d) PO Box 1045, Waziriyah, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR ANIMAL PRODUCTION. Adresse : Zafaraniya Area, near Post Office, Baghdad, Iraq ; PO Box 3073, Karadde Charkieya/Erkhaita, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR BUILDINGS [*alias* a) STATE ORGANIZATION OF BUILDING; b) DESIGN AND STUDIES SECTION; c) GENERAL ESTABLISHMENT OF BUILDINGS FOR CENTRAL REGION; d) GENERAL ESTABLISHMENT OF BUILDINGS FOR NORTHERN REGION; e) GENERAL ESTABLISHMENT OF BUILDINGS FOR SOUTHERN REGION]. Adresses : a) Museum Square, Karkh, Baghdad, Iraq; b) Mosul, left side, near Al Hurya Bridge, PO Box 368, Baghdad, Iraq; c) Karkh, Karadat Mariam, Baghdad, Iraq; d) Maysan, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR CHEMICAL INDUSTRIES. Adresse : Jumhiriya St., Khullani Square, PO Box 5424, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR CONSTRUCTION INDUSTRIES. Adresse : PO Box 2101, Masbeh Square, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR ELECTRICITY [*alias* a) STATE ORGANIZATION OF ELECTRICITY, SOUTHERN ELECTRICAL REGION; b) STATE ORGANIZATION OF

ELECTRICITY/DEPARTMENT OF COMPUTING AND STATISTICS]. Adresses : a) Off Jumhuriya St/Building 166, Nafoora Square, PO Box 5796, Baghdad, Iraq; b) PO Box 230, Basrah, Iraq ; c) PO Box 14171 Jumhuriya St., Maidan Building no 9, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR ENGINEERING INDUSTRIES. Adresses : a) Ministry of Industry Building, Al Nidal St., PO Box 5614, Baghdad, Iraq; b) PO Box 3093, Tayaran Square, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR FISHERIES [*alias* a) STATE FISHERIES ORGANIZATION; b) STATE ENTERPRISE FOR SEA FISHERIES; c) STATE ENTERPRISE FOR INLAND FISHERIES]. Adresses : a) PO Box 3296, near Aqaba Bin Nafaa Square, Baghdad, Iraq; b) PO Box 260, Basrah, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR FOOD INDUSTRIES. Adresse: PO Box 2301, Alwiya, Camp Sarah Khatoon, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR INDUSTRIAL DEVELOPMENT. Adresse: Khullani Square, Khulafa St., Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR IRRIGATION PROJECTS (*alias* GENERAL ESTABLISHMENT FOR IRRIGATION PROJECTS). Adresses: a) Northgate, Karanteena, PO Box 148, Baghdad, Iraq; b) Al-Muadham, near Engineering College, PO Box 14186, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR LAND RECLAMATION [*alias* a) GENERAL ESTABLISHMENT FOR PLANTATION AND DEVELOPMENT OF THE RECLAIMED LANDS; b) GENERAL ESTABLISHMENT FOR EXECUTION OF LAND RECLAMATION CONTRACTS; c) GENERAL ESTABLISHMENT FOR LAND RECLAMATION OF CENTRAL AND NORTHERN AREAS; d) GENERAL ESTABLISHMENT FOR LAND RECLAMATION OF SOUTHERN AREAS]. Adresses: a) Amiriya, Abu Gharib, PO Box 6161, Baghdad, Iraq; b) PO Box 6061, Aamrlyya 7, Nisan, Iraq; c) PO Box 609, Al-Sadoon St., Baghdad, Iraq; d) PO Box 27, Wasit Province, Kut, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR MINERALS. Adresse: PO Box 2330, Sa'doon Street, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR OIL PRODUCTS AND GAS DISTRIBUTION (*alias* STATE ORGANIZATION FOR DISTRIBUTION OF OIL PRODUCTS AND GAS). Adresse: Khayam Cinema St., Southgate, PO Box 302, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR ROADS AND BRIDGES [*alias* a) STATE ESTABLISHMENT OF BRIDGES CONSTRUCTION; b) STATE ESTABLISHMENT FOR MIDDLE AREA (ROADS); c) STATE ESTABLISHMENT OF CONSTRUCTION OF ROADS (SOUTHERN AREA); d) STATE ESTABLISHMENT OF CONSTRUCTION OF ROADS (NORTHERN AREA); e) STATE ESTABLISHMENT OF CONSTRUCTION OF ROADS (MIDDLE AREA AROUND ELPHURATE); f) STATE ESTABLISHMENT OF EXPRESSWAY ROADS]. Adresses: a) Karradat Mariam, Karkh, PO Box 917, Baghdad, Iraq; b) Nassiryah, Iraq; c) Kirkuk, Iraq; d) Hilla, Iraq; e) Yousufia, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR TECHNICAL INDUSTRIES. Adresse: Khullani St., Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION FOR TOURISM. Adresses: a) PO Box 2387, Alwiyah, Saadoon St., Karrada Al Basra, Baghdad, Iraq; b) Al-Masbah, near Al Fatih Square, Baghdad, Iraq.

- STATE ORGANIZATION OF HOUSING. Adresse: PO Box 5824, Jumhuriya Street, Baghdad, Iraq.

- STATE SEWING COMPANY. Adresse: PO Box 14007, Waziriya, Baghdad, Iraq.

- STATE STEEL PIPES COMPANY. Adresse: PO Box 352, Um Qasr, Basrah, Iraq.

- STATE TRADE ORGANIZATION FOR CAPITAL GOODS, D. Adresses: a) Al Ljtimai Building, Jumhuriya St. (Al Khullani Square), PO Box 5948, Baghdad, Iraq; b) 235/306 Husam Aldin St., near Al-Fateh Square, Baghdad, Iraq.

- STATE TRADE ORGANIZATION FOR CONSUMER GOODS. Adresses: a) Al Masbah Area, Aqaba Ibn Nafaa Square, Baghdad, Iraq; b) PO Box 322, Al-Masbah, Baghdad, Iraq.

- STATE TRADING COMPANY FOR CONSTRUCTION MATERIALS. Adresses: a) PO Box 602-5720, Baghdad, Iraq; b) Al-Karradah Al Sharkiya, PO Box 5720, Baghdad, Iraq.

- STATE TRADING ENTERPRISE FOR EQUIPMENT AND HAND TOOLS. Adresses: a) Khalid Al Bin Al Waleed St., PO Box 414, Baghdad, Iraq; b) Camp Sarah, New Baghdad St., Baghdad, Iraq.

- STATE TRADING ENTERPRISE FOR MACHINERY. Adresse: PO Box 2218, Camp Sarah, Baghdad, Iraq.

- STATE TRADING ENTERPRISE FOR PRECISION INSTRUMENTS (*alias* STATE ESTABLISHMENT FOR PRECISION INSTRUMENTS). Adresse: Saadoun St., PO Box 3164, Baghdad, Iraq.

- STEEL AND TIMBER STATE ENTERPRISE (*alias* STATE TRADING ENTERPRISE FOR STEEL AND TIMBER).

Adresse: Arasat Al Hindya St., Salman Daoud Al Haydar Building, PO Box 602, Baghdad, Iraq.

- SULAIMANIYAH SUGAR STATE COMPANY (*alias* SULAIMANIYA SUGAR STATE ENTERPRISE). Adresse: PO Box 5, Sulaimaniyah, Iraq.

- TAJI INDUSTRIAL COMPLEX. Adresse: PO Box 526, Baghdad/Alwiyah Kadhmiyah/Taji, Baghdad, Iraq.

- VOCATIONAL TRAINING CENTRE FOR ENGINEERING AND METALLIC INDUSTRIES (*alias* VOCATIONAL TRAINING CENTRE FOR ENGINEERING). Adresse: Iskandariya-Babil, Iraq.

- WOOLLEN INDUSTRIES FACTORY OF ARBIL (*alias* WOOLLEN TEXTILE STATE COMPANY IN ARBIL). Adresse: PO Box 101, Arbil, Iraq.

- WOOLLEN TEXTILE STATE EST IN NASSIRIYAH (*alias* WOOLLEN TEXTILE STATE COMPANY IN NASSIRYA). Adresse: PO Box 108, Nassiriyah, Iraq.

ANNEXE II À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-406  
DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FOND  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTION ÉCONOMIQUES.

Liste des personnes, physiques et morales, des organes et des entités associés au régime de l'ancien président Saddam Hussein désignés par le Comité des Sanctions

- Sajida Khayrallah Tilfah, née en 1937, à Al-Awja, près de Tikrit, Iraq. Nationalité: iraquienne. Renseignement supplémentaire: épouse officielle de Saddam Hussein, mère de cinq de ses enfants, dont Qusay Saddam Hussein et Uday Saddam Hussein.

- Raghad Saddam Hussein Al-Tikriti, née en 1967 en Iraq. Nationalité: iraquienne. Adresse: Amman, Jordanie. Renseignement supplémentaire: fille de Sajida Khayrallah Tilfah et de Saddam Hussein.

- Rana Saddam Hussein Al-Tikriti, née en 1969 en Iraq. Nationalité: iraquienne. Adresse: Amman, Jordanie. Renseignement supplémentaire: fille de Sajida Khayrallah Tilfah et de Saddam Hussein.

- Hala Saddam Hussein Al-Tikriti, née en 1972 en Iraq. Nationalité: iraquienne. Renseignement supplémentaire: fille de Sajida Khayrallah Tilfah et de Saddam Hussein.

- Samira Shahbandar (*alias* Chadian), née en 1946, à Baghdad, Iraq. Nationalité: iraquienne. Renseignement supplémentaire: seconde femme de Saddam Hussein, mère de son troisième fils.

- Ali Saddam Hussein Al-Tikriti (*alias* Hassan), né en 1980 ou 1983, en Iraq. Nationalité: iraquienne. Renseignement supplémentaire: fils de Samira Shahbandar et de Saddam Hussein.

- Mohammad Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti, né le 2 novembre 1972. Nationalité: iraquienne. Adresse: Genève, Suisse. Renseignement supplémentaire: fils de Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti.

- Saja Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti, née le 1er janvier 1978. Nationalité: iraquienne. Adresse: Genève, Suisse. Renseignement supplémentaire: fille de Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti.

- Ali Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti, né le 18 avril 1981. Nationalité: iraquienne. Adresse: Genève, Suisse. Renseignement supplémentaire: fils de Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti.

- Noor Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti, née le 2 novembre 1978. Nationalité: iraquienne. Adresse: Genève, Suisse. Renseignement supplémentaire: fille de Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti.

- Khawla Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti, née le 3 décembre 1986. Nationalité: iraquienne. Adresse: Genève, Suisse. Renseignement supplémentaire: fille de Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti.

- Thoraya Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti, née le 19 décembre 1980 ou le 19 janvier 1980. Nationalité: iraquienne. Adresse: Iraq. Renseignement supplémentaire: fille de Barzan Ibrahim Hasan Al-Tikriti.

- Jawhar Majid Al-Duri, née en 1942 approximativement, à Al-Dur, Iraq. Nationalité: iraquienne. Adresse: Iraq. Renseignement supplémentaire: épouse de Izzat Ibrahim Al-Duri.

- Sundus Abd Al-Ghafur, née en 1967 approximativement, à Kirkuk, Iraq. Nationalité: iraquienne. Adresse: Iraq. Renseignement supplémentaire: épouse de Izzat Ibrahim Al-Duri.

- Nidal Al-Rabi'I, née en 1965 approximativement, à Al-Dur, Iraq. Nationalité: iraquienne. Adresse: Iraq. Renseignement supplémentaire: épouse de Izzat Ibrahim Al-Duri.

- Intissar Al-Ubaydi, née en 1974 approximativement. Nationalité: iraquienne. Adresse: Iraq. Renseignement supplémentaire: épouse de Izzat Ibrahim Al-Duri.

- Asil Sami Mohammad Madhi Tabrah (*alias* Asil Tabra). Date de naissance: 6 juin 1964. Lieu de naissance : Iraq. Nationalité: iraquienne.

- Adib Shaban Al-Ani [*alias* a) Dr. Adib Sha'ban, b) Adib Shaban]. Date de naissance: 1952. Nationalité: iraquienne.

- Dr. Sahir Berhan [*alias* a) Dr. Sahir Barhan, b) Saher Burhan Al-Deen, c) Sahir Burhan]. Date de naissance: 1967. Adresse: a) Baghdad, Iraq, b) Émirats arabes unis. Nationalité: iraquienne.

- Maki Mustafa Hamudat [*alias* a) Maki Hamudat, b) Mackie Hmodat, c) General Maki Al-Hamadat, d) Macki Hamoudat Mustafa]. Date de naissance: environ 1934. Adresse: Mosul, Iraq. Nationalité: iraquienne.

- Roodi Slewa [*alias* a) Rudi Slaiwah, b) Rudi Untaywan Slaywah, c) Rudi Saliwa]. Nationalité: iraquienne.

- Nabil Victor Karam. Date de naissance: 1954. Adresses: a) C/o Trading and Transport Services, Al-Razi Medical Complex, Jabal Al-Hussein, Amman, Jordan, b) C/o Alfa Company Limited for International Trading and Marketing, P.O. Box 910606, Amman 11191, Jordanie. Nationalité: libanaise.

- Hikmat Jarjes Bahnam (*alias* Hikmat Gargees). Adresse: Baghdad, Iraq. Passport N° 035667 (Iraqi).

- Tarik Nasser S. Al Obaidi [*alias* a) Tarik al'Ubaydi, b) Tariq al'Ubaydi]. Date de naissance: 1945. Lieu de naissance: Baghdad, Iraq. Adresse: Baghdad, Iraq. Passeport N° 212331 (Iraqi).

- Khalaf M. M. Al-Dulaymi (*alias* Khalaf Al Dulaimi). Date de naissance: 25 janvier 1932. Passeport N° H0044232 (Iraqi).

- Adnan S. Hasan Ahmed [*alias* a) Hasan Ahmed S. Adnan, b) Ahmed Sultan]. Adresse: Amman, Jordanie.

- Munir Al Qubaysi [*alias* a) Munir Al-Kubaysi, b) Muneer Al-Kubaysi, c) Munir Awad, d) Munir A Mamduh Awad]. Date de naissance: 1966. Lieu de naissance: Heet, Iraq. Adresse: Syrie. Nationalité: iraquienne.

- ALFA COMPANY LIMITED FOR INTERNATIONAL TRADING AND MARKETING [*alias* a) ALFA TRADING COMPANY, b) ALFA INVESTMENT AND INTERNATIONAL TRADING]. Adresse: P.O. Box 910606, Amman 11191, Jordanie.

- TRADING AND TRANSPORT SERVICES COMPANY, LTD. Adresses: a) Al-Razi Medical Complex, Jabal Al-Hussein, Amman,

Jordanie; b) P.O. Box 212953, Amman 11121, Jordanie; c) P.O. Box 910606, Amman 11191, Jordanie.

- Muhammad Yunis **Ahmad** [*alias* a) Muhammad Yunis Al-Ahmed, b) Muhammad Yunis Ahmed, c) Muhammad Yunis Ahmad Al-Badrani, d) Muhammad Yunis Ahmed Al-Moali]. Adresses: a) Al-Dawar Street, Bludan, Syrie, b) Damas, Syrie, c) Mossoul, Iraq, d) Wadi Al-Hawi, Iraq, e) Dubai, Émirats arabes unis, f) Al-Hasaka, Syrie. Né en 1949, à Al-Mowall, Mossoul, Iraq. Nationalité: iraquienne.

- Yasir Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti [*alias* a) Yassir Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, b) Yasser Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, c) Yasir Sab'awi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, d) Yasir Sabawi Ibrahim Hassan Al-Tikriti, e) Ali Thafir Abdallah]. Date de naissance: a) 15.5.1968, b) 1970. Lieu de naissance: a) Al-Owja, Iraq, b) Bagdad, Iraq. Nationalité: iraquienne. Adresses: a) Mosul, Iraq, b) Az Zabadani, Syrie. N° de passeport: passeport iraquien n° 284158 (date d'expiration: 21.8.2005; nom: Ali Thafir Abdallah; né en 1970 à Bagdad, Iraq). Informations supplémentaires: fils de Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, ancien conseiller présidentiel de Saddam Hussein.

- Omar Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti [*alias* a) Umar Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, b) Omar Sab'awi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, c) Omar Sabawi Ibrahim Hassan Al-Tikriti, d) Umar Ahmad Ali Al-Alusi]. Date de naissance: a) vers 1970, b) 1970. Lieu de naissance: Bagdad, Iraq. Nationalité: iraquienne. Adresses: a) Damas, Syrie, b) Al-Shahid Street, Al-Mahata Neighborhood, Az Zabadani, Syrie, c) Yémen. N° passeport: passeport iraquien n° 2863795S (date d'expiration: 23.8.2005; nom: Umar Ahmad Ali Al-Alusi; né en 1970 à Bagdad, Iraq). Informations supplémentaires: fils de Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, ancien conseiller présidentiel de Saddam Hussein.

- Ayman Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti [*alias* a) Aiman Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, b) Ayman Sab'awi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, c) Ayman Sabawi Ibrahim Hassan Al-Tikriti, d) Qais Muhammad Salman]. Date de naissance: 21.10.1971. Lieu de naissance: a) Bagdad, Iraq, b) Al-Owja, Iraq. Nationalité: iraquienne. Adresses: a) Bludan, Syrie, b) Mutanabi Area, Al Monsur, Bagdad, Iraq. Informations supplémentaires: fils de Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, ancien conseiller présidentiel de Saddam Hussein.

- Ibrahim Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti [*alias* a) Ibrahim Sab'awi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, b) Ibrahim Sabawi Ibrahim Hassan Al-Tikriti, c) Ibrahim Sabawi Ibrahim Al-Hassan Al-Tikriti, d) Muhammad Da'ud Salman]. Date de naissance: a) 25.10.1983, b) 1977. Lieu de naissance: Bagdad, Iraq. Nationalité: iraquienne. Adresses: a) Al-Shahid Street, Al-Mahata Neighborhood, Az Zabadani, Syrie, b) Fuad Dawod Farm, Az Zabadani, Damas, Syrie, c) Iraq. N° de passeport: passeport iraquien n° 284173 (date d'expiration: 21.8.2005; nom: Muhammad Da'ud Salman; né en 1977 à Bagdad, Iraq). Informations supplémentaires: fils de Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, ancien conseiller présidentiel de Saddam Hussein.

- Bashar Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti [*alias* a) Bashar Sab'awi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, b) Bashir Sab'awi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, c) Bashir Sabawi Ibrahim Al-Hassan Al-Tikriti, d) Bashar Sabawi Ibrahim Hasan Al-Bayjat, e) Ali Zafir «Abdullah». Né le 17.7.1970 à Bagdad, Iraq. Nationalité: iraquienne. Adresses: a) Fuad Dawod Farm, Az Zabadani, Damas, Syrie, b) Beyrouth, Liban. Informations supplémentaires: fils de Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, ancien conseiller présidentiel de Saddam Hussein.

- Sa'd Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti [*alias* a) Sa'ad Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, b) Sa'd Sab'awi Hasan Al-Tikriti]. Né le 19.9.1988. Nationalité: iraquienne. Adresses: a) Al-Shahid Street, Al-Mahata Neighborhood, Az Zabadani, Syrie, b) Yémen. Informations supplémentaires: fils de Sabawi Ibrahim Hasan Al-Tikriti, ancien conseiller présidentiel de Saddam Hussein.

- AL-ARABI TRADING COMPANY. Adresses: a) Hai Babil, Lane 11, District 929, Bagdad, Iraq; b) Hai Al-Wahda, Lane 15, Area 902, Office 10, Bagdad, Iraq; c) P.O. Box 2337, Alwiyah, Bagdad, Iraq.

- AL-BASHAIR TRADING COMPANY, LTD [*alias* a) AL-BASHAER TRADING COMPANY, LTD; b) AL-BASHIR TRADING COMPANY, LTD; c) AL-BASHA'IR TRADING COMPANY, LTD; d) AL-BASHAAIR TRADING COMPANY, LTD; e) AL-BUSHAIR TRADING COMPANY, LTD]. Adresse: Sadoon St, Al-Ani Building, first floor, Bagdad, Iraq.

- AL-HUDA STATE COMPANY FOR RELIGIOUS TOURISM [*alias* a) AL-HUDA FOR RELIGIOUS TOURISM COMPANY; b) AL-HODA STATE COMPANY FOR RELIGIOUS TOURISM; c) AL-HODA FOR RELIGIOUS TOURISM COMPANY]. Adresse: Iraq

- AL WASEL AND BABEL GENERAL TRADING LLC. Adresses: a) Ibrahim Saeed Lootah Building, Al Ramool Street, P.O. Box 10631, Dubai, Émirats arabes unis; b) 638, Rashidiya, Dubai, Émirats arabes unis; c) Lootah Building, Airport Road, near Aviation Club, Rashidya, Dubai, Émirats arabes unis; d) Villa in the Harasiyah area, Bagdad, Iraq.

- AVIATRANS ANSTALT (*alias* AVIATRANS ESTABLISHMENT). Adresse: Ruggell, Liechtenstein.

- LOGARCHEO S.A. (*alias* LOGARCHEO AG). Adresse: Chemin du Carmel, 1661 Le Paquier-Montbarry, Suisse. Autre renseignement: ° fédéral: CH-2 17-0-431-423-3 (Suisse).

- MIDCO FINANCIAL, S.A. (*alias* MIDCO FINANCE, S.A.). Autre renseignement: n° fédéral: CH-660-0-469-982-0 (Suisse).

- MONTANA MANAGEMENT, INC. Adresse: Panama

- TECHNOLOGY AND DEVELOPMENT GROUP LIMITED (*alias* TDG Ltd.). Numéro d'inscription au registre de commerce: 02150590 (Royaume-Uni). Adresse du siège social: 53/64 Chancery Lane, London WC2A 1QU, Royaume-Uni. Autre renseignement: derniers directeurs connus: Hana Paul JON, Adnan Talib Hashim AL-AMIRI, Dr. Safa Hadi Jawad AL-HABOBI.

- T.M.G. ENGINEERING LIMITED (*alias* TMG Ltd.). Numéro d'inscription au registre de commerce: 02142819 (Royaume-Uni). Adresse du siège social: 53/64 Chancery Lane, London WC2A 1QU, Royaume-Uni. Autre renseignement: derniers directeurs connus: Hana Paul JON, Adnan Talib Hashim AL-AMIRI, Dr. Safa Hadi Jawad AL-HABOBI.

*Arrêté Ministériel n° 2008-407 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant l'Iran.*

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, les établissements de crédit et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par des personnes ou entités participant, étant directement associées ou apportant un appui aux activités nucléaires de l'Iran, énumérées dans les annexes au présent arrêté.

ART. 2.

Les listes figurant dans les annexes au présent arrêté pourront être modifiées ou complétées.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

ANNEXE I À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-407  
DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des personnes, entités et organismes désignés par le Conseil de sécurité des Nations Unies ou par le Comité des sanctions conformément au paragraphe 12 de la résolution 1737 (2006) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

A. *Personnes morales, entités et organismes*

(1) Abzar Boresh Kaveh Co. (*alias* BK Co.). Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignement complémentaire: participe à la production de composants de centrifugeuses.

(2) Groupe des industries des munitions et de la métallurgie (*alias* a) AMIG, b) Ammunition Industries Group (Groupe des industries des munitions). Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignements complémentaires: a) AMIG contrôle l'entité 7th of Tir, b) le Groupe appartient à l'Organisation des industries de la défense, et est contrôlé par celle-ci.

(3) Organisation iranienne de l'énergie atomique (AEOI). Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: participe au programme nucléaire iranien.

(4) Banque Sepah et Banque Sepah International. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: entité d'appui à l'Organisation des industries aérospatiales (AIO) et aux entités placées sous son contrôle, y compris le Groupe industriel Shahid Hemmat (SHIG) et le Groupe industriel Shahid Bagheri (SBIG).

(5) Barzagani Tejarat Tavanmad Saccal companies. Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignements complémentaires: a) filiale de Saccal System companies, b) cette compagnie a tenté d'acheter des produits sensibles pour une entité figurant dans la liste de la résolution 1737 (2006).

(6) Groupe de l'industrie des missiles de croisière (*alias* Groupe de l'industrie des missiles de la défense navale). Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007.

(7) Organisation des industries de la défense (DIO). Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignements complémentaires: a) entité sous le contrôle du Ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées, dont certaines entités placées sous son contrôle ont participé à la fabrication de composants pour le programme de centrifugeuses et au programmes de missiles; b) participe au programme nucléaire iranien.

(8) Electro Sanam Company (*alias* a) E. S. Co., b) E. X. Co.). Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignements complémentaires: société écran de l'Organisation des industries aérospatiales; participe au programme de missiles balistiques.

(9) Centre de recherche et de production de combustible nucléaire d'Ispahan (NFRPC) et Centre de technologie nucléaire d'Ispahan (ENTC). Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: entités contrôlées par la Compagnie de production et d'achat de combustible nucléaire de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique.

(10) Groupe technique Ettihad. Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignement complémentaire: société écran de l'Organisation des industries aérospatiales; participe au programme de missiles balistiques.

(11) Groupe industriel Fajr. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignements complémentaires: a) précédemment connu sous le nom de Instrumentation Factory Plant, b) entité placée sous le contrôle de l'Organisation des industries aérospatiales, c) participe au programme de missiles balistiques iranien.

(12) Farayand Technique. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignements complémentaires: a) entité qui prend part au programme nucléaire iranien (programme de centrifugeuses), b) citée dans les rapports de l'AIEA.

(13) Industrial Factories of Precision (IFP) Machinery (Usines de machines de précision) (*alias* Instrumentation Factories Plant). Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignement complémentaire: utilisée par l'Organisation des industries aérospatiales lors de tentatives d'acquisition.

(14) Jabber Ibn Hayan. Date de la désignation par l'UE: 24.4.2007 (NU: 3.3.2008). Renseignement complémentaire: laboratoire de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique participant aux activités concernant le cycle du combustible.

(15) Joza Industrial Co. Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignement complémentaire: société écran de l'Organisation des industries aérospatiales; participe au programme de missiles balistiques.

(16) Kala-Electric (alias Kalaye Electric). Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignements complémentaires: fournisseur de l'usine pilote d'enrichissement de combustible de Natanz, b) participe au programme nucléaire iranien.

(17) Centre de recherche nucléaire de Karaj. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: entité relevant de la division de la recherche de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique.

(18) Kavoshyar Company. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: filiale de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique.

(19) Industries métallurgiques du Khorasan. Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignements complémentaires: a) filiale du groupe des industries des munitions (AMIG) qui dépend de l'Organisation des industries de la défense (DIO), b) participe à la production des composants de centrifugeuses.

(20) Mesbah Energy Company. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignements complémentaires: a) fournisseur du fabricant du réacteur de recherche A40 - Arak, b) participe au programme nucléaire iranien.

(21) Niru Battery Manufacturing Company. Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignements complémentaires: a) filiale de l'Organisation des industries de la défense (DIO), b) fabrique des unités de puissance pour l'armée iranienne, y compris des systèmes de missiles.

(22) Novin Energy Company (*alias* Pars Novin). Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: entité relevant de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique.

(23) Parchin Chemical Industries. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: filiale de l'Organisation des industries de la défense.

(24) Pars Aviation Services Company. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: entité qui assure la maintenance d'aéronefs divers.

(25) Pars Trash Company. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignements complémentaires: a) entité qui prend part au programme nucléaire iranien (programme des centrifugeuses), b) citée dans les rapports de l'AIEA.

(26) Pishgam (Pioneer) Energy Industries. Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignement complémentaire: a) participé à la construction de l'installation de conversion d'uranium d'Ispahan.

(27) Industries aéronautiques Qods. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: cette entité produit des engins téléguidés, des parachutes, des parapentes, des paramoteurs, etc..

(28) Groupe industriel Sanam. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: contrôlé par l'Organisation des industries aérospatiales.

(29) Safety Equipment Procurement (SEP). Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignement complémentaire: société écran de l'Organisation des industries de la défense; participe au programme de missiles balistiques.

(30) 7th of Tir. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignements complémentaires: a) entité placée sous le contrôle de l'Organisation des industries de la défense et connue comme participant directement au programme nucléaire iranien; b) participe au programme nucléaire iranien.

(31) Groupe industriel Shahid Bagheri (SBIG). Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignements complémentaires: entité placée sous le contrôle de l'Organisation des industries aérospatiales, b) participe au programme iranien de missiles balistiques.

(32) Groupe industriel Shahid Hemmat (SHIG). Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignements complémentaires: entité placée sous le contrôle de l'Organisation des industries aérospatiales, b) participe au programme iranien de missiles balistiques.

(33) Sho'a' Aviation. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: cette entité produit des avions ultralégers.

(34) TAMAS Company. Date de la désignation par l'UE: 24.4.2007 (NU: 3.3.2008). Renseignements complémentaires: a) concourt à des activités liées à l'enrichissement, b) TAMAS est un organisme faitier regroupant quatre filiales, dont l'une est chargée des phases allant de l'extraction à la concentration de l'uranium et une autre du traitement et de l'enrichissement de l'uranium, ainsi que des déchets.

(35) Ya Mahdi Industries Group. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: contrôlé par l'Organisation des industries aérospatiales.

B. *Personnes physiques*

(1) Fereidoun **Abbasi-Davani**. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: chargé de recherches au Ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées (MODAFL). Travaille en étroite collaboration avec Mohsen Fakhrizadeh-Mahabadi.

(2) Dawood **Agha-Jani**. Fonction: responsable de l'usine pilote d'enrichissement de combustible de Natanz. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: prend part au programme nucléaire iranien.

(3) Ali Akbar **Ahmadian**. Titre: vice-amiral. Fonction: chef d'Etat-major du Corps des gardiens de la révolution. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007.

(4) Amir Moayyed **Alai**. Date de la désignation par l'UE: 24.4.2007 (NU: 3.3.2008). Renseignement complémentaire: participe à la gestion de l'assemblage et de la mise au point technique des centrifugeuses.

(5) Behman **Asgarpour**. Fonction: directeur des opérations (Arak). Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: prend part au programme nucléaire iranien.

(6) Mohammad Fedai **Ashiani**. Date de la désignation par l'UE: 24.4.2007 (NU: 3.3.2008). Renseignement complémentaire: participe à la production du carbonate double d'ammonium et d'uranyle et à la gestion du complexe d'enrichissement de Natanz.

(7) Abbas Rezaee **Ashtiani**. Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignement complémentaire: haut responsable du Bureau de l'exploration et des mines de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique.

(8) Bahmanyar Morteza **Bahmanyar**. Fonction: chef du Département des finances et du budget de l'Organisation des industries aérospatiales. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: participe au programme de missiles balistiques iranien.

(9) Haleh **Bakhtiar**. Date de la désignation par l'UE: 24.4.2007 (NU: 3.3.2008). Renseignement complémentaire: participe à la production de magnésium à une concentration de 99,9 %.

(10) Morteza **Behzad**. Date de la désignation par l'UE: 24.4.2007 (NU: 3.3.2008). Renseignement complémentaire: participe à la fabrication de composants de centrifugeuses.

(11) Ahmad Vahid **Dastjerdi**. Fonction: chef de l'Organisation des industries aérospatiales. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: participe au programme de missiles balistiques iranien.

(12) Ahmad **Derakhshandeh**. Fonction: Président et Directeur général de la Banque Sepah. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007.

(13) Mohammad **Eslami**. Titre: Dr. Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignement complémentaire: directeur de l'Institut de formation et de recherche des industries de la défense.

(14) Reza-Gholi **Esmaeli**. Fonction: Directeur du département des affaires commerciales et internationales de l'Organisation des industries aérospatiales. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: participe au programme de missiles balistiques iranien.

(15) Mohsen **Fakhrizadeh-Mahabadi**. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: chargé de recherches au Ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées, et ex-chef du Centre de recherche en physique (PHRC).

(16) Mohammad **Hejazi**. Titre: général de brigade. Fonction: commandant de la force de résistance Bassij. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007.

(17) Mohsen **Hojati**. Fonction: chef du Groupe industriel Fajr. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007.

(18) Seyyed Hussein **Hosseini**. Date de la désignation par l'UE: 24.4.2007 (NU: 3.3.2008). Renseignement complémentaire: responsable de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique participant au projet de réacteur de recherche à eau lourde à Arak.

(19) M. Javad **Karimi Sabet**. Date de la désignation par l'UE: 24.4.2007 (NU: 3.3.2008). Renseignement complémentaire: Directeur de la Novin Energy Company, visée dans la résolution 1747 (2007).

(20) Mehردادa Akhlaghi **Ketabachi**. Fonction: chef du Groupe industriel Shahid Bagheri (SBIG). Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007.

(21) Ali Hajinia **Leilabadi**. Fonction: Directeur général de Mesbah Energy Company. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: participe au programme nucléaire iranien.

(22) Naser **Maleki**. Fonction: chef du Groupe industriel Shahid Hemmat (SHIG). Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignements complémentaires: Naser Maleki est en outre un responsable du Ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées chargé de superviser les activités du programme de missiles balistiques Shahab-3. Le Shahab-3 est un missile balistique iranien de longue portée actuellement en service.

(23) Hamid-Reza **Mohajerani**. Date de la désignation par l'UE: 24.4.2007 (NU: 3.3.2008). Renseignements complémentaires: participe à la gestion de la production dans l'usine de conversion de l'uranium à Ispahan.

(24) Jafar **Mohammadi**. Fonction: conseiller technique de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (chargé de la gestion de la production des soupapes des centrifugeuses). Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: participe au programme nucléaire iranien.

(25) Ehsan **Monajemi**. Fonction: Directeur des projets de construction de Natanz. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: participe au programme nucléaire iranien.

(26) Mohammad Reza **Naqdi**. Titre: général de brigade. Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignement complémentaire: ex-chef d'état-major adjoint des forces armées chargé de la logistique et de la recherche industrielle/chef du quartier général de la lutte contre la contrebande, participe aux activités de contournement des sanctions imposées par les résolutions 1737 (2006) et 1747 (2007).

(27) Houshang **Nobari**. Date de la désignation par l'UE: 24.4.2007 (NU: 3.3.2008). Renseignement complémentaire: participe à la gestion du complexe d'enrichissement de combustible de Natanz.

(28) Mohammad Mehdi Nejad **Nouri**. Titre: Général de corps d'armée. Fonction: Recteur de l'université Malek Ashtar des technologies de la défense. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignements complémentaires: la faculté de chimie de l'université Malek Ashtar des technologies de la défense, sous contrôle du Ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées, a mené des expériences sur le béryllium; participe au programme nucléaire iranien.

(29) Mohammad **Qannadi**. Fonction: vice-Président pour la R&D de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique. Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: participe au programme nucléaire iranien.

(30) Amir **Rahimi**. Fonction: chef du Centre de recherche et de production de combustible nucléaire d'Ispahan. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: le centre est placé sous le contrôle de la Compagnie de production et d'achat de combustible nucléaire de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, qui concourt aux activités d'enrichissement de l'uranium.

(31) Abbas **Rashidi**. Date de la désignation par l'UE: 24.4.2007 (NU: 3.3.2008). Renseignement complémentaire: participe aux activités d'enrichissement de combustible à Natanz.

(32) Morteza **Rezaie**. Titre: général de brigade. Fonction: commandant adjoint du Corps des gardiens de la révolution. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007.

(33) Morteza **Safari**. Titre: contre-amiral. Fonction: commandant de la marine du Corps des gardiens de la révolution. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007.

(34) Yahya Rahim **Safavi**. Titre: major général. Fonction: commandant du Corps des gardiens de la révolution islamique (Pasdaran). Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: participe au programme de missiles balistiques et au programme nucléaire iraniens.

(35) Seyed Jaber **Safdari**. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007. Renseignement complémentaire: directeur de l'usine d'enrichissement de Natanz.

(36) Hosein **Salimi**. Titre: général. Fonction: commandant des forces aériennes du Corps des gardiens de la révolution islamique (Pasdaran). Date de la désignation par les Nations unies: 23.12.2006. Renseignement complémentaire: participe au programme de missiles balistiques iranien.

(37) Qasem **Soleimani**. Titre: général de brigade. Fonction: commandant de la force Qods. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007.

(38) Ghasem **Soleymani**. Date de la désignation par les Nations unies: 3.3.2008. Renseignement complémentaire: Directeur des opérations d'extraction de l'uranium à la mine d'uranium de Saghand.

(39) Mohammad Reza **Zahedi**. Titre: général de brigade. Fonction: commandant des forces terrestres du Corps des gardiens de la révolution islamique. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007.

(40) Général **Zolqadr**. Fonction: vice-Ministre de l'intérieur chargé des affaires de sécurité, officier du Corps des gardiens de la révolution. Date de la désignation par les Nations unies: 24.3.2007».

---

ANNEXE II À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-407  
DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

---

Liste des personnes, entités et organismes non cités à l'annexe I mais qui ont été reconnus :

a. comme participant, étant directement associés ou apportant un appui aux activités nucléaires de l'Iran posant un risque de prolifération; ou

b. comme participant, étant directement associés ou apportant un appui à la mise au point par l'Iran de vecteurs d'armes nucléaires; ou

c. comme agissant au nom ou sur les instructions d'une personne, d'une entité ou d'un organisme visé aux points a. ou b.; ou

d. comme une personne morale, une entité ou un organisme détenu ou contrôlé par une personne, une entité ou un organisme visé aux points a. ou b., y compris par des moyens illicites.

## A. Personnes physiques

	Nom	Informations d'identification	Motifs
1.	Reza AGHAZADEH	Né le 15.3.1949. Numéro de passeport: S4409483; valable du 26.4.2000 au 27.4.2010; délivré à Téhéran. Numéro de passeport diplomatique: D9001950; délivré le 22.1.2008, valable jusqu'au 21.1.2013. Lieu de naissance: Khoy	Président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (AEOI). L'AEOI supervise le programme nucléaire de l'Iran et est visée dans la résolution 1737 (2006) du CSNU.
2.	Général de Brigade Javad DARVISH-VAND		Corps des gardiens de la révolution islamique. Adjoint du MODAFL (Ministère de la Défense et du soutien logistique aux forces armées) chargé de l'inspection. Responsable de tous les équipements et installations du MODAFL.
3.	Général de Brigade Seyyed Mahdi FARAH		Corps des gardiens de la révolution islamique. Directeur Général de la DIO (Organisation des industries de la Défense), visée dans la résolution 1737 (2006) du CSNU.
4.	Dr Hoseyn (Hossein) FAQIHIAN	Adresse de la NFPC: AEOI-NFPC, P.O. Box: 11365-8486, Téhéran / Iran	Vice-Président et Directeur Général de la Compagnie de production et d'achat de combustible nucléaire (NFPC), qui fait partie de l'AEOI. L'AEOI supervise le programme nucléaire de l'Iran et est visée dans la résolution 1737 (2006) du CSNU. La NFPC participe aux activités liées à l'enrichissement que l'Iran doit suspendre, à la suite de la demande formulée par le Conseil des Gouverneurs de l'AIEA et le Conseil de sécurité.
5.	Mojtaba HAERI, ingénieur		Adjoint du MODAFL, chargé de l'industrie. Rôle de contrôle sur l'AIO et la DIO.

	Nom	Informations d'identification	Motifs
6.	Général de Brigade Ali HOSEYNITASH		Corps des gardiens de la révolution islamique. Chef du Département général du Conseil suprême de sécurité nationale. Participe à l'élaboration de la politique relative à la question nucléaire.
7.	Mohammad Ali JAFARI		Corps des gardiens de la révolution islamique. Occupe un poste de commandement au sein du Corps des gardiens de la révolution islamique.
8.	Mahmood JANNATIAN		Vice-Président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique.
9.	Said Esmail KHALILPOUR	Né le 24.11.1945 à Langroud	Vice-Président de l'AEOI. L'AEOI supervise le programme nucléaire de l'Iran et est visée dans la résolution 1737 (2006) du CSNU.
10.	Ali Reza KHANCHI	Adresse du NRC: AEOI-NRC P.O. Box: 11365-8486 Téhéran/Iran; Fax: (+9821) 8021412	Directeur du Centre de recherche nucléaire de l'AEOI, à Téhéran. L'AIEA continue de demander des précisions à l'Iran sur les expériences de séparation du plutonium effectuées au TNRC, et notamment sur la présence de particules d'uranium hautement enrichi (UHE) dans des échantillons prélevés dans l'environnement dans les installations de stockage des déchets de Karaj, où se trouvent des conteneurs dans lesquels sont entreposées des cibles touchées par de l'uranium appauvri utilisées lors de ces expériences. L'AEOI supervise le programme nucléaire de l'Iran et est visée dans la résolution 1737 (2006) du CSNU.

	Nom	Informations d'identification	Motifs
11.	Ebrahim MAHMUDZADEH		Directeur Général de Iran Electronic Industries.
12.	Général de Brigade Beik MOHAMMADLU		Adjoint du MODAFL, chargé de l'approvisionnement et de la logistique.
13.	Anis NACCACHE		Administrateur des Barzagani Tejarat Tavanmad Saccal companies; sa société a tenté d'acquérir des biens sensibles, au bénéfice d'entités listées au titre de la résolution 1737
14.	Général de Brigade Mohammad NADERI		Président de l'Organisation des industries aérospatiales (AIO). L'AIO a participé a des programmes sensibles iraniens.
15.	Général de Bridage Mostafa Mohammad NAJJAR		Corps des gardiens de la révolution islamique. Ministre du MODAFL, responsable de l'ensemble des programmes militaires, y compris des programmes de missiles balistiques.
16.	Dr Javad RAHIQI	Né le 21.4.1954 à Mashhad	Directeur du Centre de technologie nucléaire d'Ispahan de l'AEOI. Ce centre supervise l'usine de conversion d'uranium d'Ispahan. Le Conseil des gouverneurs de l'AIEA et le Conseil de sécurité ont demandé à l'Iran de suspendre toutes les activités liées à l'enrichissement. Toutes les activités de conversion sont concernées. L'AEOI supervise le programme nucléaire de l'Iran et est visée dans la résolution 1737 (2006) du CSNU
17.	Contre-amiral Mohammad SHAFI'I RUDSARI		Adjoint du MODAFL, chargé de la coordination. 24.6.2008

	Nom	Informations d'identification	Motifs
18.	Général de Brigade Ali SHAMSHIRI		Corps des gardiens de la révolution islamique. Adjoint du MODAFL, chargé du contre-espionnage, responsable de la sécurité du personnel et des installations du MODAFL.
19.	Abdollah SOLAT SANA		Directeur Général des installations de conversion d'uranium (UCF) d'Ispahan. Ces installations produisent le matériel d'alimentation (UF6) destiné aux installations d'enrichissement de Natanz. Le 27 août 2006, M. Solat Sana a été décoré par le Président Ahmadi-nejad pour le rôle qu'il a joué dans ce contexte.
20.	Général de Brigade Ahmad VAHIDI		Corps des gardiens de la révolution islamique. Vice-Directeur du MODAFL.
<b>B. Personnes morales, entités et organes</b>			
	Nom	Informations d'identification	Motifs
1.	Organisation des industries aérospatiales, AIO	AIO, 28 Shian 5, Lavizan, Téhéran	L'AIO supervise la production de missiles en Iran, y compris les groupes industriels Shahid Hemmat, Shahid Bagheri et Fajr, tous visés dans la résolution 1737 (2006) du CSNU. Le Président de l'AIO et deux autres hauts responsables sont également visés dans la résolution 1737 (2006) du CSNU.
2.	Industries d'armement	Pasdaran Av., PO Box 19585/777, Téhéran	Filiale de la DIO (Organisation des industries de la défense).
3.	Organisation géographique des forces armées		Considérée comme fournissant des données géospaciales pour le programme de missiles balistiques.

	Nom	Informations d'identification	Motifs
4.	Bank Melli, Melli Bank Iran et toutes ses succursales et filiales	Ferdowsi Avenue, P.O. Box 11365-171, Téhéran	Apporte ou tente d'apporter un soutien financier à des sociétés participant aux programmes nucléaires et de missiles de l'Iran ou achetant des biens destinés à ces programmes (AIO, SHIG, SBIG, AEOL, Novin Energy Company, Mesbah Energy Company, Kalaye Electric Company et DIO). La Bank Melli sert de facilitateur pour les activités sensibles de l'Iran. Elle a facilité de nombreux achats de matériels sensibles pour les programmes nucléaires et de missiles iraniens. Elle a fourni une série de services financiers pour le compte d'entités liées aux industries nucléaires et de missiles de l'Iran, y compris l'ouverture de lettres de crédit et la gestion de comptes. La plupart des sociétés précitées sont visées dans les résolutions 1737 et 1747 du CSNU.
	a) Melli Bank plc	London Wall, 11th floor, London EC2Y 5EA, United Kingdom	
	b) Bank Melli Iran Zao	Number 9/1, Ulitsa Mashkova, Moscow, 130064, Russia	
5.	Centre de recherche sur les sciences et les technologies de la défense (DTSRC) – également connu sous l'appellation d'Institut d'enseignement pour la recherche/Moassese Amozeh Va Tahgiaghati (ERI/MAVT Co.)	Pasdaran Av., PO Box 19585/777, Téhéran	Chargé de la R&D Filiale de la DIO. Le DTSRC effectue une grande partie des acquisitions au profit de la DIO.
6.	Iran Electronic Industries	P.O. Box 18575-365, Téhéran, Iran	Filiale détenue à 100 % par le MODAFL (et donc organisation soeur de l'AIO, de l'Avlo et de la DIO). Son rôle est de fabriquer des composants électroniques pour les systèmes d'armements iraniens.

	Nom	Informations d'identification	Motifs
7.	Forces aériennes du Corps des gardiens de la révolution islamique		Gère les stocks de missiles balistiques à courte et moyenne portée de l'Iran. Le commandant des forces aériennes du Corps des gardiens de la révolution islamique est visé dans la résolution 1737 du CSNU
8.	Khatem-ol Anbiya Construction Organisation	Number 221, North Falamak-Zarafshan Intersection, 4th Phase, Shahkrak E Ghods, Téhéran 14678, Iran	Groupe de sociétés détenues par le Corps des gardiens de la révolution islamique. Utilise les ressources en ingénierie du Corps des gardiens de la révolution islamique pour la construction, agissant comme contractant principal dans des projets majeurs tels que la construction de tunnels, considéré comme soutenant les programmes nucléaires et de missiles balistiques de l'Iran.
9.	Université Malek Ashtar		Liée au Ministère de la défense, a créé en 2003 une formation sur les missiles, en étroite collaboration avec l'AIO.
10.	Industries maritimes	Pasdaran Av., P.O. Box 19585/777, Téhéran	Filiale de la DIO.
11.	Mechanic Industries Group		A participé à la production de composants pour le programme balistique.
12.	Ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées (MODAFL)	West side of Dabestan Street, Abbas Abad District, Téhéran	Responsable de la recherche dans le domaine de la défense et des programmes de développement et de production de l'Iran, y compris du soutien aux programmes nucléaires et de missiles.

	Nom	Informations d'identification	Motifs
13.	Ministère de l'exportation de logistique de la défense (MODLEX)	P.O. Box 16315-189, Téhéran, Iran	D é p a r t e m e n t "Exportations" du MODAFL et agence utilisée pour exporter des armes finies lors de transactions entre États. Selon la résolution 1747 (2007) du CSNU, le MODLEX ne devrait pas pouvoir exercer d'activités commerciales.
14.	3M Mizan Machinery Manufacturing		Société écran de l'AIO, participant à des acquisitions dans le domaine balistique.
15.	Compagnie de production et d'achat de combustible nucléaire (NFPC)	AEOI-NFPD, P.O. Box: 11365-8486, Téhéran/Iran	La Division de production de combustible nucléaire (NFPD) de l'AEOI est chargée de la R&D dans le domaine du cycle du combustible nucléaire, y compris la prospection, l'exploitation minière, le broyage et la conversion de l'uranium, ainsi que la gestion des déchets nucléaires. La NFPC a succédé à la NFPD, c'est-à-dire la filiale de l'AEOI chargée de la R&D dans le domaine du cycle du combustible nucléaire, y compris la conversion et l'enrichissement.
16.	Parchin Chemical Industries		A travaillé sur des techniques de propulsion pour le programme balistique iranien.
17.	Groupe des industries spéciales	Pasdaran Av., PO Box 19585/777, Téhéran	Filiale de la DIO
18.	Organisation des achats publics (SPO)		La SPO facilite l'importation d'armes entières. Filiale du MODAFL.

*Arrêté Ministériel n° 2008-408 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques visant le Libéria.*

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, les établissements de crédit et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par l'ancien Président du Liberia, Charles Taylor, des membres de sa proche famille, en particulier Jewell Howard Taylor et Charles Taylor, Jr., hauts fonctionnaires de l'ancien régime Taylor, ainsi que de toute personne physique qui leur est associée, y compris les fonds, autres avoirs financiers et ressources économiques détenus par des entités appartenant à ou contrôlées directement ou indirectement par l'une de ces personnes ou par toute personne agissant pour leur compte ou sur leurs ordres identifiée par le Comité créé conformément au paragraphe 21 de la résolution 1521 (2003) du Conseil de sécurité des Nations unies, énumérés dans l'annexe au présent arrêté.

ART. 2.

La liste figurant dans l'annexe au présent arrêté pourra être modifiée ou complétée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-408  
DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des personnes physiques et morales, des entités ou des organismes visés à l'article premier.

1) Cyril Allen. Date de naissance: 26 juillet 1952. Autre renseignement: ancien président du National Patriotic Party.

2) Viktor Anatoljevitch Bout [alias a) Butt, b) Bont, c) Butte, d) Boutov, e) Vitali Sergitov]. Dates de naissance: a) 13 janvier 1967, b) 13 janvier 1970. Numéros de passeports: a) 21N0532664, b) 29N0006765, c) 21N0557148, d) 44N3570350. Renseignements complémentaires: homme d'affaires, vendeur et transporteur d'armes et de minéraux.

3) Charles R. Bright. Date de naissance: 29 août 1948. Renseignement complémentaire: ancien ministre des finances.

4) M. Moussa Cisse (alias Mamadee Kamara). Dates de naissance: a) 24 décembre 1946, b) 14 décembre 1957, c) 26 juin 1944, d) 26 juillet 1946, e) 24 décembre 1944. Passeports: a) passeport diplomatique libérien: n° D001548-99, b) passeport libérien ordinaire n° 0058070 (validité: 10.1.2000-9.1.2005; nom: Mamadee Kamara, né le 26 juillet 1946, à Gbarnga, Bound County); c) passeport diplomatique libérien n° 001546 (validité: 1.8.1999-30.8.2001; né le 24 décembre 1944, à Ganta, Nimba County); d) passeport diplomatique libérien n° D/000953-98. Renseignements complémentaires: ancien chef de protocole du président; président du Mohammad Group of Companies.

5) Randolph Cooper (alias Randolph Cooper). Date de naissance: 28 octobre 1950. Renseignement complémentaire: ancien directeur général de l'aéroport international de Robertsfield.

6) Jenkins Dunbar. Dates de naissance: a) 10 janvier 1947, b) 10 juin 1947. Autre renseignement: ancien ministre responsable du patrimoine foncier, des mines et de l'énergie.

7) Martin George. Autre renseignement: ambassadeur du Liberia auprès de la République fédérale du Nigeria.

8) Myrtle Gibson. Date de naissance: 3 novembre 1952. Autre renseignement: ancien sénateur, conseiller de l'ancien président du Liberia, Charles Taylor.

9) Reginald B. Goodridge (Senior) (alias Goodrich). Date de naissance: 11 novembre 1952. Renseignement complémentaire: ancien ministre de la culture, de l'information et du tourisme.

10) Baba Jobe. Né en 1959. Nationalité: gambienne. Autres renseignements: ancien directeur de la Gambia New Millenium Air Company; ancien membre du parlement de Gambie; emprisonné en Gambie.

11) Joseph Wong Kiia Tai. Autre renseignement: président de la Oriental Timber Company.

12) Ali Kleilat. Date de naissance: 10 juillet 1970. Lieu de naissance: Beyrouth. Nationalité: libanaise.

13) Gus Kouwenhoven [alias a) Kouwenhoven, b) Kouenhoven, c) Kouenhaven]. Date de naissance: 15 septembre 1942. Autres renseignements: propriétaire du Hotel Africa; président de la Oriental Timber Company.

14) Leonid Yukhimovich Minin [alias a) Blavstein, b) Blyuvshstein, c) Blyafshstein, d) Bluvshstein, e) Blyufshstein, f) Vladamir Abramovich Kerler, g) Vladimir Abramovich Kerler, h) Vladimir Abramovich Popilo-Veski, i) Vladimir Abramovich Popiloveski, j) Vladimir Abramovich Popela, k) Vladimir Abramovich Popelo, l) Wulf Breslan, m) Igor Osols]. Dates de naissance: a) 14 décembre 1947, b) 18 octobre 1946, à Odessa, URSS (aujourd'hui l'Ukraine). Nationalité: israélienne. Faux passeports allemands (nom: Minin): a) n° 5280007248D, b) n° 18106739D. Passeports israéliens: a) n° 6019832 (validité 6.11.1994-5.11.1999), b) n° 9001689 (validité 23.1.1997-22.1.2002),

c) n° 90109052 (délivré le 26.11.1997). Passeport russe: n° KI0861177. Passeport bolivien: n° 65118. Passeport grec: aucun détail. Autre renseignement: propriétaire de Exotic Tropical Timber Enterprises.

15) Sanjivan Ruprah (alias Samir Nasr). Date de naissance: 9 août 1966. Passeports: a) n° D-001829-00, b) n° D-002081-00. Autres renseignements: homme d'affaires; ancien vice-commissaire aux affaires maritimes.

16) Mohamed Ahmad Salame [alias a) Mohamed Ahmad Salami, b) Ameri Al Jawad, c) Jawad Al Ameri, d) Moustapha Salami, e) Moustapha A Salami]. Dates de naissance: a) 22 septembre 1961, b) 18 octobre 1963, à Abengourou, Côte d'Ivoire. Nationalité: libanaise. Passeports: a) passeport libanais ordinaire: n° 1622263 (validité 24.4.2001- 23.4.2006), b) passeport diplomatique togolais: n° 004296/00409/00 (validité 21.8.2002-23.8.2007), c) passeport diplomatique libérien: n° 000275 (validité 11.1.1998-10.1.2000), d) passeport diplomatique libérien: n° 002414 (validité 20.6.2001- 19.6.2003; nom: Ameri Al Jawad, né le 18 octobre 1963, à Ganta, Nimba County), e) passeport ivoirien, f) passeport diplomatique libérien: n° D/001217. Autre renseignement: propriétaire de la Mohamed and Company Logging Company.

17) Emmanuel (II) Shaw. Dates de naissance: a) 26 juillet 1956, b) 26 juillet 1946. Autres renseignements: directeur de Lonestar Airways; associé de Lone Star Communications Cooperation.

18) Edwin M., Jr. Snowe. Nationalité: libérienne. Passeport n° OR/0056672-01. Autre renseignement: directeur général de la Liberian Petroleum and Refining Corporation (LPRC).

19) Agnes Reeves Taylor (alias Agnes Reeves-Taylor). Date de naissance: 27 septembre 1965. Nationalité: libérienne. Autres renseignements: ex-épouse de l'ancien président Charles Taylor; ancienne représentante permanente du Liberia auprès de l'Organisation maritime internationale; ancienne haut responsable du gouvernement libérien.

20) Charles "Chuckie" Taylor (Junior). Autre renseignement: fils de l'ancien président Charles Taylor.

21) Charles Ghankay Taylor (alias Charles MacArthur Taylor). Dates de naissance: a) 1er septembre 1947, b) 28 janvier 1948. Autre renseignement: ancien président du Liberia.

22) Jewell Howard Taylor (alias Howard Taylor). Date de naissance: 17 janvier 1963. Passeport diplomatique libérien: n° D/003835-04 (validité 4.6.2004-3.6.2006). Autre renseignement: épouse de l'ancien président Charles Taylor.

23) Tupee Enid Taylor. Dates de naissance: a) 17 décembre 1960, b) 17 décembre 1962. Passeport diplomatique libérien: n° D/002216. Autre renseignement: ex-épouse de l'ancien président Charles Taylor.

24) Benoni Urey. Date de naissance: 22 juin 1957. Passeports: a) passeport diplomatique libérien n° D-00148399, b) passeport de commissaire aux affaires maritimes n° D/002356. Autre renseignement: ancien commissaire aux affaires maritimes du Liberia.

25) Benjamin D. Yeaten (alias Benjamin D. Yeaton). Dates de naissance: a) 28 février 1969, b) 29 février 1969, à Tiaplay, Nimba County. Passeport diplomatique libérien n° D00123299 (validité 10.2.1999-9.2.2001; date de naissance: 29 février 1969). Autres renseignements: ancien chef des services de sécurité spéciale; ancien chef de l'unité de sécurité spéciale au Liberia.»

26) Richard Ammar **Chichakli** (alias Ammar M. **Chichakli**). Adresses: a) 225 Syracuse Place, Richardson, Texas 75081, États-Unis; b) 811 South Central Expressway Suite 210 Richardson, Texas 75080, États-Unis. Né le 29 mars 1959, en Syrie. Nationalité: américaine. Renseignements complémentaires: a) n° de sécurité sociale: 405 41 5342 ou 467 79 1065; b) expert-comptable et examinateur agréé en matière de fraudes; c) collaborateur de San Air General Trading;

27) Valeriy **Naydo** (alias Valerii **Naido**). Adresse: c/o CET Aviation, P.O. Box 932-20C, Ajman, Émirats arabes unis. Date de naissance: 10 août 1957. Nationalité: ukrainienne. Passeports n° a) AC251295 (Ukraine), b) KC024178 (Ukraine). Renseignements complémentaires: a) pilote, b) un des directeurs d'Air Pass (Pietersburg Aviation Services and Systems), c) PDG de CET Aviation.

28) Abidjan Freight. Adresse: Abidjan, Côte d'Ivoire.

29) Air Cess [alias a) Air Cess Equatorial Guinea, b) Air Cess Holdings, Ltd, c) Air Cess Liberia, d) Air Cess Rwanda, e) Air Cess Swaziland (Pty.) Ltd, f) Air Cess, Inc. 360-C, g) Air Pas, h) Air Pass, i) Chess Air Group, j) Pietersburg Aviation Services & Systems, k) Cessavia]. Adresses: a) Malabo, Guinée équatoriale; b) P.O. Box 7837, Sharjah, Émirats arabes unis; c) P.O. Box 3962, Sharjah, Émirats arabes unis; d) Islamabad, Pakistan; e) Entebbe, Ouganda.

30) Air Zory [alias a) Air Zori, b) Air Zori, Ltd]. Adresses: a) 54 G.M. Dimitrov Blvd., BG-1125, Sofia, Bulgarie; b) 6 Zenas Kanther Str., 1065 Nicosie, Chypre. Renseignements complémentaires: actionnaire majoritaire de Sergei Bout.

31) Airbus Transportation FZE [alias a) Air Bas, b) Air Bass, c) Airbus Transportation, Inc., d) Aviabas]. Adresses: a) P.O. Box 8299, Sharjah, Émirats arabes unis; b) 811 S. Central Expressway, Suite 210 Richardson, Texas 75080, États-Unis. Renseignements complémentaires: créé en 1995 par Sergei Bout.

32) ATC, Ltd. Adresse: Gibraltar, Royaume-Uni.

33) Bukavu Aviation Transport. Adresse: République démocratique du Congo

34) Business Air Services. Adresse: République démocratique du Congo

35) Centrafrican Airlines [alias a) Centrafrican Airlines, b) Central African Airways, c) Central African Air, d) Central African Airlines]. Adresses: a) P.O. Box 2760, Bangui, République centrafricaine; b) c/o Transavia Travel Agency, P.O. Box 3962, Sharjah, Émirats arabes unis; c) P.O. Box 2190, Ajman, Émirats arabes unis; d) Kigali, Rwanda; e) Ras-al-Khaimah, Émirats arabes unis.

36) Central Africa Development Fund. Adresses: a) 811 S. Central Expressway, Suite 210, Richardson, Texas 75080, États-Unis; b) P.O. Box 850431, Richardson, Texas 75085, États-Unis.

37) CET Aviation Enterprise (FZE). Adresses: a) P.O. Box 932 - C20, Ajman, Émirats arabes unis; b) Guinée équatoriale.

38) Chichakli & Associates, PLLC [alias a) Chichakli Hickman-Riggs & Riggs, PLLC, b) Chichakli Hickmanriggs & Riggs]. Adresse: 811 S. Central Expressway, Suite 210, Richardson, Texas 75080, États-Unis. Renseignements complémentaires: cabinet d'expert-comptables et d'audit.

39) Continue Professional Education, Inc. (alias Gulf Motor Sales). Adresse: 811 S. Central Expressway, Suite 210, Richardson, Texas 75080, États-Unis.

40) Daytona Pools, Inc. Adresse: 225 Syracuse Place, Richardson, Texas 75081, États-Unis.

41) DHH Enterprises, Inc. Adresse: 811 S. Central Expressway, Suite 210, Richardson, Texas 75080, États-Unis.

42) Gambia New Millennium Air Company [alias a) Gambia New Millennium Air, b) Gambia Millennium Airline]. Adresse: State House, Banjul, Gambie.

43) IB of America Holdings, Inc. Adresse: 811 S. Central Expressway, Suite 210, Richardson, Texas 75080, États-Unis.

44) Irbis Air Company. Adresse: ul. Furmanova 65, Office 317, Almaty, Kazakhstan 48004. Renseignements complémentaires: créée en 1998.

45) Moldtransavia SRL. Adresse: Aeroport MD-2026, Chisinau, Moldova.

46) Nordic, Ltd. (alias Nordik Limited EOOD). Adresse: 9 Fredrick J. Curie Street, Sofia, Bulgarie 1113.

47) Odessa Air (alias Okapi Air). Adresse: Entebbe, Ouganda.

48) Orient Star Corporation (alias Orient Star Aviation). Adresse: 811 S. Central Expressway, Suite 210, Richardson, Texas 75080, États-Unis.

49) Richard A. Chichakli, P.C. Adresses: a) 811 S. Central Expressway, Suite 210, Richardson, Texas 75080, États-Unis; b) P.O. Box 850432, Richardson, Texas 75085, États-Unis.

50) Rockman, Ltd. (alias Rokman EOOD). Adresse: 9 Fredrick J. Curie Street, Sofia, Bulgarie 1113.

51) San Air General Trading FZE (alias San Air General Trading, LLC). Adresses: a) P.O. Box 932-20C, Ajman, Émirats arabes unis; b) P.O. Box 2190, Ajman, Émirats arabes unis; c) 811 S. Central Expressway, Suite 210, Richardson, Texas 75080, États-Unis. Renseignements complémentaires: administrateur général de Serguei Denissenko.

52) Santa Cruz Imperial Airlines. Adresses: a) P.O. Box 60315, Dubai, Émirats arabes unis; b) Sharjah, Émirats arabes unis.

53) Southbound, Ltd. Adresse: P.O. Box 398, Suite 52 and 553 Monrovia House, 26 Main Street, Gibraltar, Royaume-Uni.

54) Trans Aviation Global Group, Inc. Adresse: 811 S. Central Expressway, Suite 210, Richardson, Texas 75080, États-Unis.

55) Transavia Network [alias a) NV Trans Aviation Network Group, b) TAN Group, c) Trans Aviation, d) Transavia Travel Agency, e) Transavia Travel Cargo]. Adresses: a) 1304 Boorj Building, Bank Street, Sharjah, Émirats arabes unis; b) P.O. Box 3962, Sharjah, Émirats arabes unis; c) P.O. Box 2190, Ajman, Émirats arabes unis; d) Aéroport d'Ostende, Belgique.

56) Vial Company. Adresse: Delaware, États-Unis.

57) Westbound, Ltd. Adresse: P.O. Box 399, 26 Main Street, Gibraltar, Royaume-Uni.

*Arrêté Ministériel n° 2008-409 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant Monsieur Milosevic et les personnes de son entourage.*

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, les établissements de crédit, et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par l'ancien Président de la République Fédérale de Yougoslavie, M. Slobodan Milosevic et par les personnes qui lui sont associées, énumérées dans l'annexe au présent arrêté.

ART. 2.

La liste figurant dans l'annexe au présent arrêté pourra être modifiée ou complétée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-409  
DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des personnes visées à l'article premier

Milosevic, Slobodan - Ancien Président de la République fédérale de Yougoslavie, né à Pozarevac, République de Serbie, le 20 août 1941.

Gajic-Milosevic - Milica Belle-fille, née en 1970.

Markovic, Mirjana - Épouse, née le 10 juillet 1942.

Milosevic, Borislav - Frère, né en 1936.

Milosevic, Marija - Fille, née en 1965.

Milosevic, Marko - Fils, né le 2 juillet 1974.

Milutinovic, Milan - Président de la Serbie, né à Belgrade, République de Serbie, le 19 décembre 1942.

Ojdanic, Dragoljub - Ancien Ministre de la défense, né à Ravni, République de Serbie, le 1er juin 1941.

Sainovic, Nikola - Ancien Vice-Premier Ministre, né à Bor, République de Serbie, le 7 décembre 1948.

Stojilkovic, Vlajko - Ancien Ministre de l'Intérieur, né à Mala Krsna, République de Serbie, en 1937.

Mrksic, Mile - Mis en examen par le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (IT-95-13a), né près de Vrginmost, en Croatie, le 20 juillet 1947.

Radic, Miroslav - Mis en examen par le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (IT-95-13a), né le 1er janvier 1961.

Sljivancanin, Veselin - Mis en examen par le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (IT-95-13a), né près de Zabljak, République du Monténégro, le 13 juin 1953.

*Arrêté Ministériel n° 2008-410 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant le conflit de la région du Darfour au Soudan.*

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, les établissements de crédit et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par les personnes qui font obstacle au processus de paix et ne respectent pas le droit international dans le conflit de la région du Darfour au Soudan, identifiées par le Comité créé conformément au paragraphe 21 de la résolution 1591 (2005) du Conseil de Sécurité des Nations unies et énumérées dans l'annexe au présent arrêté.

ART. 2.

La liste figurant dans l'annexe au présent arrêté pourra être modifiée ou complétée.

## ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-410  
DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des personnes physiques et morales, des entités ou des organismes visés à l'article premier

- 1) Gaffar Mohammed Elhassan (alias Gaffar Mohmed Elhassan).  
Titre : Général de Division.  
Fonction : Commandant de la Région Militaire Occidentale pour les Forces Armées Soudanaises.  
Date de naissance : 24.6.1953.
- 2) Sheikh Musa Hilal  
Autres renseignements : Chef Suprême de la Tribu Jalul au Darfour-Nord.
- 3) Adam Yacub Shant  
Autres renseignements : Commandant de l'Armée de Libération du Soudan.
- 4) Gabril Abdul Kareem Badri (alias Gibril Abdul Kareem Barey).  
Titre : Général.  
Fonction : Commandant des Opérations du Mouvement National pour la Réforme et le Développement.

*Arrêté Ministériel n° 2008-411 du 30 juillet 2008 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant à permettre une mise en œuvre effective du mandat du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie.*

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

## Arrêtons :

## ARTICLE PREMIER.

En vertu de l'article premier de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, les établissements de crédit et autres institutions financières, les entreprises d'assurance et tout organisme, entité ou personne sont tenus de procéder au gel des fonds et des ressources économiques appartenant, possédés ou détenus par les personnes mises en accusation par le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, énumérées dans l'annexe au présent arrêté.

## ART. 2.

La liste figurant dans l'annexe au présent arrêté pourra être modifiée ou complétée.

## ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2008-411  
DU 30 JUILLET 2008 PORTANT APPLICATION DE  
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008  
RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS  
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

Liste des personnes visées à l'article premier

1. Goran Hadzic. Date de naissance 7.9.1958. Lieu de naissance : Vinkovci, République de Croatie. Nationalité : Serbie-et-Monténégro.
2. Radovan Karadžić. Date de naissance : 19.6.1945. Lieu de naissance : Petnjica, Savnik, Monténégro, Serbie-et-Monténégro. Nationalité : Bosnie-et-Herzégovine.
3. Ratko Mladić. Date de naissance : 12.3.1942. Lieu de naissance : Bozanovici, commune de Kalinovik, Bosnie-et-Herzégovine. Nationalité: a) Bosnie-et-Herzégovine, b) Serbie-et-Monténégro.
4. Stojan Zupljanin. Date de naissance : 22.9.1951. Lieu de naissance : Kotor Varos, Bosnie-et-Herzégovine. Nationalité : Bosnie-et-Herzégovine.

*Arrêté Ministériel n° 2008-412 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «CHEYNE CAPITAL MANAGEMENT (MONACO) S.A.M.», au capital de 300.000 €.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la demande présentée par les dirigeants de la société anonyme monégasque dénommée «CHEYNE CAPITAL MANAGEMENT (MONACO) S.A.M.» agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société ;

Vu le procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire tenue à Monaco, le 9 mai 2008 ;

Vu les articles 16 et 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la loi n° 1.338 du 7 septembre 2007 sur les activités financières ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.284 du 10 septembre 2007 portant application de la loi susvisée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

Sont autorisées les modifications de :

- l'article 4 des statuts (objet social) ;

- l'article 6 des statuts ayant pour objet de porter le capital social de la somme de 300.000 euros à celle de 450.000 euros ;

résultant des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 9 mai 2008.

ART. 2.

Ces résolutions et modifications devront être publiées au Journal de Monaco après accomplissement des formalités prévues par le troisième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifié par l'ordonnance-loi n° 340 du 11 mars 1942, susvisée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-413 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée S.A.M. «FLOATING PRODUCTION SERVICES», au capital de 225.000 €.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la demande présentée par les dirigeants de la société anonyme monégasque dénommée «FLOATING PRODUCTION SERVICES» agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société ;

Vu le procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire tenue à Monaco, le 29 avril 2008 ;

Vu les articles 16 et 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

Est autorisée la modification de :

- l'article 9 des statuts (actions de garanties) ;

résultant des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 avril 2008.

ART. 2.

Ces résolutions et modifications devront être publiées au Journal de Monaco après accomplissement des formalités prévues par le troisième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifié par l'ordonnance-loi n° 340 du 11 mars 1942, susvisée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-414 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée S.A.M. «IDICE MC», au capital de 250.000 €.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la demande présentée par les dirigeants de la société anonyme monégasque dénommée «IDICE MC» agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société ;

Vu le procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire tenue à Monaco, le 23 avril 2008 ;

Vu les articles 16 et 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

Est autorisée la modification :

- de l'article 18 des statuts (exercice social) ;

résultant des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 23 avril 2008.

ART. 2.

Ces résolutions et modifications devront être publiées au Journal de Monaco après accomplissement des formalités prévues par le troisième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifié par l'ordonnance-loi n° 340 du 11 mars 1942, susvisée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-415 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «L'EDELWEISS» S.A.M., au capital de 341.700 €.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la demande présentée par les dirigeants de la société anonyme monégasque dénommée «L'EDELWEISS» S.A.M. agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société ;

Vu le procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire tenue à Monaco, le 29 avril 2008 ;

Vu les articles 16 et 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

Est autorisée la modification de :

- l'article 7 des statuts (actions de garantie des fonctions d'administrateur) ;

résultant des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 avril 2008.

ART. 2.

Ces résolutions et modifications devront être publiées au Journal de Monaco après accomplissement des formalités prévues par le troisième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifié par l'ordonnance-loi n° 340 du 11 mars 1942, susvisée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-416 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «MERRILL LYNCH S.A.M.», au capital de 305.000 €.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la demande présentée par les dirigeants de la société anonyme monégasque dénommée «MERRILL LYNCH S.A.M.» agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société ;

Vu le procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire tenue à Monaco, le 27 mai 2008 ;

Vu les articles 16 et 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la loi n° 1.338 du 7 septembre 2007 sur les activités financières ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.284 du 10 septembre 2007 portant application de la loi susvisée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

Sont autorisées les modification de :

- l'article 6 des statuts (forme des actions) ;

- l'article 8 des statuts (administration de la société) ;

- l'article 9 des statuts (action de garantie) ;

- l'article 10 des statuts (durée des fonctions des administrateurs) ;

- l'article 13 des statuts (convocation des assemblées générales) ;

résultant des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27 mai 2008.

## ART. 2.

Ces résolutions et modifications devront être publiées au Journal de Monaco après accomplissement des formalités prévues par le troisième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifié par l'ordonnance-loi n° 340 du 11 mars 1942, susvisée.

## ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-417 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée S.A.M. «OFFSHORE ENERGY DEVELOPMENT CORPORATION», au capital de 225.000 €.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la demande présentée par les dirigeants de la société anonyme monégasque dénommée «OFFSHORE ENERGY DEVELOPMENT CORPORATION» agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société ;

Vu le procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire tenue à Monaco, le 29 avril 2008 ;

Vu les articles 16 et 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

## ARTICLE PREMIER.

Est autorisée la modification de :

- l'article 9 des statuts (action de garantie) ;

résultant des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 avril 2008.

## ART. 2.

Ces résolutions et modifications devront être publiées au Journal de Monaco après accomplissement des formalités prévues par le troisième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifié par l'ordonnance-loi n° 340 du 11 mars 1942, susvisée.

## ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-418 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «S.A.M. DFM MANAGEMENT», au capital de 150.000 €.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la demande présentée par les dirigeants de la société anonyme monégasque dénommée «S.A.M. DFM MANAGEMENT» agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société ;

Vu le procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire tenue à Monaco, le 9 mai 2008 ;

Vu les articles 16 et 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

## ARTICLE PREMIER.

Est autorisée la modification de :

- l'article 9 des statuts (actions de garantie) ;

résultant des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 9 mai 2008.

## ART. 2.

Ces résolutions et modifications devront être publiées au Journal de Monaco après accomplissement des formalités prévues par le troisième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifié par l'ordonnance-loi n° 340 du 11 mars 1942, susvisée.

## ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-419 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée S.A.M. «SINGLE BUOY MOORINGS BUREAU D'ETUDES», au capital de 300.000 €.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la demande présentée par les dirigeants de la société anonyme monégasque dénommée «SINGLE BUOY MOORINGS BUREAU D'ETUDES» agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société ;

Vu le procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire tenue à Monaco, le 29 avril 2008 ;

Vu les articles 16 et 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

Est autorisée la modification de :

- l'article 9 des statuts (actions de garantie) ;

résultant des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 avril 2008.

ART. 2.

Ces résolutions et modifications devront être publiées au Journal de Monaco après accomplissement des formalités prévues par le troisième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifié par l'ordonnance-loi n° 340 du 11 mars 1942, susvisée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-420 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée S.A.M. «SINGLE BUOY MOORINGS TEMPOWER», en abrégée «SBM TEMPOWER», au capital de 250.000 €.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la demande présentée par les dirigeants de la société anonyme monégasque dénommée «SINGLE BUOY MOORINGS TEMPOWER», en abrégé «SBM TEMPOWER», agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société ;

Vu le procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire tenue à Monaco, le 29 avril 2008 ;

Vu les articles 16 et 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

Est autorisée la modification de :

- l'article 9 des statuts (actions de garantie) ;

résultant des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 avril 2008.

ART. 2.

Ces résolutions et modifications devront être publiées au Journal de Monaco après accomplissement des formalités prévues par le troisième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifié par l'ordonnance-loi n° 340 du 11 mars 1942, susvisée.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-421 du 30 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque S.A.M. «SBM OFFSHORE CONTRACTORS BUREAU D'ETUDES», au capital de 300.000 €.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la demande présentée par les dirigeants de la société anonyme monégasque dénommée «SBM OFFSHORE CONTRACTORS BUREAU D'ETUDES» agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société ;

Vu le procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire tenue à Monaco, le 29 avril 2008 ;

Vu les articles 16 et 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

## ARTICLE PREMIER.

Est autorisée la modification de :

- l'article 9 des statuts (actions de garanties) ;

résultant des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 avril 2008.

## ART. 2.

Ces résolutions et modifications devront être publiées au Journal de Monaco après accomplissement des formalités prévues par le troisième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifié par l'ordonnance-loi n° 340 du 11 mars 1942, susvisée.

## ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-422 du 30 juillet 2008 portant confirmation de l'autorisation de l'approbation des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «ENDEAVOUR INTERNATIONAL MANAGEMENT SERVICES S.A.M.».*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'arrêté ministériel n° 2008-196 du 10 avril 2008 portant autorisation et approbation des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «ENDEAVOUR INTERNATIONAL MANAGEMENT SERVICES S.A.M.» ;

Vu la demande présentée par les souscripteurs du capital de la société en formation susvisée ;

Vu l'article 3 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 16 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

## ARTICLE PREMIER.

Sont confirmées l'autorisation et l'approbation des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «ENDEAVOUR INTERNATIONAL MANAGEMENT SERVICES S.A.M.» telles qu'elles résultent de l'arrêté ministériel n° 2008-196 du 10 avril 2008.

## ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-423 du 31 juillet 2008 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque dénommée «MONACO TELEMATIQUE S.A.M.», en abrégé «MC-TEL», au capital de 150.000 €.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la demande présentée par les dirigeants de la société anonyme monégasque dénommée «MONACO TELEMATIQUE S.A.M.», en abrégé «MC-TEL», agissant en vertu des pouvoirs à eux conférés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société ;

Vu le procès-verbal de ladite assemblée générale extraordinaire tenue à Monaco, le 9 juillet 2008 ;

Vu les articles 16 et 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 30 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

## ARTICLE PREMIER.

Est autorisée la modification de :

- l'article 5 des statuts ayant pour conséquence de porter le capital social de la somme de 150.000 euros à celle de 195.600 euros ;

résultant des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 9 juillet 2008.

## ART. 2.

Ces résolutions et modifications devront être publiées au Journal de Monaco après accomplissement des formalités prévues par le troisième alinéa de l'article 17 de l'ordonnance du 5 mars 1895, modifié par l'ordonnance-loi n° 340 du 11 mars 1942, susvisée.

## ART.3.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente et un juillet deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-424 du 4 août 2008 réglementant la circulation et le stationnement des véhicules à l'occasion du 18<sup>ème</sup> Monaco Yacht Show.*

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance du 6 juin 1867 sur la Police Générale, modifiée ;

Vu la loi n° 124 du 15 janvier 1930 sur la délimitation du domaine ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.691 du 17 décembre 1957 portant réglementation de la police de la circulation routière, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 5.099 du 15 février 1973 réglementant l'utilisation du port, des quais et des dépendances portuaires, modifiée ;

Vu l'arrêté ministériel n° 94-539 du 12 décembre 1994, réglementant la circulation et le stationnement des véhicules ainsi que le stationnement des bateaux et engins de mer sur les quais et dépendances du port, modifié ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 30 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

Du samedi 30 août 2008 à 0 heure au mardi 16 septembre 2008 à 24 heures et du jeudi 2 octobre 0 heure au dimanche 5 octobre 2008 à 24 heures :

- une voie de circulation de quatre mètres de large, à sens unique, est instaurée sur la route de la Piscine, depuis son intersection avec le quai des Etats-Unis jusqu'au quai Antoine 1<sup>er</sup>, et ce dans ce sens.

- une voie de circulation de quatre mètres de large, à sens unique, est instaurée sur le quai des Etats-Unis depuis la zone d'accès réglementée au quai jusqu'à la route de la Piscine et ce, dans ce sens.

- la circulation des véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes, autres que ceux dûment autorisés, ainsi que la circulation des autocars de tourisme sont interdites sur le quai des Etats-Unis depuis la zone d'accès réglementée au quai jusqu'à la route de la Piscine, ainsi que sur la route de la Piscine.

ART. 2.

Du mercredi 17 septembre 2008 à 0 heure au mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2008 à 24 heures :

- une voie de circulation de quatre mètres de large, à sens unique, est instaurée sur la route de la Piscine, du quai Antoine 1<sup>er</sup> jusqu'au quai des Etats-Unis et ce dans ce sens.

- une voie de circulation de quatre mètres de large, à sens unique, est instaurée sur le quai des Etats-Unis, depuis son intersection avec la route de la Piscine jusqu'au niveau de la zone d'accès réglementée au quai et ce, dans ce sens.

- la circulation des véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes, autres que ceux dûment autorisés, ainsi que la circulation des autocars de tourisme sont interdites sur le quai des Etats-Unis depuis la zone d'accès réglementée au quai jusqu'à la route de la Piscine ainsi que sur la route de la Piscine.

- un alternat de circulation est instauré sur le quai Louis II afin de permettre les accès routiers aux quais de l'avant-port.

L'accès des véhicules de livraison y est autorisé de 20 heures à 10 heures. Seuls les véhicules munis d'une autorisation sont autorisés à accéder aux dits quais.

ART. 3.

Du samedi 27 septembre 2008 à 18 heures au dimanche 28 septembre 2008 à 18 heures :

- la circulation des véhicules, autres que ceux relevant de l'Organisation, de Secours et de Police, est interdite sur le quai des Etats-Unis depuis la zone d'accès réglementée au quai jusqu'à la route de la Piscine ainsi que sur la route de la Piscine.

ART. 4.

Du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2008 à 0 heure au dimanche 5 octobre 2008 à 24 heures :

- une zone de livraison est instaurée à l'intersection du quai Etats-Unis et de la route de la Piscine, à l'amont de la voie de circulation.

ART. 5.

Le stationnement des véhicules, autres que ceux dûment autorisés, est interdit :

Du samedi 30 août 2008 à 0 heure au dimanche 5 octobre 2008 à 24 heures :

- sur la Darse Sud

Du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2008 à 0 heure au dimanche 5 octobre 2008 à 24 heures :

- sur le parking de la route de la Piscine (Darse Nord).

- virage Louis Chiron et route de la Piscine

Du lundi 8 septembre 2008 à 0 heure au dimanche 5 octobre 2008 à 24 heures :

- sur les deux côtés de l'enracinement de l'appontement central,

- sur les quais sud et nord de l'appontement central,

- sur le quai des Etats-Unis, le long du mur situé en contrebas de l'avenue du Président J.F. Kennedy,

- sur le quai des Etats-Unis, depuis la Chicane jusqu'au droit du numéro 3 de l'avenue du Président J.F. Kennedy,

- sur le quai Louis II, de la chicane jusqu'au quai de l'Hirondelle.

Du mardi 9 septembre 2008 à 0 heure au dimanche 5 octobre 2008 à 24 heures :

- sur le quai de l'Hirondelle.

Du mercredi 17 septembre 2008 à 0 heure au mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2008 à 24 heures :

- sur l'esplanade des Pêcheurs à l'exception des emplacements de stationnement réservés à l'école de voile et aux autocars.

Du jeudi 18 septembre 2008 à 0 heure au vendredi 19 septembre 2008 à 24 heures et du lundi 29 septembre 2008 à 0 heure au mardi 30 septembre 2008 à 24 heures :

- sur le quai situé côté avant-port, à l'arrière du quai Rainier 1<sup>er</sup>, Grand Amiral de France (entre le quai d'accueil des navettes des bateaux de croisières et la Capitainerie).

ART. 6.

Le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur et le Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le quatre août deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-425 du 4 août 2008 maintenant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de disponibilité.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, modifiée, susvisée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 15.327 du 10 avril 2002 portant nomination d'une Secrétaire-Hôtesse au Centre d'Informations Administratives ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2008-112 du 4 mars 2008 maintenant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de disponibilité ;

Vu la requête de Mme Sandra VAN KLAVEREN, épouse GORMOTTE, en date du 7 juillet 2008 ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 30 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

Mme Sandra VAN KLAVEREN, épouse GORMOTTE, Secrétaire-Hôtesse au Centre d'Informations Administratives, est maintenue, sur sa demande, en position de disponibilité, jusqu'au 6 novembre 2008.

ART. 2.

Le Secrétaire Général du Ministère d'Etat et le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le quatre août deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-426 du 4 août 2008 portant ouverture d'un concours en vue du recrutement de cinq Elèves fonctionnaires stagiaires.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, modifiée, susvisée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 30 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert un concours en vue du recrutement de cinq Elèves fonctionnaires stagiaires (indice majoré 229).

ART. 2.

Les candidats à cet emploi devront satisfaire aux conditions suivantes :

- être de nationalité monégasque ;

- être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de fin de 2<sup>ème</sup> année de second cycle dans les domaines liés à l'action administrative.

ART. 3.

Les candidats devront adresser à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, avant le 15 septembre 2008, un dossier comprenant :

- une demande sur timbre,

- deux extraits de leur acte de naissance,

- un extrait du casier judiciaire,

- un certificat de nationalité,

- une copie certifiée conforme des titres et références présentés.

## ART. 4.

Le concours, dont la date sera fixée ultérieurement, comprendra :

1°) Les épreuves écrites suivantes, sanctionnées par une note globale sur 20 :

- une synthèse de documents administratifs ;
- une dissertation sur un sujet de culture générale.

2°) Une épreuve orale sur les Institutions de la Principauté, notée sur 20.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux séries d'épreuves énoncées ci-dessus sera éliminatoire.

3°) Une épreuve de langue anglaise écrite et orale, notée sur 20.

Seront admis au concours, dans les limites des postes à pourvoir, les candidat(e)s ayant obtenu le plus grand nombre de points sur 60, avec un minimum exigé de 30 points au terme des trois séries d'épreuves.

## ART. 5.

Le jury de concours sera composé comme suit :

- Le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, Président, ou son représentant ;

- Le Directeur des Affaires Juridiques, ou son représentant ;

- Mme CORINNE LAFOREST DE MINOTTY, Inspecteur Général de l'Administration ;

- M. Marc VASSALLO, Secrétaire au Secrétariat Général du Ministère d'Etat ;

- Mme Marie-Pierre FASSIO, représentant les fonctionnaires auprès de la Commission Paritaire compétente,

- ou M. Eric CAISSON, suppléant.

## ART. 6.

Le recrutement des candidats retenus s'effectuera dans le cadre des dispositions de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, susvisée.

## ART. 7.

Le Secrétaire Général du Ministère d'Etat et le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le quatre août deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

*Arrêté Ministériel n° 2008-427 du 4 août 2008 fixant les tarifs applicables aux taxis.*

NOUS, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance-loi n° 307 du 10 janvier 1941 modifiant, complétant et codifiant la législation sur les prix, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.720 du 4 juillet 2008 relative à la réglementation des taxis, des véhicules de remise et des véhicules de service de ville ;

Vu l'arrêté ministériel n° 84-302 du 11 mai 1984 relatif à la publicité des prix de tous les services ;

Vu l'arrêté ministériel n° 85-624 du 18 janvier 1985 concernant le dispositif répéteur lumineux de tarifs des véhicules à taximètre ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2005-629 du 16 décembre 2005 fixant les tarifs applicables aux véhicules publics ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 30 juillet 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

Les tarifs maxima des voitures de place automobile à taximètre, dites "taxi", dont la totalisation devra apparaître au compteur horokilométrique, sont fixés comme suit :

- Prise en charge jour..... 5,25 €
- Prise en charge nuit..... 5,50 €

Le compteur kilométrique sera enclenché au moment de la prise en charge réelle du client et non pas à compter du départ de la station.

- Indemnité kilométrique
  - . tarif "A" ..... 1,57 €  
(soit une "chute de 0,2 € tous les 127,4 m)
  - . tarif "B" ..... 1,99 €  
(soit une "chute" de 0,2 € tous les 100,5 m )
  - . tarif "C" ..... 2,14 €  
(soit une "chute" de 0,2 € tous les 93,5 m )
- Marche lente/Heure à disposition..... 38 €  
(dont 2 minutes gratuites jour et nuit)

- Un minimum de perception de 7,50 € le jour et de 8,50 € la nuit, le dimanche et jours fériés est autorisé.

ART.2.

Les tarifs kilométriques A, B et C sont respectivement applicables dans les conditions suivantes :

- A - Courses à l'intérieur de la zone urbaine :
  - . course de jour ..... Tarif A
  - . course de nuit, dimanche et jours fériés ..... Tarif B
- B - Courses hors de la zone urbaine ..... Tarif C

Le changement de tarif signalé par le répétiteur lumineux obligatoire intervient au moment du franchissement de la zone.

ART. 3.

Le tarif B est applicable entre 19 h 00 et 7 h 00. Pour toute course dont une partie est effectuée pendant le jour et une partie pendant la nuit, il sera fait application du tarif de jour pendant la fraction correspondant aux heures de jour.

Ce tarif est également applicable pour toute course effectuée les dimanches et jours fériés.

ART. 4.

Le tarif forfaitaire applicable pour les courses à destination de l'Aéroport Nice-Côte d'Azur est fixé comme suit :

- Par l'autoroute..... 82,50 €  
(de 1 à 4 personnes, bagages et droits de péage compris)

En cas d'utilisation de l'autoroute en charge, les droits de péage acquittés peuvent être réclamés au client, pour une autre destination.

ART. 5.

A titre de mesure de publicité des prix, une affichette très apparente, reproduisant le numéro minéralogique de l'automobile et les tarifs fixés par le présent arrêté, devra être apposée en permanence à l'intérieur de chaque véhicule de façon très lisible et directement visible par le client transporté.

Les tarifs fixés par le présent arrêté peuvent être affichés dans les locaux recevant du public sous réserve de l'autorisation du propriétaire ou de l'exploitant des établissements concernés.

ART. 6.

A titre de mesure accessoire, toute course d'un montant égal ou supérieur à 15 € (T.V.A. comprise) fera obligatoirement l'objet, avant le paiement du prix, de la délivrance d'une note.

Pour les courses dont le montant n'atteint pas 15 € (T.V.A. comprise), la délivrance de la note est facultative mais celle-ci doit être immédiatement remise au client s'il la demande expressément.

La note doit comporter, d'une manière très lisible, les indications suivantes :

- la date de la course ;
- le nom du chauffeur de taxi, les numéros d'homologation et minéralogique du véhicule, en caractère d'imprimerie ;
- les points et heures de chargement et déchargement ;
- le montant de la course payée ;
- le montant des suppléments éventuellement applicables.

L'original de la note est remis au client ; le double sera conservé par l'exploitant pendant deux ans et devra être présenté à la demande des agents habilités.

ART. 7.

Après la transformation des taximètres en harmonie avec les nouveaux tarifs fixés à l'article premier du présent arrêté, la lettre majuscule « E » de couleur bleue et d'une hauteur minimale de 10 mm sera apposée sur le cadran du taximètre.

A compter de la date de parution du présent arrêté, un délai de deux mois est accordé pour la modification des compteurs. Pendant la période de transition, à titre de mesure accessoire, l'usage d'un tableau de concordance est obligatoire. Ce tableau sera apposé dans la partie arrière du véhicule, de façon très lisible et directement visible par le client transporté.

ART.8.

Le conducteur de taxi devra informer les clients de tout changement de tarif pendant la course.

Aussi bien en stationnement que pendant la durée de la course, le compteur kilométrique doit être parfaitement visible.

ART. 9.

Les dispositions de l'arrêté ministériel n° 2005-629 du 16 décembre 2005 fixant les tarifs applicables aux véhicules publics sont abrogées.

ART. 10.

Le présent arrêté sera affiché à la porte du Ministère d'Etat et opposable aux tiers dès le lendemain de cet affichage.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le quatre août deux mille huit.

*Le Ministre d'Etat,*  
J.-P. PROUST.

## ARRÊTÉS MUNICIPAUX

*Arrêté Municipal n° 2008-2.398 du 1<sup>er</sup> août 2008 portant fixation des tarifs 2009 de l'Affichage et Publicité gérés par la Commune.*

Nous, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu l'arrêté municipal n° 2007-266 du 28 février 2007 portant fixation des tarifs 2007 de l'Affichage et de la Publicité gérés par la Commune ;

Vu la délibération du Conseil Communal du 24 juin 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les tarifs du Service de l'Affichage et de la Publicité sont fixés comme suit :

**TARIFS Hors taxes  
(pour conservation 7 jours)**

<b>Réseau VILLE</b> (format 080 x 120)	
* 70 affiches	516,00 €
* 35 affiches	258,00 €
* Associations	93,00 €
* Associations + Pub. de Tiers	233,00 €
<b>Réseaux : LUX A - B - C - D - E</b> (format 120 x 176 / 10 affiches)	1.240,00 €
<b>Réseaux : Principauté 1 &amp; 2 - Monte Carlo 1 &amp; 2 - Monaco</b> (format 400 x 300 / 8 affiches)	2.850,00 €
<b>Réseau : Parvis du Stade Louis II</b> (panneau déroulant) (format 320 x 240 / 2 affiches) Tarif pour 1 seule affiche	705,00 €

**TARIFS Hors taxes Grand Prix majorés de 50 %  
(pour conservation 7 jours)**

<b>Réseau VILLE</b> (format 080 x 120)	
* 70 affiches	774,00 €
* 35 affiches	387,00 €
* Associations	93,00 €
* Associations + Pub. de Tiers	233,00 €
<b>Réseaux : LUX A - B - C - D - E</b> (format 120 x 176 / 10 affiches)	1.860,00 €
<b>Réseaux : Principauté 1 &amp; 2 - Monte Carlo 1 &amp; 2 - Monaco</b> (format 400 x 300 / 8 affiches)	4.275,00 €
<b>Réseau : Parvis du Stade Louis II</b> (panneau déroulant) (format 320 x 240 / 2 affiches) Tarif pour 1 seule affiche	1.057,50 €

**TARIFS Hors taxes  
(par jour)**

<b>PUBLICITE (au m<sup>2</sup>)</b>	64,00 €
<b>DRAPEAU (à l'unité) hors pose et dépose</b>	2,00 €
<b>KAKEMONO (à l'unité)</b> (tarif identique pour le Grand Prix)	8,36 €
<b>ORIFLAMME (à l'unité)</b> (incluant pose et dépose par le Service de Gestion-Prêt et Location du Matériel Municipal pour la Ville)	22,25 €
<b>ETENDARD (à l'unité)</b> Avenue d'Ostende et Boulevard Louis II	20,15 €

**TARIFS Hors taxes - Grand Prix - majoration 50 %  
(par jour)**

<b>PUBLICITE (au m<sup>2</sup>)</b>	96,00 €
<b>DRAPEAU (à l'unité) hors pose et dépose</b>	3,00 €
<b>ORIFLAMME (à l'unité)</b> (incluant pose et dépose par le Service de Gestion-Prêt et Location du Matériel Municipal pour la Ville)	33,38 €
<b>ETENDARD (à l'unité)</b> Avenue d'Ostende et Boulevard Louis II	30,23 €

**TARIFS hors taxes annuels  
(panneaux de longue conservation)**

<b>BOULEVARD DU JARDIN EXOTIQUE</b> LC 02 et LC 03	640 x 250	18.340,00 €
<b>BOULEVARD D'ITALIE</b> LC 04	150 x 240	8.040,00 €
LC 05	400 x 300	24.000,00 €
LC 06	500 x 240	24.000,00 €
<b>AVENUE PRINCE PIERRE</b> LC 01(déroulant - tarif 1 face)	320 x 240	
<b>BOULEVARD PRINCESSE CHARLOTTE</b> LC 07 (déroulant - tarif 1 face)	320 x 240	
LC 08	400 x 300	
<b>BOULEVARD CHARLES III</b> LC 10 - LC 11 - LC 12 - LC 13 - LC 14 et LC 16	400 x 300	
<b>AVENUE PRINCESSE GRACE</b> LC 17	400 x 300	12.775,00 €
LC 31 (déroulant - tarif 1 face)	320 x 240	
<b>AVENUE DU PORT</b> LC 20 et LC 21	400 x 300	
LC 26 (déroulant - tarif 1 face)	320 x 240	
<b>PARVIS DU STADE LOUIS II</b> LC 22 (déroulant - tarif 1 face)	320 x 240	
<b>BOULEVARD PRINCESSE CHARLOTTE</b> LC 09	240 x 160	5.670,00 €
<b>BOULEVARD CHARLES III</b> LC 15	400 x 300	14.710,00 €
LC 18 et LC 19	640 x 250	17.180,00 €
<b>BOULEVARD DU LARVOTTO</b> LC 23	400 x 300	17.705,00 €
<b>AVENUE DES SPELUGUES</b> LC 24	1900 x 240	58 948,00 €
<b>BOULEVARD RAINIER III</b> LC 25	640 x 250	20.270,00 €
<b>BOULEVARD PRINCESSE CHARLOTTE</b> LC 27, LC 28, LC 29 et LC 30	120 x 150	2.780,00 €
<b>GALERIES DE LA MADONE ET DE LA PLACE DES MOULINS</b> Tarif unique par support		176,00 €
<b>GALERIE DU PARKING DES PECHEURS</b> Tarif normal par support		387,00 €
Tarif « Association » par support		222,00 €
<b>Pose de bâches ou autres supports</b> sur les panneaux publicitaires de longue conservation - tarif pour une pose		62,90 €

## ART. 2.

Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2007-266 du 28 février 2007 seront et demeureront abrogées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## ART. 3.

Le Receveur Municipal et le Chef du Service de l’Affichage et de la Publicité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’application des dispositions du présent arrêté, dont une ampliation, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, a été transmise à S.E.M. le Ministre d’Etat.

Monaco, le 1<sup>er</sup> août 2008

*Le Maire,*  
G. MARSAN.

*Arrêté Municipal n° 2008-2.399 du 1<sup>er</sup> août 2008 portant fixation des droits d’entrée au Jardin Exotique.*

NOUS, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l’organisation communale, modifiée ;

Vu l’arrêté municipal n° 99-8 du 26 janvier 1999 approuvant le règlement intérieur du Jardin Exotique et de la Grotte de l’Observatoire ;

Vu l’arrêté municipal n° 2007-2.356 du 24 septembre 2007 portant fixation des droits d’entrée au Jardin Exotique ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 24 juin 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les droits d’entrée au Jardin Exotique sont fixés comme suit :

Adultes	7,00 Euros
Enfants (6 à 18 ans) et Etudiants	3,70 Euros
Personnes âgées de plus de 65 ans	5,40 Euros
Congrès	5,30 Euros
Groupes d’adultes ou Comités d’entreprises	5,40 Euros
Groupes d’enfants	2,80 Euros
Agences (+ 5000 entrées par an)	4,90 Euros
Agences (de 750 à 5000 entrées par an)	5,20 Euros

## ART. 2.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, une réduction de 30 % est appliquée aux droits d’entrée du Jardin Exotique une heure avant sa fermeture et est fixée comme suit :

Adultes	5,00 Euros
Enfants (6 à 18 ans) et Etudiants	2,60 Euros

## ART. 3.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les droits d’entrée au Jardin Exotique pour les personnes munies de la carte «Nice Riviera Pass» sont fixés comme suit :

Adultes	4,90 Euros
Enfants (6 à 18 ans) et Etudiants	2,80 Euros

## ART. 4.

Les dispositions de l’arrêté municipal n° 2007-2356 du 24 septembre 2007 seront et demeureront abrogées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## ART. 5.

Le Receveur Municipal et le Directeur du Jardin Exotique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’application des dispositions du présent arrêté, dont une ampliation, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, a été transmise à S.E.M. le Ministre d’Etat.

Monaco, le 1<sup>er</sup> août 2008

*Le Maire,*  
G. MARSAN.

*Arrêté Municipal n° 2008-2.400 du 1<sup>er</sup> août 2008 portant fixation des droits d’introduction des viandes pour l’année 2009.*

NOUS, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l’organisation communale, modifiée ;

Vu l’ordonnance souveraine du 11 juillet 1909 sur la Police Municipale ;

Vu l’arrêté municipal n° 2007-2.357 du 24 septembre 2007 portant fixation des droits d’introduction des viandes pour l’année 2008 ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 24 juin 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les droits d’introduction des viandes foraines dans la Principauté sont fixés comme suit :

Viandes par 100 kg .....	6,60 €
--------------------------	--------

## ART. 2.

Les dispositions de l’arrêté municipal n° 2007-2.357 du 24 septembre 2007 seront et demeureront abrogées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## ART. 3.

Le Receveur Municipal et l'Inspecteur, Chef de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent arrêté, dont une ampliation, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, a été transmise à S.E.M. le Ministre d'Etat.

Monaco, le 1<sup>er</sup> août 2008

*Le Maire,*  
G. MARSAN.

*Arrêté Municipal n° 2008-2.401 du 1<sup>er</sup> août 2008 fixant les tarifs des occupations de la voie publique et de ses dépendances pour l'année 2009.*

Nous, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu l'arrêté municipal n° 2007-647 du 4 avril 2007 portant règlement d'occupation du domaine public communal, de la voie publique et de ses dépendances ;

Vu l'arrêté municipal n° 2007-2.358 du 24 septembre 2007 fixant les tarifs des occupations de la voie publique et de ses dépendances pour l'année 2008, modifié ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 24 juin 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

L'occupation de la voie publique et de ses dépendances sollicitée par les établissements de restauration et de commerces dans le cadre de leur activité pour l'année 2009, donne lieu à la perception d'un droit fixe de 110,00 € pour chaque demande, et d'une redevance calculée d'après les tarifs annuels suivants :

1°) Commerces de Monaco-Ville

a) sans emprise de la voie publique

- Catégorie exceptionnelle	159,00 € le m <sup>2</sup>
- Première catégorie	119,00 € le m <sup>2</sup>
- Deuxième catégorie	44,50 € le m <sup>2</sup>

Sont considérés comme commerces de catégorie exceptionnelle tous les commerces situés sur la Place du Palais.

Sont considérés comme commerces de première catégorie, l'ensemble des commerces de Monaco Ville, à l'exception de ceux entrant dans la catégorie exceptionnelle et la deuxième catégorie.

Sont considérés comme commerces de deuxième catégorie les commerces dont l'activité principale est la vente de produits alimentaires ou ménagers, d'articles de lingerie et de maison, non situés sur la place du Palais.

b) avec emprise de la voie publique

- catégorie unique E0	167,00 € le m <sup>2</sup>
-----------------------	----------------------------

2°) Autres artères de Monaco

a) sans emprise de la voie publique

- Première catégorie et Terrasse/Pavillon/Bar	74,50 € le m <sup>2</sup>
- Deuxième catégorie	44,50 € le m <sup>2</sup>

Font partie de la première catégorie, toutes les voies publiques de la Principauté à l'exception de celles énoncées dans la deuxième catégorie.

Font partie de la deuxième catégorie, les voies publiques désignées ci-dessous :

rue Imberty - boulevard de France - rue des Oliviers.

b) avec emprise de la voie publique

Catégorie E1

(avenue des Spélugues, rue des Citronniers et rue du Portier)

- occupation permanente	167,00 € le m <sup>2</sup>
- occupation estivale	57,50 € le m <sup>2</sup>

Catégorie E2

94,00 € le m<sup>2</sup>

Font partie de la deuxième catégorie toutes les autres voies publiques.

ART. 2.

Les tarifs énoncés à l'article premier sont applicables quelle que soit la période d'occupation effective de la voie publique.

ART. 3.

Toute installation sur la voie publique d'échafaudages, appareillages, bennes, engins divers, matériaux de construction de toute nature, palissades, clôtures ou tout autre matériel nécessaire à la réalisation de chantier, durant l'année 2009, donne lieu au versement d'un droit fixe de 107,00 € et d'un droit proportionnel calculé comme suit :

1) Palissades, clôtures, installations fermées de chantier :

pour un chantier dont la durée totale n'excède pas 60 jours :	
- jusqu'à un mètre de saillie, au mètre linéaire,	
par jour :	0,24 €
- au-delà d'un mètre de saillie, au mètre carré	
par jour :	0,24 €

pour un chantier dont la durée totale excède 60 jours

- jusqu'à un mètre de saillie, au mètre linéaire,	
par jour :	1,00 €
- au-delà d'un mètre de saillie, au mètre carré,	
par jour :	1,00 €

2) Echafaudages suspendus, éventails de protection, parapluies, etc..., supportés à partir du sol :

- au mètre linéaire, par jour	0,24 €
-------------------------------	--------

3) Echafaudages sur pieds ou tréteaux, appareillages, bennes, engins divers, matériaux de construction de toute nature :

- au mètre carré, par jour	0,24 €
----------------------------	--------

Toute occupation continue, même en cas de changement d'année civile, implique le paiement d'un seul droit fixe.

## ART. 4.

Par dérogation à l'article 3 du présent arrêté, l'occupation de la voie publique par une baraque de chantier sur roues donne lieu au paiement d'un droit forfaitaire unique de 9,50 € par jour et par unité.

## ART. 5.

L'occupation temporaire de la voie publique et de ses dépendances durant l'année 2009, donne lieu à la perception d'un droit proportionnel fixé d'après les tarifs suivants :

1) Occupation à vocation commerciale :	
pour une occupation inférieure ou égale à 100 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	5,00 €
pour une occupation comprise entre 101 m <sup>2</sup> et 200 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	2,30 €
pour une occupation comprise entre 201 m <sup>2</sup> et 300 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	0,85 €
pour une occupation comprise entre 301 m <sup>2</sup> et 500 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	0,65 €
pour une occupation comprise entre 501 m <sup>2</sup> et 1000 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	0,49 €
pour une occupation comprise entre 1001 m <sup>2</sup> et 2000 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	0,36 €
pour une occupation supérieure ou égale à 2001 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	0,27 €
2) Occupation à vocation non commerciale :	
pour une occupation inférieure ou égale à 100 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	2,78 €
pour une occupation comprise entre 101 m <sup>2</sup> et 200 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	1,28 €
pour une occupation comprise entre 201 m <sup>2</sup> et 300 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	0,47 €
pour une occupation comprise entre 301 m <sup>2</sup> et 500 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	0,36 €
pour une occupation comprise entre 501 m <sup>2</sup> et 1000 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	0,27 €
pour une occupation comprise entre 1001 m <sup>2</sup> et 2000 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	0,20 €
pour une occupation supérieure ou égale à 2001 m <sup>2</sup>	
- un droit fixe journalier par m <sup>2</sup>	0,15 €
3) Mise à disposition d'emplacements de stationnement :	
- droit fixe journalier pour un emplacement de stationnement matérialisé ou correspondant à une longueur de 5 mètres dans une zone de stationnement non divisée	9,50 €

## ART. 6.

Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2007-2358 du 24 septembre 2007, modifié, seront et demeureront abrogés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## ART. 7.

Le Receveur Municipal, l'Inspecteur, Chef de la Police Municipale et le Chef du Service du Domaine Communal - Commerce - Halles et Marchés, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent arrêté, dont une ampliation du présent arrêté, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, a été transmise à S.E.M. le Ministre d'Etat.

Monaco, le 1<sup>er</sup> août 2008

*Le Maire,*  
G. MARSAN.

*Arrêté Municipal n° 2008-2.402 du 1<sup>er</sup> août 2008 relatif à la vérification des instruments de poids et mesures.*

NOUS, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu les articles 68, 69 et 89 de l'ordonnance souveraine du 6 juin 1867 sur la Police Générale ;

Vu les articles 14, 23 et 32 de l'ordonnance souveraine du 11 juillet 1909 sur la Police Municipale ;

Vu l'arrêté municipal n° 2006-141 du 21 décembre 2006 relatif à la vérification des instruments de poids et mesures ;

Vu le Code Pénal ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 24 juin 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

La vérification des instruments de poids et mesures aura lieu dans le courant de l'année 2009 et sera effectuée par la Police Municipale.

## ART. 2.

Toute personne utilisant des instruments de poids ou de mesures, en vue de l'action de vente, d'achat, de fabrication, sera tenue de les soumettre à la vérification des Agents de la Police Municipale. Les frais de vérification seront à la charge du propriétaire des instruments vérifiés.

## ART. 3.

La marque de poinçonnage pour l'année 2009 sera la lettre "T". Tous les instruments de mesures devront, en outre porter l'estampille délivrée par l'Autorité Municipale portant la mention "11", correspondant à l'année au cours de laquelle aura lieu la prochaine vérification des poids et mesures. L'apposition de l'estampille susmentionnée tiendra lieu de quittance.

## ART. 4.

Il est rappelé qu'en vertu des articles 14, 23 et 32 de l'ordonnance souveraine du 11 juillet 1909 sur la Police Municipale, des contrôles seront effectués après la présente vérification et toute infraction sera sanctionnée conformément à la loi.

## ART. 5.

Les instruments de poids et mesures qui auront été reconnus inexacts mais dont la rectification aura été jugée réalisable par le personnel de la Police Municipale, se verront refuser l'estampille.

Les utilisateurs disposeront d'un délai de 30 jours pour mettre leurs instruments en conformité.

Passé ce délai, les contrevenants s'exposeront aux sanctions prévues à l'article 365 du Code Pénal.

## ART. 6.

Tous les instruments de poids et mesures qui seraient reconnus inexacts et dont la rectification ne pourra être effectuée, seront confisqués et devront être brisés, conformément aux dispositions de l'article 366 du Code Pénal.

Toute infraction à cet article sera punie de la peine prévue à l'article 365 du Code Pénal.

## ART. 7.

Les instruments de poids et mesures qui ne sont pas conformes au système décimal seront saisis.

## ART. 8.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le tarif de la vérification est fixé comme suit :

## INSTRUMENTS DE PESAGE

Balance électronique poids prix	13,50 euros
Balance électronique de précision fine	13,50 euros
Bascule électronique ou mécanique	13,50 euros
Balance semi-automatique	9,50 euros
Balance automatique électronique pour le pesage et l'étiquetage	22,00 euros
Balance romaine	8,00 euros

## POIDS

Poids en fonte	1,80 euros
Poids en cuivre	1,80 euros

## ART. 9.

Suivant la nature et l'importance des opérations de vente ou d'achat motivant l'emploi d'instruments de poids et mesures, les personnes, soumettant lesdits instruments à la vérification, seront tenues d'en présenter un nombre en rapport avec le volume des actions de vente ou d'achat effectuées.

## ART.10.

Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2006-141 en date du 21 décembre 2006 seront et demeureront abrogées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## ART. 11.

Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément à la loi.

## ART. 12.

Le Receveur Municipal, l'Inspecteur, Chef de la Police Municipale et le Chef du Service du Domaine Communal - Commerce - Halles et Marchés, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent arrêté, dont une ampliation, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, a été transmise à S.E.M. le Ministre d'Etat.

Monaco, le 1<sup>er</sup> août 2008.

*Le Maire,*  
G. MARSAN.

*Arrêté Municipal n° 2008-2.403 du 1<sup>er</sup> août 2008 relatif au stationnement des véhicules de transport en commun des voyageurs.*

NOUS, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.691 du 17 décembre 1957 portant réglementation de la Police de la Circulation Routière (Code de la Route), modifiée ;

Vu l'arrêté municipal en date du 1<sup>er</sup> mars 1934 concernant la circulation, modifié par l'arrêté municipal n° 2007-2.360 du 24 septembre 2007, relatif au stationnement des véhicules de transport en commun des voyageurs ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 24 juin 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

L'article 9 de l'arrêté municipal du 1<sup>er</sup> mars 1934, susvisé, est modifié comme suit :

“Article 9 : Pour être autorisés à stationner aux emplacements fixés par l'article 1<sup>er</sup>, les véhicules de transport en commun seront soumis à un droit d'occupation annuel du domaine public, fixé comme suit :

- véhicules de 10 places au plus	42,50 €
- véhicules de 11 à 20 places	83,50 €
- véhicules de 21 à 30 places	122,00 €
- véhicules de 31 à 40 places	165,00 €
- véhicules de 41 à 50 places	234,00 €
- véhicules de plus de 50 places	259,00 €

Le paiement de ces droits sera constaté par un récépissé délivré par la Recette Municipale. Ce récépissé devra être présenté par le conducteur à toute réquisition des représentants de l'Autorité.”

## ART. 2.

Ces tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## ART. 3.

Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2007-2.360 du 24 septembre 2007 modifiant l'article 9 de l'arrêté municipal du 1<sup>er</sup> mars 1934 seront et demeureront abrogées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## ART. 4.

Le Receveur Municipal et le Chef du Service du Domaine Communal - Commerce - Halles et Marchés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent arrêté, dont une ampliation, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, a été transmise à S.E.M. le Ministre d'Etat.

Monaco, le 1<sup>er</sup> août 2008

*Le Maire,*  
G. MARSAN.

*Arrêté Municipal n° 2008-2.404 du 1<sup>er</sup> août 2008 fixant le prix des concessions trentenaires et renouvelables dans le Cimetière de Monaco*

NOUS, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu la loi n° 136 du 1<sup>er</sup> février 1930 sur les concessions dans les cimetières, modifiée ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 9.665 du 29 décembre 1989 relative à la crémation de corps de personnes décédées ou de restes mortuaires ;

Vu l'arrêté municipal n° 2007-2.359 du 24 septembre 2007 fixant le prix des concessions trentenaires et renouvelables dans le Cimetière de Monaco ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 24 juin 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le prix des concessions trentenaires et renouvelables, dans le Cimetière de Monaco, est fixé comme suit :

- caveau de 2 m <sup>2</sup>	8.400,00 €
- caveau de 3 m <sup>2</sup>	12.800,00 €
- caveau de 4 m <sup>2</sup>	21.600,00 €
- grande case (rang 1 à 3)	3.100,00 €
- grande case (à partir du 4 <sup>ème</sup> rang)	1.550,00 €
- petite case	980,00 €
- case à urne	980,00 €

Les frais d'enregistrement de l'acte de concession sont à la charge de l'acquéreur.

## ART. 2.

Les Monégasques bénéficieront d'une réduction de 50 % sur le prix des caveaux et des cases, terrain compris.

## ART. 3.

Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2007-2.359 du 24 septembre 2007 seront et demeureront abrogées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## ART. 4.

Le Receveur Municipal et le Chef du Service du Domaine Communal - Commerce - Halles et Marchés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent arrêté, dont une ampliation du présent arrêté, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, a été transmise à S.E.M. le Ministre d'Etat.

Monaco, le 1<sup>er</sup> août 2008

*Le Maire,*  
G. MARSAN.

*Arrêté Municipal n° 2008-2.405 du 1<sup>er</sup> août 2008 portant fixation des tarifs 2009 des concessions du cimetière animalier.*

NOUS, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu l'arrêté municipal n° 2008-1.381 du 16 avril 2008 portant création et règlement intérieur du cimetière animalier ;

Vu l'arrêté municipal n° 2008-1.382 du 17 avril 2008 portant fixation des tarifs 2008 des concessions du cimetière animalier ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 24 juin 2008 ;

**Arrêtons :**

ARTICLE PREMIER.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les tarifs des concessions du cimetière animalier sont fixés comme suit :

- vente d'une concession pour deux ans	310,00 €
- renouvellement d'une concession pour deux ans	155,00 €

## ART. 2.

Le Receveur Municipal et le Chef de Service du Domaine Communal - Commerce - Halles et Marchés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent arrêté, dont une ampliation, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, a été transmise à S.E.M. le Ministre d'Etat.

Monaco, le 1<sup>er</sup> août 2008

*Le Maire,*  
G. MARSAN.

## AVIS ET COMMUNIQUÉS

### MINISTÈRE D'ÉTAT

Journal de Monaco.

*Mise en vente de l'ouvrage «La Principauté de Monaco - L'Etat - Son Statut international - Ses Institutions» et en langue anglaise «The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions».*

Le public est informé qu'une édition de l'ouvrage «La Principauté de Monaco - L'Etat - Son Statut international - Ses Institutions» est désormais disponible au Service du Journal de Monaco, au prix unitaire de 28,50 euros T.T.C.

La version anglaise «The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions» est désormais disponible au Service du Journal de Monaco, au prix unitaire de 55 euros T.T.C.

Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

*Avis de recrutement n° 2008-137 d'un Opérateur au Centre de Régulation du Trafic du Service des Titres de Circulation.*

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Opérateur au Centre de Régulation du Trafic du Service des Titres de Circulation pour une durée déterminée, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 253/379.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- posséder une expérience professionnelle dans le domaine de la régulation routière, de l'informatique ou des automatismes industriels ;

- maîtriser parfaitement l'utilisation de matériel informatique (systèmes de gestion technique centralisée, systèmes experts) ;

- être apte à assurer un service continu, de jour comme de nuit, week-ends et jours fériés compris.

*Avis de recrutement n° 2008-138 d'un Chef de bureau à la Direction des Affaires Culturelles.*

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Chef de bureau à la Direction des Affaires Culturelles pour d'une durée d'un an, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 405/523.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- posséder un diplôme du baccalauréat ou bien du titre spécifique dans le domaine du secrétariat s'établissant au niveau de ce diplôme ;

- posséder une expérience professionnelle d'au moins cinq années dans le domaine du secrétariat assortie d'une expérience administrative, générale et/ou budgétaire ;

- faire preuve des aptitudes nécessaires en matière d'encaînement d'un secrétariat ;

- avoir une excellente maîtrise de l'orthographe ainsi qu'un bon niveau de culture générale ;

- maîtriser réellement l'anglais oral et être capable de rédiger dans cette langue ;

- maîtriser l'outil informatique.

L'attention des candidats est attirée sur les contraintes d'horaires liées à l'organisation des manifestations (travail en soirées, week-ends...).

### ENVOI DES DOSSIERS

En ce qui concerne les avis de recrutement visés ci-dessus, les candidats devront adresser, à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Stade Louis II - Entrée H - 1, avenue des Castelans - B.P. 672 - MC 98014 Monaco Cedex, dans un délai de dix jours à compter de leur publication au "Journal de Monaco", un dossier comprenant :

- une demande sur papier libre accompagnée d'une photo d'identité ;

- une copie des titres et références ;

- un curriculum-vitae ;

- un extrait de l'acte de naissance ;

- une copie de la carte d'identité ou de la carte de séjour pour les résidents en Principauté.

Les personnes ayant déjà fait acte de candidature au cours des six mois précédents n'ont pas l'obligation de fournir les documents susvisés, hormis la demande sur papier libre.

Les candidats devront également faire parvenir à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, à la même adresse et dans un bref délai, un extrait du casier judiciaire de moins de trois mois de date.

Conformément à la loi, la priorité d'emploi sera réservée aux candidats de nationalité monégasque.

**DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES**

*Avis de recrutement d'un Chef du Groupe enregistrement et validation des données, Grade P.3 au sein de l'Organisation Internationale des Télécommunications (UIT) Bureau des Radiocommunications, Département des services de Terre (TSD).*

Le Gouvernement de la Principauté de Monaco fait savoir qu'il va être procédé à un appel à candidatures pour un poste de Chef de Groupe enregistrement et validation des données, au Bureau des Radiocommunications, Département des services de Terre (TSD), de l'UIT, qui a son siège à Genève (Suisse).

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- posséder un titre universitaire en ingénierie des télécommunications ou dans une discipline connexe (science/ingénierie, électrotechnique/électronique), avec une spécialisation en radio-communication, ou avoir reçu une formation dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un titre universitaire dans l'un des domaines précités. Une instruction de base, conjuguée à une formation universitaire et une expérience pertinentes, peut remplacer le degré universitaire en l'absence de candidat adéquat titulaire d'un titre universitaire ;

- détenir au moins cinq années d'expérience à des postes de responsabilité croissante dans le domaine des services de radio-communication sur le plan national ou international, avec une expérience dans le domaine du traitement des données et de la gestion des fréquences ;

- avoir une excellente connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) et bonne connaissance d'une deuxième langue officielle. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage ;

Conformément aux dispositions de la Résolution 48 (Rev. Antalya, 2006) adoptée par la Conférence de plénipotentiaires.

a) lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats des régions du monde qui sont insuffisamment représentées dans les effectifs de l'Union.

b) le recrutement peut se faire au grade immédiatement inférieur lorsque aucun candidat ne possède toutes les qualifications requises.

Pour recevoir pleine considération, les demandes de candidature doivent être envoyées avant le 22 septembre 2008 au plus tard à :

Secrétariat Général,  
Division de l'Administration des Ressources Humaines,  
UIT,  
Place des Nations,  
CH - 1211 GENEVE 20,  
SUISSE  
Télécopieur : (41.22) 733.72.56 ou (41.22) 730.65.00  
Email : recruitment@itu.int

Pour faire acte de candidature, il est impératif d'utiliser la Notice Personnelle (NP) qui peut être téléchargée directement sur le site Internet de l'UIT à l'adresse <http://www.itu.int/employment/>.

Les candidats de l'extérieur doivent indiquer leur nationalité, citer le numéro de l'avis de vacance auquel ils répondent (en l'occurrence P25-2008).

Pour toute information complémentaire veuillez contacter la Direction des Affaires Internationales du Département des Relations Extérieures au 98.98.19.56.

**DÉPARTEMENT DES FINANCES  
ET DE L'ÉCONOMIE**

Commission de Contrôle des Activités Financières.

*Erratum à la publication de Commission de Contrôle des Activités Financières, publiée au Journal de Monaco du 25 juillet 2008.*

Il fallait lire page 1521 :

Dénomination	Date d'agrément	n° d'agrément	Activités visées à l'article 1 <sup>er</sup> de la loi n° 1.338
DEXIA PRIVATE BANK MONACO SAM	14/07/2008	EC/2008-04	- 1 - 3 - 4 chiffre 1 - 4 chiffre 3

au lieu de :

Dénomination	Date d'agrément	n° d'agrément	Activités visées à l'article 1 <sup>er</sup> de la loi n° 1.338
DEXIA PRIVATE BANK MONACO SAM	14/07/2008	SAF /2008-04	- 1 - 3 - 4 chiffre 1 - 4 chiffre 3

Le reste sans changement.

Direction de l'Habitat.

*Offre de location en application de la loi n° 1.291 du 21 décembre 2004 relative aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation construits ou achevés avant le 1<sup>er</sup> septembre 1947.*

**OFFRE DE LOCATION**

d'un appartement situé au 1, chemin de la Turbie, composé de trois pièces, salle de douche avec wc, cuisine semi-équipée, balcon vue mer, cave, d'une superficie de 61 m<sup>2</sup>.

Loyer : 1.650 euros

Charges mensuelles : 60 euros

Les personnes inscrites en qualité de « protégé » intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception simultanément :

au représentant du propriétaire : Balkin Estates, 5, rue des Lilas à Monaco, tél : 93.50.30.00 ;

à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine I<sup>er</sup>, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 8 août 2008.

---

**DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ**

---

Centre Hospitalier Princesse Grace

*Tarifs - Modifications.*

Par décision du Gouvernement Princier, les tarifs du Centre Hospitalier Princesse Grace sont modifiés comme suit :

Centre Hospitalier Princesse Grace

Tarif à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 :

Transport SMUR Par ½ heure d'intervention 350,00 €

---

*Avis de recrutement d'un Psychologue (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel).*

Le Directeur du Centre Hospitalier Princesse Grace fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Psychologue détaché auprès du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP).

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaires du DESS ;
- connaissance du développement psychomoteur de l'enfant et de l'adolescent ;
- expérience interprofessionnelle pour la coordination des soins et la prise en charge des patients ;
- connaissance de la pathologie mentale de l'enfant et de l'adolescent ;
- connaissance des troubles de l'évolution de l'enfant et de l'adolescent ;
- expérience dans le domaine de la pédopsychiatrie institutionnelle.

Le poste est à pouvoir pour le mois de septembre 2008.

Conformément à la loi, la priorité d'emploi sera réservée aux candidats de nationalité monégasque.

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront adresser leur demande (dossier comprenant un curriculum-vitae et la copie des diplômes, titres et références) à Monsieur le Directeur des Ressources Humaines du Centre Hospitalier Princesse Grace dans un délai de 15 jours à compter de la publication du présent avis au Journal de Monaco.

---

**MAIRIE**

---

*Avis de vacance d'emploi n° 2008-079 d'un poste de Maître-nageur sauveteur à la Piscine Saint Charles au Service Municipal des Sports et des Etablissements Sportifs.*

Le Secrétaire Général de la Mairie, Directeur du Personnel des Services Municipaux, fait connaître qu'un poste de Maître-nageur sauveteur à la Piscine Saint Charles est vacant au Service Municipal des Sports et des Etablissements Sportifs.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (B.E.E.S.A.N.) ;
  - justifier éventuellement d'une ou plusieurs formations afin d'encadrer les spécialités de la natation suivantes : les bébés nageurs, la natation prénatale, les personnes du 3<sup>e</sup> âge... ;
  - avoir une bonne présentation, savoir travailler en équipe et avoir le sens des relations ;
  - des connaissances en langue anglaise et italienne seraient souhaitables.
- 

*Avis de vacance d'emploi n° 2008-085 de postes au Mini-Club de la Plage du Larvotto pour l'année 2008/2009.*

Le Secrétaire Général de la Mairie, Directeur du Personnel des Services Municipaux, fait connaître que les postes ci-après seront vacants au Mini-Club de la Plage du Larvotto pour l'année scolaire 2008/2009, les mercredis après-midi et durant les périodes de vacances scolaires, aux conditions suivantes :

- un Responsable, âgé de plus de 25 ans, titulaire du B.A.F.D. ou d'un diplôme équivalent, ou, à défaut, justifiant de sérieuses références en matière d'animation et d'encadrement ;
  - quatre Moniteurs, âgés de plus de 18 ans, titulaires du B.A.F.A. ou d'un diplôme d'animateur de niveau équivalent.
- 

*Avis de vacance d'emploi n° 2008-086 d'un poste de Sténodactylographe à l'Ecole Supérieure d'Arts Plastiques de la Ville de Monaco.*

Le Secrétaire Général de la Mairie, Directeur du Personnel des Services Municipaux, fait connaître qu'un poste de Sténodactylographe est vacant à l'Ecole Supérieure d'Arts Plastiques de la Ville de Monaco.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire du baccalauréat S.T.T. ou équivalent ;
- justifier d'une expérience dans le domaine du secrétariat ;
- avoir une sérieuse maîtrise des logiciels Word, Excel, Approach et Lotus ;
- faire preuve d'une grande disponibilité en matière d'horaires de travail ;
- posséder le sens de l'accueil et de l'organisation.

---

### ENVOI DES DOSSIERS

---

En ce qui concerne les avis de vacances visés ci-dessus, les candidats devront adresser, au Secrétariat Général de la Mairie, dans un délai de dix jours à compter de leur publication au Journal de Monaco, un dossier comprenant :

- une demande sur papier libre ;
- un curriculum-vitae ;
- deux extraits de l'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité (pour les personnes de nationalité monégasque) ;
- un extrait du casier judiciaire de moins de trois mois de date ;
- une copie certifiée conforme des titres et références présentés.

Conformément à la loi, la priorité d'emploi sera réservée aux candidats de nationalité monégasque.

---

### INFORMATIONS

---

#### *La Semaine en Principauté*

#### *Manifestations et spectacles divers*

##### *Hôtel Hermitage - Limun Bar*

Tous les jours, à partir de 16 h 30,  
Animation musicale.

##### *Port de Fontvieille*

Tous les samedis, de 9 h 30 à 17 h 30,  
Foire à la brocante.

##### *Quai Albert I<sup>er</sup>*

jusqu'au 27 août,  
Animations estivales organisées par la Mairie de Monaco.

##### *Port Hercule*

le 11 août, à 21 h 30,  
Concours International de feux d'artifice pyroméloriques (Autriche) organisé par la Mairie de Monaco.

##### *Cathédrale de Monaco*

le 10 août, à 17 h,  
Festival International d'Orgue de Monaco 2008 avec Olivier Vernet (France) et Isabelle Vernet, soprano.  
le 17 août, à 17 h,  
Festival International d'Orgue de Monaco 2008 avec James-David Christie (USA).

##### *Square Théodore Gstaad*

le 11 août, de 19 h 30 à 22 h 30,  
Soirée Musique du Monde et Jazz organisée par la Mairie de Monaco.  
le 13 août, de 19 h 30 à 22 h 30,  
Soirée Gitane organisée par la Mairie de Monaco.

##### *Spectacle de rue*

le 12 août, à 21 h 30,  
Théâtre du Fort Antoine : Le Fort Antoine dans la ville - saison 2008 : « Le malade imaginé » d'après Molière par la Cie Philippe CAR/Agence de voyages imaginaires.  
le 18 août, à 21 h 30,  
Théâtre du Fort Antoine : Le Fort Antoine dans la ville - saison 2008 : « Surfing Macbeth » d'après Shakespeare, Eschyle... Théâtre musical et chorégraphique par l'Ensemble Leporello.

##### *Le Sporting*

le 8 août, à 20 h 30,  
Sporting Summer Festival 2008 : Concert avec Alanis Morissette.  
le 9 août, à 20 h 30,  
Sporting Summer Festival 2008 : Concert avec Jamie Cullum.  
du 10 au 13 août, à 20 h 30,  
Sporting Summer Festival 2008 : Show « All night Long ».  
du 14 août, à 20 h 30,  
Sporting Summer Festival 2008 : Concert avec Biaggio Antonacci.  
du 15 août, à 20 h 30,  
Sporting Summer Festival 2008 : Concert avec Antonello Venditti.  
le 16 août, à 20 h 30,  
Sporting Summer Festival 2008 : Concert avec Gianna Nannini.  
du 17 au 21 août, à 20 h 30,  
Sporting Summer Festival 2008 : Show « All night Long ».

##### *Salle Marcel Kroenlein du Jardin Exotique*

jusqu'au 27 septembre,  
Exposition de Peintures sur le thème « Ailleurs » de M. Feret.  
du 11 août au 28 septembre,  
Exposition de peintures de Mme Olivia Celest Blanchard et M. Feret.

##### *Jardin Exotique*

le 11 août 2008, à 20 h 30,  
Concert avec l'Orchestre Municipal de Monaco.  
Expositions

##### *Musée Océanographique*

Tous les jours, de 9 h 30 à 19 h,

le Micro-Aquarium : Une conférencière spécialisée présente au public sur grand écran, la vie microscopique des aquariums et de la mer Méditerranée. Exposition de l'œuvre océanographique du Prince Albert I<sup>er</sup> de Monaco « La Carrière d'un Navigateur ».

Jusqu'au 31 décembre 2008, de 10 h à 19 h,  
Exposition «Les Glaces Polaires pour les générations futures».

#### *Musée des Timbres et des Monnaies*

Exposition-vente sur 500 m<sup>2</sup> de monnaies, timbres de collection, maquettes et documents philatéliques relatifs aux événements ayant jalonné les 50 ans de Règne du Prince Rainier III. Le Musée des Timbres et des Monnaies de Monaco présente les collections philatéliques et numismatiques des Princes souverains, témoignage autant historique qu'artistique, technique et culturel de la souveraineté de la Principauté.

Ouvert tous les jours, de 9 h 30 à 17 h.

#### *Maison de l'Amérique Latine*

jusqu'au 24 août, de 15 h à 20 h,  
Exposition de peinture et d'artisanat chiliens avec Carmen Luz Court Binder et Jaime Ferrer.

#### *Jardins des Boulingrins*

jusqu'au 14 septembre,  
Exposition d'œuvres monumentales de Sophia Vari.

#### *Musée National de Monaco Villa Sauber*

jusqu'au 7 septembre, de 10 h à 18 h,  
Exposition d'automates publicitaires - Collection Decrop et Roudillon.

#### *Salle d'exposition du Quai Antoine I<sup>er</sup>*

jusqu'au 7 septembre, de 12 h à 19 h,  
Rétrospective Kees Van Dongen en collaboration avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal.

#### *Galerie Marlborough*

jusqu'au 19 septembre, de 11 h à 18 h (sauf les week-ends et jours fériés)  
Exposition de sculptures de Jacques Lipchitz.

#### *Grimaldi Forum*

jusqu'au 10 septembre, tous les jours de 10 h à 20 h, (les jeudis et samedi jusqu'à 22 h),  
Exposition sur le thème « Reines d'Egypte ».

#### *Monaco Top Cars Collection*

jusqu'au 31 août, de 10 h à 18 h,  
Collection de Voitures Anciennes de SAS le Prince de Monaco : «PIT-STOP» exposition de Sculpture cinétique de Jean Tinguely.

### **Congrès**

#### *Fairmont Monte-Carlo*

jusqu'au 10 août,  
Metlife.

#### *Monte-Carlo Bay Hôtel*

du 17 au 21 août,  
Aegon Broker's conference.

### **Sports**

#### *Monte-Carlo Golf Club*

le 10 août,  
Coupe Canali - Stableford.

le 17 août,  
Coupe Morosini - 4 B.M.B. Stableford.

#### *Monte-Carlo Country Club*

jusqu'au 14 août,  
Tennis-Tournoi d'Eté.

#### *Stade Louis II*

le 9 août, à 20 h,  
Championnat de France de Football de Ligue 1 : Monaco - Paris S.G.



## **INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES**

Etude de M<sup>e</sup> Paul-Louis AUREGLIA

Notaire

4, boulevard des Moulins - Monte-Carlo

### **RESILIATION DE BAIL COMMERCIAL**

*Première insertion*

Aux termes d'un acte reçu par M<sup>e</sup> AUREGLIA, notaire soussigné, le 30 juillet 2008, il a été procédé, à la résiliation moyennant indemnité, du bail commercial signé le 22 décembre 1998, entre la SAM COMPAGNIE MONÉGASQUE DE BANQUE, dont le siège social est à Monte-Carlo, 23, avenue de la Costa, et ensemble les bailleurs actuels, la S.C.I. LE CAHAN, dont le siège est à Monaco, 27, boulevard d'Italie, et M. Jean MALAGO, demeurant à Monaco, 13, boulevard Princesse Charlotte, concernant divers locaux au rez de chaussée de l'immeuble à Monaco, 4, boulevard des Moulins (lots 18, 50, 59 et 60).

Oppositions, s'il y a lieu, dans les dix jours de la deuxième insertion, en l'étude du notaire soussigné.

Monaco, le 8 août 2008.

Signé : P.L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> Paul-Louis AUREGLIA  
Notaire  
4, boulevard des Moulins - Monte-Carlo

**CESSION D'ELEMENTS DE FONDS DE  
COMMERCE**

*Première insertion*

Aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le 11 janvier 2008, réitéré 1<sup>er</sup> août 2008, Mme Thi Diêp NGUYEN, commerçante, épouse de M. François HA TAM DAN, domiciliée à Monaco, 9, rue Grimaldi, a cédé à M. Nedko BALABANOV, commerçant, demeurant à Monaco, 2 Bis, chemin des Œillets, les éléments du fond de commerce de Bar-Restaurant chinois et vietnamien, vente de plats cuisinés à emporter, livraison à domicile exploité 9, rue Grimaldi et 10, rue de la Turbie, à Monaco (Principauté).

Oppositions, s'il y a lieu, dans les dix jours de la deuxième insertion, en l'étude de M<sup>e</sup> AUREGLIA.

Monaco, le 8 août 2008.

Signé : P.L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> Magali CROVETTO AQUILINA  
Notaire  
26, avenue de la Costa - Monte-Carlo

Société Anonyme Monégasque  
dénommée  
**"IBISCO"**  
Capital: 150.000 euros

**DISSOLUTION ANTICIPEE**

1) Aux termes d'une délibération prise à Monaco, au siège social, 42, boulevard d'Italie, le trente avril deux mille huit, les actionnaires de la société anonyme monégasque dénommée "IBISCO" réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé :

- la dissolution anticipée de la société à compter dudit jour,

- de nommer aux fonctions de liquidateur : M. Isidoro BOSCO, demeurant à Monaco, 44, boulevard d'Italie, de nationalité italienne, né à LA LOGGIA (Italie), le 20 mars 1952,

- et de fixer le siège de la liquidation à Monaco, c/o DCA S.A.M., 12, avenue de Fontvieille.

2) Le procès verbal de ladite assemblée extraordinaire a été déposé avec les pièces annexes au rang des minutes de M<sup>e</sup> CROVETTO-AQUILINA, notaire, le 22 juillet 2008.

3) L'expédition de l'acte précité du 22 juillet 2008 a été déposée au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté de Monaco, ce jour même.

Monaco, le 8 août 2008.

Signé M. Henry REY, notaire à Monaco, substituant M. CROVETTO-AQUILINA, notaire en la même ville, momentanément empêchée.

Etude de M<sup>e</sup> Henry REY  
Notaire  
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

**AVENANT A GERANCE LIBRE**

*Première insertion*

Aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le 18 février 2008, M. Patrick NOVARETTI, domicilié 4, rue Plati, à Monaco et Mme Paule MAULVAULT, née BRUSCHINI, domiciliée 49, avenue de Villaine, à Beausoleil (A-M), ont convenu d'adjoindre l'activité de "commercialisation et distribution en gros, demi-gros et détail d'articles de cadeaux et souvenirs ainsi que textiles s'attachant à cette activité." à celle déjà exploitée dans le fonds de commerce "TEE AND CO", 7, rue Comte Félix Gastaldi et 2 bis, rue Basse, à Monaco-Ville.

Oppositions, s'il y a lieu, au siège du fonds, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 8 août 2008.

Signé : H. REY.

Etude de M<sup>e</sup> Henry REY  
Notaire  
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

**“S.A.R.L. ELEONORA”**

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de commerce.

Suivant acte du 5 mars 2008 complété par acte du 31 juillet 2008, reçus par le notaire soussigné, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : “S.A.R.L. ELEONORA”.

Objet : l’exploitation d’un fonds de commerce de Bar-Restaurant,

et, généralement toutes opérations de quelque nature que ce soit se rattachant à l’objet social ci-dessus.

Durée : 99 années à compter du 14 juillet 2008.

Siège : 13, rue Basse, à Monaco.

Capital : 30.000 euros, divisé en 100 parts de 300 euros.

Gérante : Mlle Katia GIUFFRA, domiciliée 4, Via Giulio Cesare, à Santo Stefano al Mare (Italie).

Une expédition de chacun desdits actes a été déposée au Greffé Général des Tribunaux de Monaco pour y être affichée conformément à la loi, le 6 août 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

Signé : H. REY.

Etude de M<sup>e</sup> Henry REY  
Notaire  
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

*Première insertion*

Aux termes d’un acte reçu, en double minute, par le notaire soussigné et M<sup>e</sup> Paul-Louis AUREGLIA substituant M<sup>e</sup> Magali CROVETTO-AQUILINA, le 31 juillet 2008, M. Roberto CICCONE domicilié 33, rue du Portier à Monaco, a cédé, à la “S.A.R.L. ELEONORA”, au capital de 30.000 euros, avec siège 13, rue Basse à Monaco, un fonds de commerce de bar-restaurant exploité même adresse et connu sous le nom de “LA TAVERNETTA”.

Oppositions, s’il y a lieu, en l’Etude du notaire soussigné, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 8 août 2008.

Signé : H. REY.

Etude de M<sup>e</sup> Henry REY  
Notaire  
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

**“BOGLIO TRADING S.A.M.”**

(Société Anonyme Monégasque)

**MODIFICATION AUX STATUTS**

I.- Aux termes d’une assemblée générale extraordinaire du 7 avril 2008, les actionnaires de la société anonyme monégasque “BOGLIO TRADING S.A.M.” ayant son siège 24, boulevard Princesse Charlotte, à Monte-Carlo, ont décidé de modifier l’article 9 (action de garantie) des statuts qui devient :

“ARTICLE 9

ACTION DE FONCTION”

“Les Administrateurs doivent être propriétaires chacun d’au moins une action pendant toute la durée de leurs fonctions.”

II.- Les résolutions prises par l'assemblée susvisée, ont été approuvées par arrêté ministériel du 23 juin 2008.

III.- Le procès-verbal de ladite assemblée et une ampliation de l'arrêté ministériel, précité, ont été déposés, au rang des minutes de M<sup>e</sup> REY, le 28 juillet 2008.

IV.- Une expédition de l'acte précité, a été déposée au Greffe Général de la Cour d'Appel et des Tribunaux de Monaco, le 4 août 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

Signé : H. REY.

Etude de M<sup>e</sup> Henry REY

Notaire

2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

**“R & D PHARMA”**

(Société Anonyme Monégasque)

**MODIFICATION AUX STATUTS**

I.- Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2008, les actionnaires de la société anonyme monégasque “R & D PHARMA” ayant son siège 7, boulevard des Moulins à Monte-Carlo, ont décidé de modifier l'article 9 (action de garantie) des statuts qui devient :

“ARTICLE 9

ACTION DE FONCTION”

“Les Administrateurs doivent être propriétaires chacun d'au moins une action pendant toute la durée de leurs fonctions.”

II.- Les résolutions prises par l'assemblée susvisée, ont été approuvées par arrêté ministériel du 11 juillet 2008.

III.- Le procès-verbal de ladite assemblée et une ampliation de l'arrêté ministériel, précité, ont été déposés, au rang des minutes de M<sup>e</sup> REY, le 28 juillet 2008.

IV.- Une expédition de l'acte précité, a été déposée au Greffe Général de la Cour d'Appel et des Tribunaux de Monaco, le 4 août 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

Signé : H. REY.

Etude de M<sup>e</sup> Henry REY

Notaire

2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

**“PRADA MONTE-CARLO”**

(Société Anonyme Monégasque)

**MODIFICATION AUX STATUTS**

I.- Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2008, les actionnaires de la société anonyme monégasque “PRADA MONTE-CARLO” ayant son siège 21, avenue de Monte-Carlo à Monaco, ont décidé de modifier l'article 9 (action de garantie) des statuts qui devient :

“ARTICLE 9

ACTION DE FONCTION”

“Les Administrateurs doivent être propriétaires chacun d'au moins une action pendant toute la durée de leurs fonctions.”

II.- Les résolutions prises par l'assemblée susvisée, ont été approuvées par arrêté ministériel du 11 juillet 2008.

III.- Le procès-verbal de ladite assemblée et une ampliation de l'arrêté ministériel, précité, ont été déposés, au rang des minutes de M<sup>e</sup> REY, le 28 juillet 2008.

IV.- Une expédition de l'acte précité, a été déposée au Greffe Général de la Cour d'Appel et des Tribunaux de Monaco, le 4 août 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

Signé : H. REY.

Etude de M<sup>e</sup> Henry REY  
Notaire  
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

—  
SOCIETE EN COMMANDITE SIMPLE

**“S.C.S. PIANO & Cie”**

—  
**TRANSFORMATION EN SOCIETE  
A RESPONSABILITE LIMITEE**

—  
Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de commerce.

Suivant acte reçu par le notaire soussigné le 30 juillet 2008, il a été procédé à la transformation de la société en commandite simple dénommée “S.C.S. PIANO & Cie” en société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Objet :

La propriété et l’exploitation d’un fonds de commerce d’atelier en électricité et mécanique navale ayant pour objet l’achat, vente, locations, représentations, réparations de tous moteurs à essence, diesel, neufs et d’occasion, entretien, peinture et gardiennage de navires de tous tonnages et d’une manière générale toutes opérations se rapportant aux techniques de bord ;

et généralement toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant à l’objet social ci-dessus.

Durée : 50 années à compter du 29 septembre 1986.

Siège : demeure fixé 18, quai Antoine 1<sup>er</sup> à Monaco, (Terre-Plein structure amovible).

Dénomination : “S.A.R.L. A.D.E.M.”.

Capital : 30.400 euros, divisé en 200 parts de 152 euros.

Gérant : M. Francesco Mario PIANO, technicien naval, domicilié et demeurant numéro 14, quai Antoine 1<sup>er</sup> à Monaco.

Une expédition dudit acte a été déposée au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrite et affichée conformément à la loi, le 6 août 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

Signé : H. REY.

—  
Etude de M<sup>e</sup> Henry REY  
Notaire  
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

**“MAXIM’S DE MONTE-CARLO”**

(Société Anonyme Monégasque)

—  
**DISSOLUTION ANTICIPEE**

—  
I.- Aux termes de l’assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2008, les actionnaires de la société anonyme monégasque dénommée “MAXIM’S DE MONTE-CARLO”, ayant son siège 20, avenue de la Costa, à Monte-Carlo ont décidé notamment :

a) De procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du vingt-cinq juin deux mille huit.

b) De nommer en qualité de liquidateur, M. Pierre CARDIN, avec les pouvoirs les plus étendus pour effectuer les opérations de liquidation, savoir notamment :

réaliser l’actif, acquitter les frais, liquider totalement ou partiellement le passif, arrêter les comptes de liquidation et, pour les besoins de la liquidation, de fixer le siège de la société au Cabinet de M. Christophe MEDECIN, 30, boulevard Princesse Charlotte, à Monte-Carlo.

II.- L’original du procès-verbal de ladite assemblée du 25 juin 2008, a été déposé, au rang des minutes du notaire soussigné, par acte du 4 août 2008.

III.- Une expédition de l’acte de dépôt, précité, du 4 août 2008 a été déposée au Greffe Général de la

Cour d'Appel et des Tribunaux de Monaco, le 6 août 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

Signé : H. REY.

---

### CHANGEMENT DE NOM

---

Une instance en changement de nom est introduite en vue de faire attribuer à M. Fabien Pierre-Henri MATTONE, né le 12 mai 1984 à Monaco, domicilié Les Cèdres, 20A, avenue Crovetto Frères à Monaco, le nom patronymique de MATTONE-AGLIARDI.

Conformément aux dispositions de l'article 6 de l'ordonnance du 25 avril 1929 concernant les demandes de changement de nom, dans le délai de six mois qui suivra la dernière insertion, toute personne qui se considérera comme lésée par le changement de nom demandé pourra élever opposition auprès du Directeur des Services Judiciaires.

Monaco, le 8 août 2008.

---

### SARL "IRIS DEVELOPPEMENT"

---

#### CONSTITUTION DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

---

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code du commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 7 mars 2008, enregistré à Monaco le 9 juillet 2008, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : IRIS DEVELOPPEMENT

Objet social :

- L'aide et l'assistance aux entreprises (Stratégie et Développement des Ressources humaines et des Compétences), la formation (Management), le coaching, ainsi que l'organisation d'événements liés à ces activités ;

- La vente de supports méthodologiques et de formation ;

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée : 99 années.

Siège social : Palais de la Scala, 1, avenue Henry Dunant à Monaco.

Capital social : QUINZE MILLE (15.000) euros divisé en 1500 parts de 10 euros chacune.

Une expédition dudit acte a été déposée au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrite et affichée conformément à la loi, le 30 juillet 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

---

### S.A.R.L. «B. POWER»

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 15.000 euros  
Siège social : 14, rue Plati - Monaco

---

#### CONSTITUTION DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

---

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de commerce.

Suivant acte sous seing privé en date du 13 février 2008, enregistré à Monaco le 1<sup>er</sup> août 2008, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : «B. POWER».

Objet social :

«En Principauté et à l'étranger, l'achat, la vente, le négoce, la distribution, (hors vente au détail) et sans stockage sur place, de motocycles et cyclomoteurs de la marque Kosmob et d'accessoires se rapportant à l'utilisation de motocycles et cyclomoteurs (sur le territoire monégasque, la vente est exclusivement réservée aux professionnels de l'automobile et des motocycles). La mise en place et le développement de franchises

et l'animation d'un réseau de commercialisation et la promotion des produits ci-dessus désignés ; la vente d'espaces publicitaires sur motocycles et cyclomoteurs.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales et industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social ci-dessus».

Durée : 99 années.

Siège social : 14, rue Plati à Monao.

Capital social : QUINZE MILLE (15 000) euros divisé en 100 parts de 150 euros chacune.

Gérante : Mlle Serena BENEDETTI.

Une expédition dudit acte a été déposée au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrite et affichée conformément à la loi, le 5 août 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

---

*Erratum à la publication de la Société à Responsabilité Limitée «WENTZ IMMOBILIER», publiée au Journal de Monaco du 1<sup>er</sup> août 2008.*

Il fallait lire page 1588 :

.....  
Gérant : Mlle Kathia WENTZ

.....  
Au lieu de :

Gérant : Mme Nathalie HENRY, née BONORA.

.....  
Le reste sans changement.

Monaco, le 8 août 2008.

---

## «S.C.S. George TSAGAMILIS & Cie»

Société en Commandite Simple  
au capital de 152.400 euros

Siège social : Centre Commercial du Métropole  
17, avenue des Spélugues - Monaco

---

### TRANSFORMATION EN SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de commerce.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 avril 2008, enregistrée à Monaco le 27 mai 2008, F°/Bd 25V case 3, il a été procédé à la transformation de la société en commandite simple dénommée «S.C.S. George TSAGAMILIS & Cie» en société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : «PACIFIC MONTE CARLO».

Objet social : la société a pour objet, à Monaco et à l'étranger :

- Restaurant de luxe, bar, piano-bar.

- Organisation de cocktails et de repas pour les réceptions de luxe auprès des particuliers (annexe municipale : salon de thé) ;

- Livraison à domicile, vente à emporter, de préparations culinaires de luxe ;

- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation sous la forme de Société en Commandite Simple.

Siège social : Centre Commercial du Métropole,  
17, avenue des Spélugues, Monaco.

Capital social : 152.400 euros, divisé en 10.000 parts de 15,24 euros.

Gérant : M. George TSAGAMILIS, demeurant  
6, lacets St Léon à Monaco.

Une expédition dudit acte a été déposée au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrite affichée conformément à la loi, le 1<sup>er</sup> août 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

---

### FIN DE GERANCE LIBRE

---

#### *Deuxième insertion*

---

La gérance libre par Mme Sarita ZEITLIN divorcée de M. Albert VIVIANI, domiciliée 2, rue Suffren Reymond à Monaco à la Société VCH SARL, venant aux droits de la SCS CHIRON & CIE dont le siège social est à Monte-Carlo, 29, boulevard des Moulins, relativement à un fonds de commerce exploité à l'enseigne BLANC BLEU, 29, boulevard des Moulins à Monte-Carlo, a pris fin le 6 juillet 2008.

Oppositions, s'il y a lieu, au siège du fonds dans les dix jours de la présente insertion.

Monaco, le 8 août 2008.

---

### S.A. DES ETABLISSEMENTS GARINO

Société Anonyme Monégasque  
au capital de 150.500 euros  
Siège social : 7, rue de la Colle - Monaco

---

### DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie au siège social le 14 mai 2008 a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter de cette même date, et sa mise en liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur de la société dissoute sans limitation de durée :

M. Dominique JEAN, né le 29 juin 1950, de nationalité française, demeurant 25, quai André Citroën - 75015 Paris,

et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes et documents concernant la liquidation

doivent être notifiés, a été fixé au siège de la société 7, rue de la Colle à Monaco.

Un exemplaire du procès verbal de dissolution a été déposé après enregistrement au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 29 juillet 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

---

### GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE MECA SORA

au capital de 20.000 euros  
Siège social : 4/6 avenue Albert II - Monaco

---

### DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2008, il a été décidé la dissolution anticipée du Groupement à compter du 27 juin 2008 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. Thierry MANNI, demeurant 5, allée Crovetto Frères, 98000 Monaco, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4/6 avenue Albert II - 98000 Monaco.

Mention sera faite au Registre du Commerce et de l'Industrie.

*Le Liquidateur.*

---

### SCS CASSIN et Cie Dénomination commerciale «MAREL»

Société en Commandite Simple en liquidation  
au capital de 15.000 euros  
Siège social : 38, boulevard des Moulins - Monaco

---

### CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2008 dûment enregistrée, les associés ont

approuvé les opérations et comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation à compter du 18 juillet 2008.

Un original de l'acte précité a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 31 juillet 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

---

## HAAS COMMODITIES

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 15.000 euros

Siège social :

13, boulevard Princesse Charlotte - Monaco

---

### TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 3 juin 2008, enregistrée à Monaco le 24 juin 2008, folio 176R, case 1, il a été décidé le transfert du siège social au 8, quai Jean-Charles Rey.

Un exemplaire de l'acte susmentionné a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco pour y être affiché et affiché conformément à la loi, le 1<sup>er</sup> août 2008.

Monaco, le 8 août 2008.

---

## S.A.M. BACARDI-MARTINI (MONACO)

Société Anonyme Monégasque  
au capital de 150.000 euros

Siège social : 24, avenue de Fontvieille - Monaco

---

### AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social de la société, 24, avenue de Fontvieille à Monaco le 22 septembre 2008, à 14 heures, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice social clos le 31 mars 2008 ;

- Rapports des commissaires aux comptes sur le même exercice ;

- Approbation des comptes ;

- Quitus à donner aux administrateurs ;

- Affectation des résultats ;

- Approbation des opérations visées par l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895 et autorisation à donner aux administrateurs en conformité dudit article ;

- Fixation des honoraires des commissaires aux comptes et nomination des commissaires aux comptes pour les exercices se clôturant les 31 mars 2009, 31 mars 2010 et 31 mars 2011 ;

- Démission d'un administrateur et nomination d'un administrateur ;

- Renouvellement des mandats d'administrateurs ;

- Questions diverses.

*Le Conseil d'Administration.*

---

## “Club Monaco S.A.M.”

au capital de 152.449 euros

Siège social : 2, avenue de la Madone - Monaco

---

### AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires de la société anonyme monégasque Club Monaco S.A.M. sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social le 30 août 2008 à 11 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du bilan et du compte de pertes et profits de l'exercice clos au 31 décembre 2007 ;

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur ledit exercice ;

- Approbation des comptes ;

- Affectation des résultats ;

- Quitus aux administrateurs ;
- Approbation des opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895 et renouvellement des autorisations prévues audit article ;
- Fixation des honoraires des commissaires aux comptes ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- Renouvellement des commissaires aux comptes ;
- Questions diverses.

*Le Conseil d'Administration.*

---

**«S. M.»**

Société Anonyme Monégasque  
au capital de 229.500 euros  
Siège social : 31, avenue Princesse Grace - Monaco

---

**AVIS DE CONVOCATION**

---

Les actionnaires de la société anonyme monégasque dénommée «S.M.», au capital de 229.500 euros, dont le siège social est 31, avenue Princesse Grace à Monaco, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 5 septembre 2008, à 11 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Rapport des commissaires aux comptes sur le même exercice ;
- Approbation des comptes de l'exercice 2007 ;
- Autorisation à donner aux administrateurs en conformité de l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895 ;
- Questions diverses.

*Le Conseil d'Administration.*

**S.A.M. SOCIETE AGRO-  
ALIMENTAIRE DE MONACO**

Société Anonyme Monégasque  
au capital de 182.000 euros  
Siège social : 7, avenue de Grande-Bretagne - Monaco

---

**AVIS DE CONVOCATION**

---

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le 9 septembre 2008, à 11 heures, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice social clos le 31 décembre 2007 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur le même exercice ;
- Approbation des comptes ;
- Quitus à donner aux administrateurs en fonction ; Quitus à donner à un administrateur démissionnaire ;
- Affectation des résultats ;
- Autorisation à donner aux administrateurs en conformité de l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895 ;
- Fixation des honoraires des commissaires aux comptes ;
- Questions diverses.

*Le Conseil d'Administration.*

---

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS D'INVESTISSEMENT MONEGASQUES  
VALEUR LIQUIDATIVE

Ordonnance Souveraine n° 1.285 du 10 septembre 2007.

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 31 juillet 2008
Azur Sécurité Part C	18.10.1988	Barclays Wealth Managers France	Barclays Bank PLC	7.455,82 EUR
Azur Sécurité Part D	18.10.1988	Barclays Wealth Managers France	Barclays Bank PLC	5.456,83 EUR
Monaco Valeurs	30.01.1989	Somoval S.A.M.	Société Générale	386,84 EUR
Americazur	06.01.1990	Barclays Wealth Managers France	Barclays Bank PLC	19.409,42 USD
CFM Court Terme Euro	08.04.1992	B.P.G.M.	C.F.M.	274,09 EUR
Monaco Corporate Bond Euro	21.07.2008	C.M.B.	C.M.B.	1.000,00 EUR
Monaco Plus-Value	31.01.1994	C.M.G.	C.M.B.	1.642,47 EUR
Monaco Expansion Euro	31.01.1994	C.M.G.	C.M.B.	4.510,20 EUR
Monaco Expansion USD	30.09.1994	C.M.G.	C.M.B.	4.949,62 USD
Monaco Court Terme Euro	30.09.1994	C.M.G.	C.M.B.	4.762,98 EUR
J. Safra Court Terme	27.02.1996	J. Safra Gestion	J. Safra Gestion	1.051,61 EUR
Monaco Recherche sous l'égide de la Fondation Princesse Grace 15	27.02.1996	J. Safra Gestion	J. Safra Gestion	2.029,46 EUR
Capital Obligations Europe	16.01.1997	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	3.769,43 EUR
Capital Sécurité	16.01.1997	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	2.070,22 EUR
Monaco Recherche sous l'égide de La Fondation Princesse Grace 30	30.10.1997	J. Safra Gestion (Monaco) SA	J. Safra (Monaco) SA	2.978,50 EUR
Monaco Patrimoine Sécurité Euro	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.257,92 EUR
Monaco Patrimoine Sécurité USD	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.179,42 USD
Monaction Europe	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.075,32 EUR
Monaction International	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	805,33 USD
J. Safra Monaco Actions	25.09.1998	J. Safra Gestion (Monaco) SA	J. Safra (Monaco) SA	3.143,40 EUR
CFM Court Terme Dollar	18.06.1999	B.P.G.M.	C.F.M.	1.314,14 USD
Monaco Recherche sous l'égide de La Fondation Princesse Grace 50	29.06.1999	J. Safra Gestion (Monaco) SA	J. Safra (Monaco) SA	2.509,13 EUR
J. Safra Trésorerie Plus	15.12.1999	J. Safra Gestion (Monaco) SA	J. Safra (Monaco) SA	1.213,78 EUR
CFM Equilibre	19.01.2001	Monaco Gestions FCP	C.F.M.	1.051,95 EUR
CFM Prudence	19.01.2001	Monaco Gestions FCP	C.F.M.	1.127,38 EUR
Capital Obligations Internationales	13.06.2001	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	1.569,26 USD
Capital Croissance Internationale	13.06.2001	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	1.108,82 USD
Capital Croissance Europe	13.06.2001	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	909,28 EUR
Capital Long Terme	13.06.2001	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	1.144,02 EUR
Monaco Globe Spécialisation				
Compartiment Monaco Santé	28.09.2001	C.M.G.	C.M.B.	1.523,94 EUR
Compartiment Monaction USA	28.09.2001	C.M.G.	C.M.B.	345,35 USD
Compartiment Sport Bond Fund	28.09.2001	C.M.G.	C.M.B.	568,45 USD
Compartiment Monaco GF Bonds EURO	25.05.2005	C.M.G.	C.M.B.	1.012,21 EUR
Compartiment Monaco GF Bonds US DOLLAR	25.05.2005	C.M.G.	C.M.B.	1.096,90 USD
Monaco Hedge Selection	08.03.2005	C.M.G.	C.M.B.	11.319,44 EUR
CFM Actions Multigestion	10.03.2005	Monaco Gestions FCP	C.F.M.	1.062,24 EUR
Monaco Trésorerie	03.08.2005	C.M.G.	C.M.B.	2.765,93 EUR
Monaco Court Terme USD	05.04.2006	C.M.G.	C.M.B.	5.466,35 USD
Monaco Eco +	15.05.2006	C.M.G.	C.M.B.	988,70 EUR
Monaco Asie	13.07.2006	C.M.G.	C.M.B.	956,00 EUR
Monaction Emerging Markets	13.07.2006	C.M.G.	C.M.B.	1.295,76 USD
Monaco Total Return Euro	20.12.2006	C.M.G.	C.M.B.	963,99 EUR
Monaco Total Return USD	20.12.2006	C.M.G.	C.M.B.	959,37 USD

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au
Monaco Environnement Développement Durable	06.12.2002	Monaco Gestions FCP.	C.F.M.	
CFM Environnement Développement Durable	14.01.2003	Monaco Gestions FCP.	C.F.M.	

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 5 août 2008
Natio Fonds Monte-Carlo Court Terme	14.06.1989	BNP Paribas Asset Management Monaco	B.N.P. PARIBAS	3 729,85 EUR
Fonds Paribas Monaco Obli Euro	17.12.2001	BNP Paribas Asset Management Monaco	B.N.P. PARIBAS	462,50 EUR

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 30 mai 2008
Monaco Court Terme Alternatif	07.12.2006	C.M.G.	C.M.B.	10.277,93 EUR

Le Gérant du Journal : Robert Colle

0411 B 07809

IMPRIMERIE  
MULTIPRINT - MONACO +377 97 98 40 00